



Météo

Nuageux
Maximum de 6
Demain: nuageux
Détails, page 32

77e année, No 2

Trois-Rivières

Jeudi

31 octobre 1996

Dépositaire: **65¢**
plus taxes

Le Nouvelliste

Inquiétude chez les syndicats

Québec favorise le secteur privé au Sommet

Marie Tison
Montréal (PC)

Les milieux syndicaux ont commencé à s'inquiéter. Le gouvernement du Québec a profité du Sommet sur l'économie et l'emploi pour annoncer une série de mesures chères au cœur du secteur privé, comme la déréglementation, le réexamen du régime d'indemnisation de la Commission de la santé et la sécurité au travail (CSST), l'étude des modalités d'application de la Loi sur la formation professionnelle, la réduction des délais en matière d'évaluation environnementale et la révision de la loi sur les décrets dans le secteur manufacturier.

Afin de prévenir toute recrudescence de boulimie réglementaire, le gouvernement passera au microscope toute nouvelle législation afin d'évaluer ses impacts sur l'entreprise.

Le ministre des Finances, Bernard Landry, a admis que le projet de loi sur l'équité salariale devra passer par ce tamis.

Le premier ministre Lucien Bou-

chard a également refusé une demande formulée par le président de la CSN, M. Gérard Larose, soit de se donner comme objectif de ramener le taux de chômage de douze à huit pour cent d'ici six ans.

M. Bouchard a expliqué que le gouvernement ne contrôlait pas la moitié des éléments pouvant affecter l'économie, comme la politique monétaire et les taux de change.

Les syndicats se sont montrés peu rassurés par les mesures annoncées par le gouvernement.

Le président de la FTQ, M. Clément Godbout, a déclaré qu'il n'avait rien contre la déjudiciarisation de la CSST, mais qu'il n'était pas question d'envoyer au travail des gens avec un

Les syndicats, page 2

Autres textes

- p. 19 et 20

La région Mauricie-Bois-Francs s'en tire plutôt mal

Jean-Marc Beaudoin
Montréal

Si la journée a été plutôt productive, avec l'annonce d'investissements totalisant 2,2 milliards \$ qui créeront éventuellement 40 000 emplois, la région Mauricie-Bois-Francs s'en est plutôt mal tirée, hier, au Sommet de l'économie et de l'emploi.

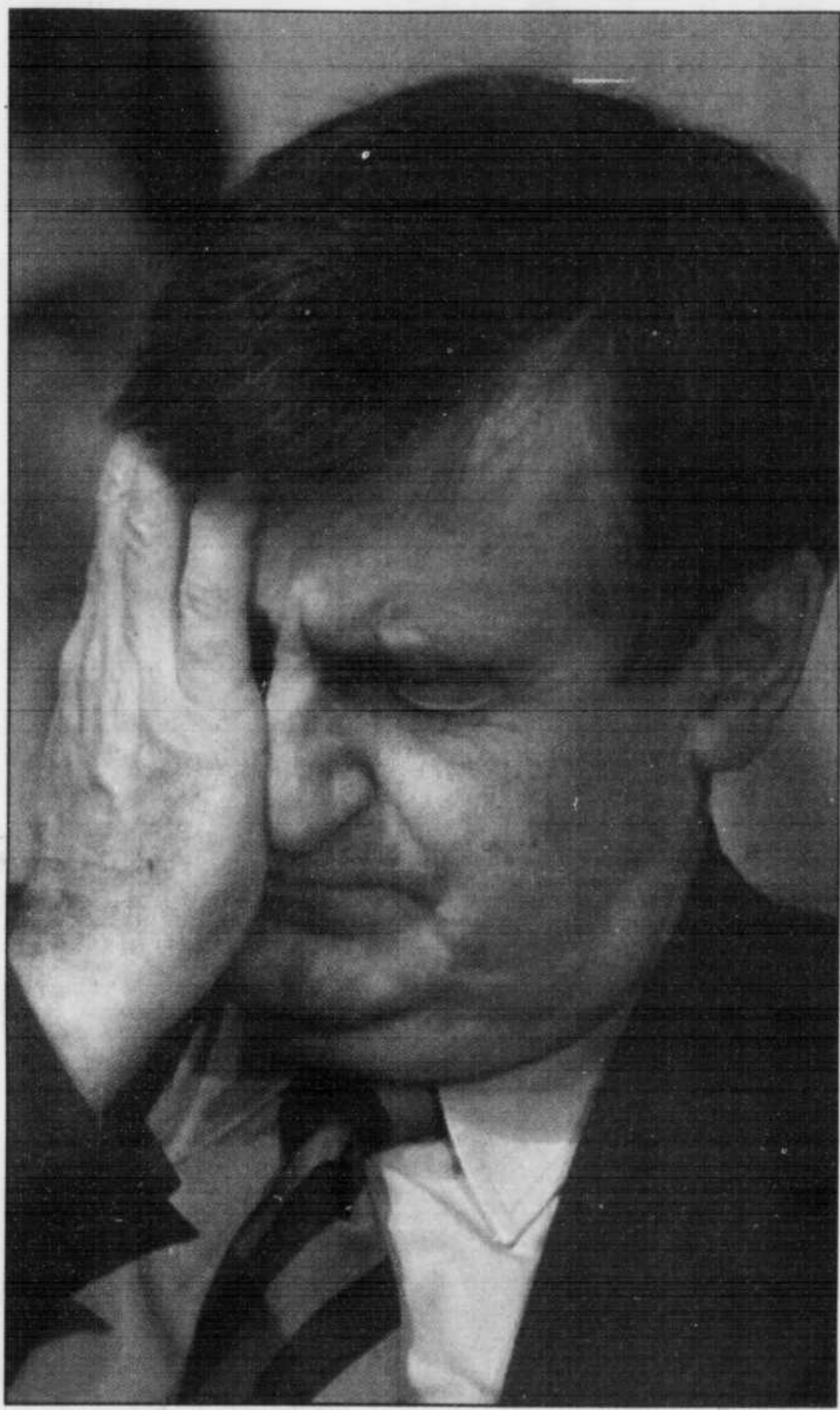
Des quatre projets régionaux acheminés au parquet du Sommet, un seul a été accepté, un autre pourrait l'être, le sort d'un troisième est maintenant très incertain, cependant que le quatrième doit à toutes fins utiles être oublié.

Le projet d'une usine agroalimentaire à Drummondville a été accepté dans le groupe de projets des Ressour-

ceries. Il s'agit d'un projet présenté par la Table de concertation agroalimentaire du Centre-du-Québec. Le projet est d'un peu plus d'un demi-million de dollars. Il vise à mettre en place une usine flexible de transformation de fruits, de légumes et de produits carnés.

Le projet d'une centrale hydroélectrique, d'une scierie et d'une pisciculture à Wemotaci a pour sa part nettement progressé, mais pas au point de l'inscrire dans la liste des projets approuvés au Sommet. On laisse cependant entendre qu'il est sur la bonne voie.

L'avenir est cependant beaucoup plus incertain pour des mégaprojets comme l'usine de cogénération de TransAlta ou l'expansion de l'Alumine-



(Photo - PC)

Le premier ministre Lucien Bouchard n'a pas pu contenter tout le monde, hier, lors du Sommet sur l'économie et l'emploi.

rie de Bécancour.

l'énergie qu'il comptait y produire.

La seule possibilité qui reste est de

La région, page 2

Les policiers visent l'équilibre salarial avec ceux de Montréal

Nancy Massicotte
Trois-Rivières

La Fédération des policiers municipaux du Québec n'exclut pas de tenir prochainement une rencontre regroupant les sept syndicats des policiers municipaux de la région dans le but d'ajuster l'échelle salariale avec celle des policiers de Montréal. Même si rien n'a encore été confirmé à ce sujet, ce projet reflète bien dans son ensemble les objectifs visés par les policiers.

Les syndicats des policiers municipaux aspirent en effet à un équilibre

avec leurs confrères de Montréal. M. André Pronovost, président régional de la Fédération des policiers municipaux, rappelle que les policiers de Trois-Rivières, par exemple, gagnent en moyenne 975 \$ par semaine. Ce salaire est gelé depuis 1993. À Montréal, les policiers gagnaient en 1992 un salaire hebdomadaire de 984 \$. Aujourd'hui, malgré deux ans de gel, ils obtiennent 1084 \$.

«Il n'y a rien d'irréel dans cette demande car plusieurs corps de police du Québec ont des salaires supérieurs aux nôtres. Que ce soit par des négociations locales ou régionales, nous

voulons le salaire de Montréal. La région n'est pas une exception. À Sherbrooke, les salaires des policiers ont été ajustés avec ceux de Montréal. Et quand on me parle des risques que courent les policiers de Montréal, moi je sais très bien que certains d'entre eux n'ont jamais couvert d'accidents mortels ou de vols qualifiés. Là-bas, ils sont 4500 à se répartir les tâches», a indiqué M. André Pronovost.

Par ailleurs, la loi 102 a eu des répercussions sur les échelles salariales

Les policiers, page 2

SOMMET

ÉCONOMIE ET EMPLOI



Jean-Marc Beaudoin

Les patrons prennent la place

Montréal

«Clément, les décrets, ça va aller dans le sens de ce que je t'ai dit...»

Le premier ministre Lucien Bouchard entraîne alors le président de la FTQ, Clément Godbout, un peu à l'écart pour tenter de le rassurer et de l'apaiser.

C'est que le premier son de cloche vraiment discordant est apparu hier matin, quand le président de la FTQ s'est emporté, à la suite du rapport du pharmacien Jean Coutu, qui a dirigé le chantier sur l'entreprise et l'emploi; le document, donc, le plus patronal du Sommet.

On aurait pu s'attendre d'abord à des éclats du président de la CSN, Gérard Larose. Les premiers hauts cris sont plutôt venus de Clément Godbout, la tête syndicale sans doute la plus proche des préoccupations patronales, l'homme en principe le plus enclin au consensus.

Mais voilà. Les syndicalistes commencent à réaliser que les patrons sont de plus en plus écoutés et qu'ils prennent beaucoup de place au Sommet. Mais surtout, avec les progrès des travaux et à la suite des ouvertures assez généreuses dans leur direction de la part du premier ministre et du ministre des Finances, Bernard Landry, les syndicats comprennent que le patronat est en train d'emporter le gros morceau.

Le gouvernement a promis hier un véritable coup de barre dans ses réglementations. On créera un Secrétariat à la déréglementation et il sera installé dans le bunker, à côté des bureaux de M. Bouchard, qui en assumera personnellement la supervision.

On a aussi promis de s'attaquer à des décrets de conventions collectives dans le vêtement, le verre plat et le bois ouvré.

Le gouvernement se dit sensible à la question de la fiscalité et donne à entendre que les taxes sur la masse salariale pourront être allégées.

Pendant ce temps, les propositions syndicales de création d'emplois semblaient peu retenues. Non seulement il n'est pas question de relever les impôts, mais de nouvelles ponctions sont inévitables dans les services publics.

Au mieux, pour plaire au discours syndical, le gouvernement cherche à partager l'idée de limiter la semaine de travail. Mais le refus des patrons sur ce point est tellement entier que la formule, pour être admise, risque d'être diluée à une simple base de volontariat.

C'est que le gouvernement est dans les câbles. Le taux de chômage ne se résorbe pas et le Sommet n'y pourra pas grand-chose, du moins à court terme. D'autre part, la lutte au déficit est plus difficile que prévu. L'économie québécoise, trop faible, ne génère pas suffisamment de revenus.

Le gouvernement n'est probablement pas dupe des limites de

Les patrons, page 2



(Image-Média: Patrick Beauchamp)
M. André Pronovost, président régional de la Fédération des policiers municipaux.

Sourire

Un vendeur d'autos usagées à un client: «Celle-ci n'a presque pas servi. Elle appartenait à une vieille dame qui ne voulait pas polluer l'atmosphère.»

LOCATION D'AUTOS ET CAMIONS

National TILDEN Inter rent

Trois-Rivières 375-6263

CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE À L'AUBERGE GODEFROY

Pour vos douleurs musculaires ou articulaires, téléphonez au **233-4664**

OBTENEZ UN RENDEZ-VOUS DANS LES 24 HEURES

5AAQ - CSST - Autres - Plans d'assurance acceptés

Pensée

L'homme a souscrit jadis à la théorie de la supériorité masculine, mais la femme s'est chargée d'annuler sa souscription.

Carol Binet inc.

Le plus grand spécialiste de la chaussure de sécurité en Mauricie

BOTTES de TRAVAIL

Loterie

Lotto 6/49
14-19-21-25-34-48
Complémentaire: 20
Extra: 631323

Les syndicats...

(Suite de la page 1)

dos «démarché». Il s'est également opposé à la modification de la loi sur les décrets.

«Si c'est un sommet seulement pour écouter les plaintes des patrons, il y a un problème, parce qu'il y a également des hommes, des femmes, des enfants, des jeunes, des personnes âgées qui ont de la misère dans cette société-là», s'est-il exclamé devant les journalistes à l'issue de la partie publique des assises de la journée.

M. Bouchard a cependant affirmé qu'il fallait dépoussiérer la Loi sur les décrets, qui date de 1934, et qu'il y avait également des anomalies à corriger à la CSST. Il faut s'assurer qu'un accidenté ne reçoive pas plus que ce qu'il recevait lorsqu'il travaillait, a-t-il expliqué.

Pour sa part, le ministre Landry a soutenu qu'il n'était pas question de faire table rase de tous les règlements, et qu'il était nécessaire de continuer à assurer des protections sociales et sanitaires.

Le président du Conseil du patronat du Québec, M. Ghislain Dufour, a évidemment bien accueilli les mesures gouvernementales, laissant entendre qu'il s'agissait d'une sorte d'échange de bons procédés.

«Le patronat a campé d'une part de beaux projets créateurs d'emplois, et d'autre part, il reçoit un accueil généralement favorable à force de passer le message qu'il nous faut un environnement qui soit concurrentiel», a-t-il déclaré aux journalistes.

Emplois

M. Godbout a cependant affirmé qu'on était encore loin du compte visé en termes de créations d'emploi.

Les dizaines de projets annoncés hier devraient permettre la création de 40 000 emplois, et nécessiter des investissements publics et privés de 2,5 milliards \$.

Le président du groupe de travail sur l'entreprise et l'emploi, M. Jean Coutu, a même lancé l'idée d'un projet d'exportation d'eau du Québec à grande échelle.

Il ne s'agirait de canaliser l'eau de la Baie James vers les États-Unis, comme le bon vieux projet Grand Canal, mais de charger l'eau souterraine qui se trouve sous la partie habitable du Québec à bord de pétroliers modifiés.

Le gouvernement n'a pas commenté cette suggestion.

La question de la langue et de l'incertitude politique a également émergé dans certains ateliers.

M. Coutu a affirmé que beaucoup de gens d'affaires étaient d'avis que ce facteur était néfaste.

«Ont-ils raison? Il n'y a pas de consensus là-dessus, mais devant cette perception, l'investisseur boude, attend, va ailleurs», a-t-il déclaré.

M. Bouchard a affirmé qu'il appartenait à toute la société québécoise d'expliquer au reste du Canada ce qu'était le Québec, sa politique linguistique et son projet de souveraineté. Et de dire que les souverainistes étaient des gens pragmatiques, démocratiques, et que les Québécois de toutes allégeances étaient capables de discuter calmement d'économie pendant quatre jours.

Les patrons...

(Suite de la page 1)

son Sommet. Même si tout le monde a travaillé très fort dans les différents chantiers, créer réellement des emplois, durables et de bonne qualité, ce n'est pas si simple que ça. On le découvre.

Et avec l'hiver qui approche, la situation de l'emploi et de l'économie, mal engagée cet automne, pourrait devenir dramatique.

C'est pourquoi le premier ministre Bouchard cherche à plaire au patronat québécois en tentant de lui livrer le climat favorable qu'il réclame.

Les patrons au Sommet sentent qu'ils sont en position de force. Aussi, ils ne cèdent pas un pouce sur leurs attentes. On peut même dire qu'ils en rajoutent. Des ténors comme Laurent Beaudoin, Jean Coutu ou Ghislain Dufour, se sont appliqués, hier, à mettre en cause, chaque fois qu'ils le pouvaient, le problème constitutionnel du

Québec.

Personne au gouvernement ne les a vraiment relevés sur cette question. Même M. Bouchard a glissé sur le sujet, s'en tenant à défendre la langue française, mais aussi l'anglais comme langue universelle des affaires.

La présentation des rapports, la compilation des investissements et des emplois qui y sont rattachés, les nouvelles orientations du gouvernement, ses promesses d'allègement des structures ont été insuffisantes pour le moment à insuffler le vent d'optimisme espéré. Du coup, les intérêts corporatistes repressent leurs droits.

Le consensus sera peut-être obtenu. On y travaillait déjà hier soir. Mais que signifiera-t-il?

La région...

(Suite de la page 1)

vendre cette énergie aux États-Unis ou dans les provinces voisines. Le ministre de l'Énergie, M. Guy Chevrette, et le président d'Hydro-Québec, M. André Caillé, ont annoncé qu'Hydro-Québec allait ouvrir son réseau de transport de transit au gros vers les États-Unis et le reste du Canada. Cette ouverture devrait permettre à des producteurs privés du Québec d'exporter 300 MW à l'horizon 2005.

C'est à cette possibilité que pourrait se rattacher le projet TransAlta pour trouver une justification économique. Il s'agit d'un projet de 150 millions \$.

Quant au projet d'expansion de l'Aluminerie de Bécancour, le plus important en termes d'investissements (600 millions \$) et de création d'emplois (230), il a été enterré, même si MM. Chevrette et Caillé ont refusé de le reconnaître.

On n'entend pas consentir de rabais des tarifs. Mais surtout, on se propose d'affecter plutôt à des usines de transformation, un bloc de 500 MW d'électricité, de sorte qu'il n'y a plus grand place pour les projets d'expansion d'A.B.I. ou de Luralco, qui réclament chacun 500 MW.

La journée d'aujourd'hui pourrait par contre se révéler plus positive. Il n'est pas écarté qu'on profite du Sommet pour annoncer d'autres projets qui

seraient attachés. Ce serait notamment le cas du Centre expérimental en papier couché. Les discussions dans ce dossier étaient très avancées.

Il s'agit d'un projet de 25 à 30 millions \$ pour lequel le Groupe Laperrière & Verreault agira comme maître d'oeuvre.

Les policiers...

(Suite de la page 1)

entre les différents corps de police municipaux et ce, au sein même de la région.

«Prenons seulement Cap-de-la-Madeleine où la loi 102 n'a pas été appliquée. Eh bien, les policiers y gagnent 1000 \$ de plus par année que Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest», a signalé M. Pronovost.

Cette rencontre entre les sept syndicats policiers municipaux serait donc une première du genre dans la région. Mais avant d'en arriver là, les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives entre les villes et les syndicats de policiers devront être avancées. «À Shawinigan et Shawinigan-Sud, rien n'est encore commencé. Et pour les autres villes, la question du salaire n'a même pas été abordée», a ajouté M. Pronovost.

Mais, le dossier de l'heure demeure toujours celui du fonds de pension. Si l'on entend surtout parler des revendications des policiers de Trois-Rivières, le dossier touche également tous les corps policiers municipaux. Certes, les fonds de pension sont différents d'une ville à l'autre. Ainsi, à Trois-Rivières, les policiers ont droit à une retraite lorsqu'ils atteignent 65 ans; à Trois-Rivières-Ouest, les policiers sont éligibles à 60 ans.

«On veut tous améliorer notre fonds de pension. Et 55 ans serait l'âge visé. C'est un objectif terre-à-terre. Encore là, ce n'est pas un rêve quand on sait que des policiers de la SQ peuvent prendre leur retraite à 45 ou 48 ans. A Montréal, un policier est éligible à la retraite après 25 ans de service», a mentionné l'enquêteur Pronovost.

Selon lui, sur 13 500 policiers municipaux au Québec, 11 000 ont un «bon»

fonds de pension. Sur les 2500 qui restent, 320 travaillent dans la région. «C'est sûr que le fonds de pension est un objectif primordial. A Trois-Rivières-Ouest uniquement, si on ne règle pas ce dossier, on ne signera pas la convention collective. Mais je peux dire qu'actuellement, il y a du rapprochement qui est en train de se faire avec la ville», a annoncé M. Pronovost.

Actuellement, seuls Trois-Rivières et ses policiers ont démarré le processus de l'arbitrage. Parmi les points à l'ordre du jour, le syndicat réclame la retraite à 60 ans; la ville s'y oppose toujours, parlant plutôt de 62 ans. A Trois-Rivières-Ouest, on vient à peine de sortir

de l'arbitrage. «Nous demandions une augmentation de la contribution de la ville dans le fonds de pension et cela nous a été refusé. Là aussi, il y a de nombreuses inégalités avec le reste du Québec», s'est plaint M. Pronovost.

De leur côté, les sept villes concernées, soit Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest, Cap-de-la-Madeleine, La Tuque, Shawinigan, Shawinigan-Sud et Grand-Mère, ont créé en février dernier un fonds spécial afin de rembourser, justement, une partie des honoraires professionnels inhérents à une conciliation, une médiation ou un arbitrage. Cet argent sera utilisé pour la première fois pour Trois-Rivières.

Des dommages évalués à 165 millions \$

La Baie (PC)

Les travaux de reconstruction à réaliser au cours des deux prochaines années par la municipalité de La Baie sont estimés à quelque 30 millions \$ et l'ensemble des dommages encourus sur l'ensemble du territoire à la suite du sinistre de juillet dernier, atteint plus de 165 millions \$.

Dans le cadre d'un point de presse suivi d'une tournée des principaux chantiers de reconstruction, le maire Claude Richard et le directeur général adjoint Michel Delisle, ont dressé, hier, un bilan des travaux réalisés ou en voie de réalisation.

À ce jour, pas moins de 17 des 42 projets de reconstruction à réaliser au coût d'environ 10 millions \$ ont débuté ou devraient débuter avant le 31 décembre 1996. Une vingtaine d'autres millions \$ seront engagés au cours de l'année 1997 pour la réalisation des quelque 25 autres projets.

Parmi les travaux prévus, notons: le réaménagement du lit des rivières Ha! Ha! et Mars, la réhabilitation des berges, la reconstruction de divers tronçons de route, de ponts et tunnels, des réseaux d'aqueduc, d'égout, le déplacement d'un quartier, l'aménagement d'un nouveau quartier résidentiel, la remise

en opération d'un centre de plein air et la décontamination de quelques sites.

Concurremment à ces interventions, des opérations de dragage seront effectuées aux embouchures des affluents qui ont été lessivés par les flots en furie.

SOLDE FERMETURE
JUSQU'À 70% DE RABAIS

LIT DE FER - FUTON - BASE
- COUETTE EN DUVET
- HOUSSE - LIT D'EAU
- MOBILIER

★ BOUTIQUE ★
★ LE DORTOIR ★

2182, Saint-Philippe
 Trois-Rivières 379-2726

HALLOWEEN

Étagères décoratives
 Noires
 2 tablettes
39\$

Base pour micro-ondes
 Blanche
99\$

Mobilier de chambre
 Six morceaux comprenant
 2 bureaux, 2 tables de nuit,
 1 miroir, tête de lit 39 ou 54
 pouces. Blanc.
359\$

Mobilier de salon
 Sofa et fauteuil
699\$

Étagères décoratives
 Noires
 3 tablettes
49\$

Tabourets pivotants
 Blancs ou noirs
 18 po 24 po
74\$ 84\$

Lit gigogne
 Blanc, 39 pouces
 (matelas en sus)
139\$

Acc. en sus.
 Photos à titre indicatif

MEUBL'EN VRAC

HEURES D'OUVERTURE
 Dimanche 11 h à 17 h
 Lundi au mercredi de 9 h à 17 h 30
 Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h
 Samedi de 9 h à 17 h

500, boul. Normand, Trois-Rivières (rond-point du boul. Royal)
 Tél.: 693-4577

Sommaire

Annonces classées:	27 à 29
Arts et spectacles:	26
Bandes dessinées:	18
Économie:	15-16-17
Éditorial:	10-11
Horoscope:	18
Info-jeunes:	13
Jeux et enjeux:	18
Nécrologie:	29-30
Sports:	21 à 25



François Houde

Costumés

■ Vous vous déguisez en quoi, toujours? Je ne le sais pas non plus. Ce que je sais, c'est qu'il commence à être tard pour y penser. Dans la florissante business de la location de costumes, hier, les employés se déguisaient en pueuvres pour essayer de répondre à la demande. Et ça fait déjà près d'une semaine qu'ils sont sur les dents.

Il faut comprendre que pour eux, l'Halloween un jeudi, c'est une bénédiction. L'idéal, c'est le mercredi, mais jeudi, c'est quand même excellent. La folie a commencé la fin de semaine dernière avec les premiers partys, elle connaît son apogée aujourd'hui avec tous les enfants qui feront leur run de bonbons ce soir même alors que les partys pour adultes vont reprendre demain et samedi soir. Ça fait neuf jours de déguisement et de location de costumes. L'an prochain, l'Halloween va tomber un vendredi et la fête des commerçants risque fort de passer de neuf à deux jours. Méchante différence.

Quand je pense que personne n'a encore souligné la chose au sommet économique. Ça fait pas sérieux.

Des tendances particulières dans le prêt-à-porter Halloweenien cette saison? Chez Décoralium, au Cap, Marc Duval affirme que c'est l'année des vampires. «On n'arrive pas à fournir la demande pour des costumes de Dracula. Nous nous étions approvisionnés en dentiers de vampires et on aurait facilement pu en vendre le double.»

Ailleurs, il semble que le public ait gardé son sang-froid. Pas d'indices de vampiromanie ni chez Balounair à Trois-Rivières, ni chez Ballons-décor, de Shawinigan. Pourtant, avec près de 1000 costumes en stock à chacun des endroits, ce n'est pas par manque de ressources. Les adultes ont plutôt un penchant pour les personnages de «La p'tite vie». Popa et moman étant de nombreuses soirées cette année comme ce fut le cas l'an dernier. Mais il paraît que Réjean ferait également une percée fortement encouragée par le puissant lobby des fabricants de teinture rousse pour les cheveux.

Notons cependant que les classiques ont toujours la cote dans les grandes maisons de la mode halloweenienne. Astérix et Obélix demeurent des valeurs sûres au même titre que les diables, sorcières et autres incarnations des forces du mal.

D'un autre côté, le choix des costumes des tout petits est directement inspiré de leurs habitudes télévisuelles. Ainsi, les Power Rangers ont encore la cote, succédant ainsi aux Ninja Turtles qui ont tenu le haut du pavé ces dernières années, affirme Maurice Foucher de Ballons-décor. Toujours sensibles aux attraits de la tradition, les enfants ne rechignent pas à adopter les déguisements conventionnels de circonstance. Sans être Jojo Savard, je suis quand même prêt à parier mes amortisseurs de voiture contre votre numéro de téléphone que vous verrez votre part de petits fantômes, sorcières, princesses, cow-boys, de dinosaures ou de pirates sonner à votre porte ce soir. Un p'tit truc pour vous en débarrasser: donnez-leur des bonbons. Ne me demandez pas pourquoi, ça marche à tous coups.

Pour un effet dissuasif à plus long terme, vous pouvez toujours exiger de vos interlocuteurs une chanson en retour des bonbons. Normalement, ça devrait rayer votre domicile de leur itinéraire pour quelques années à venir. Si seulement c'était aussi simple avec les pissenlits. Autre note intéressante à savoir sociologique, maintenant, l'histoire de soigner ma clientèle de lecteurs intellectuels. Je le tiens de Daniel Poirier, de chez Balounair, qui fait dans la location de costumes depuis une quinzaine d'années. Un des problèmes majeurs auquel il fait face, c'est que sa clientèle grandit... et grossit. «Les jeunes d'aujourd'hui sont plus grands et gros qu'avant. Je vois rentrer dans le magasin de plus en plus de jeunes de 6 pieds et plus de deux cent livres. Il y a quinze ans, quand j'ai commencé, ils n'étaient jamais aussi grands et gros. Je suis obligé de renouveler mon stock de costumes dans les grandes tailles.» A quand les costumes extensibles?

Tout ça ne me dit toujours pas en quoi je vais me déguiser. D'ailleurs, plus ça va, plus ça risque d'être en courant d'air. ■

Jeûne au pain et à l'eau pour l'appauvrissement zéro

Les groupes sociaux se mobilisent encore

Louise Plante
Trois-Rivières

■ Après avoir participé nombreux la veille, à Montréal, à la manifestation des groupes sociaux dans le cadre du Sommet économique, plusieurs organismes d'éducation et d'alphabétisation populaire de la région décidaient, hier, de se joindre à la chaîne du jeûne à relais, commencée à Québec, manifestant ainsi leur solidarité avec les personnes les plus démunies du Québec.

Pour l'occasion, on avait préparé un repas au pain et à l'eau, auquel participaient une cinquantaine de personnes. Ainsi, Comsep, Économie communautaire de Francheville, le Regroupement des cuisines collectives de Francheville, le Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac, le Regroupement des organismes d'éducation populaire de la Mauricie, ainsi que plusieurs groupes sociaux du Québec proposaient un autre menu aux gens présents au sommet.

«Plutôt que la fricassée indigeste des coupures à répétition, des emplois précaires et peu protégés par les lois du travail et de la détestable «insécurité du revenu», nous proposons un projet social où la table est mise pour toutes et tous et où la nourriture est équitablement partagée», a confié Mme Tardif.

Les groupes communautaires réclament la création d'emplois durables, payés décemment, assujettis aux lois du travail et accessibles autant aux femmes qu'aux hommes à court terme.

Ils veulent aussi la valorisation des



(Image-Média: Patrick Beauchamp)
Mme Sylvie Tardif de Comsep et M. Jean-François Aubin, du groupe Ecof.

emplois dits «féminins» entre autres riale sans oublier l'équité dans les investissements publics et privés entre les

projets du secteur privé et ceux qui relèveront de l'économie sociale.

De même, ils souhaitent des salaires décents permettant aux personnes occupant des emplois de sortir de la pauvreté. Selon eux, il faut une législation favorisant le partage du temps de travail qui incite les gens à s'en prévaloir.

À ce titre, ils préconisent la réduction de la semaine normale de travail et du temps supplémentaire avant de parler de semaine de quatre jours et réclament des mesures d'allongement des congés de maternité ou paternité, avec rémunération.

Enfin, les groupes communautaires attendent toujours une réforme de la fiscalité axée sur la redistribution de la richesse et basée sur le principe de l'universalité. Cette réforme, prend-on soin de préciser, devrait tenir compte du désir d'autonomie des femmes et de leur volonté de ne pas être constamment assimilées à l'unité familiale.

«Surtout, nous voulons gagner une clause d'appauvrissement zéro pour les 20 % de gens les plus pauvres de la population, a insisté Mme Tardif du groupe Comsep. Bien sûr, il faudra arrimer cette clause avec une fiscalité progressive qui n'accable pas la classe moyenne.»

La porte-parole de Comsep a par ailleurs ajouté que les groupes sociaux n'arrivaient pas les mains vides au Sommet et que leurs représentants avaient déposé des projets pouvant créer jusqu'à 20 000 emplois. ■

La taxe sur l'essence est mal utilisée, croit le CAA

Moins de 5 % des revenus seraient affectés à la réfection des routes

Martin Francoeur
Trois-Rivières

■ Elizabeth Keller et Tamara Stevenson traversent le Canada. Parties de Victoria il y a bientôt un mois, elles termineront leur périple à St. John's dans une dizaine de jours. Elles le font pour le compte de l'Association canadienne des automobilistes, qui a entrepris une vaste campagne de sensibilisation à l'échelle nationale. Le CAA demande au gouvernement fédéral d'utiliser la taxe sur l'essence pour la réfection du réseau routier national.

Par le biais d'une pétition, qui circulait déjà dans les différents bureaux du CAA-Québec, dont celui de Trois-Rivières, les instigateurs du projet souhaitent rappeler au gouvernement que seulement 4 % ou 5 % du montant recueilli par la taxe d'accise sur l'essence sert effectivement à entretenir et améliorer le réseau routier. «Au Québec, il y a 2800 kilomètres de routes qui sont rattachées à ce réseau», explique M. Louis Arseneault, directeur adjoint aux affaires publiques pour le CAA-Québec. Dans la région, les autoroutes 20, 40, 55, de même que la route 155, en font partie. Des études ont révélé que près de 40 % de ces routes sont sous la norme de qualité acceptable pour ce qui est du revêtement, du tracé ou de la largeur des voies.

«L'état actuel du réseau routier engendre environ 350 décès par année», précise M. Arseneault. Et on ne parle pas des décès survenus à la suite d'accidents dus à des bris mécaniques des véhicules ou à des conditions climatiques défavorables, mais uniquement des accidents attribuables au piètre état des routes. Actuellement, sur le coût de chaque litre d'essence vendu au Canada, environ 0,10 \$ vont au gouvernement fédéral. «Cette taxe rapporte 5 milliards \$, dont un provient entièrement du Québec. Seulement 4 % ou 5 % de ce montant revient sur les routes, alors que le reste est versé au fonds consolidé du gouvernement canadien», explique le porte-parole.

En tête de liste

Assurance-médicaments: près de 30 000 personnes inscrites dans la région

Trois-Rivières (MF)

■ Depuis le début de la campagne d'information à propos du nouveau régime d'assurance-médicaments, c'est la région Mauricie - Bois-Francs qui affiche le plus haut taux d'augmentation des inscriptions. Plus de 40 % de la population visée est déjà inscrite, c'est-à-dire 29 741 personnes sur les 73 010 qui doivent s'inscrire. Ce pourcentage place la Mauricie - Bois-Francs en tête de la liste des régions du Québec, au chapitre du pourcentage de la population inscrite.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec rappelle que l'inscription au régime est obligatoire pour les personnes qui n'ont pas d'assurance-médicaments et qui n'ont pas accès à une assurance collective en tant que travailleuses et travailleurs, ou de par leur conjoint ou conjointe.

À partir du 1er janvier 1997, les personnes inscrites au régime qui achèteront des médicaments paieront une franchise de 25 \$, puis 25 % du coût des médicaments achetés, jusqu'à un maximum variant entre 50 \$ et 187,50 \$ par période de trois mois. Les personnes non inscrites devront pour leur part payer les médicaments en totalité. Les personnes visées doivent s'inscrire par téléphone en composant sans frais le 1-888-435-7999 et ce, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 20 heures. ■



(Image-Média: Alain Bédard)
De passage à la succursale trifluvienne du CAA-Québec, Elizabeth Keller et Tamara Stevenson ont profité de l'occasion pour sensibiliser la population à l'urgence de procéder à des travaux de réfection du réseau routier national.

«Si un programme sérieux d'infrastructures devait être mis sur pied, cela améliorerait non seulement la sécurité des voyageurs, mais aussi la situation économique, le tourisme et l'environnement», ajoute-t-il.

Selon M. Arseneault, c'est la première fois que le CAA national déploie autant d'efforts pour une campagne de sensibilisation. En plus de recueillir les signatures de sympathisants tout au long du trajet, Elizabeth et Tamara expliquent le but de l'opération et récupèrent les pétitions qui ont été signées localement. Déjà, plus de 400 personnes de la région ont signé cette pétition, pour laquelle aucun objectif précis n'a été fixé. «Les gens peuvent aussi signer une carte postale et envoyer ce message à leur député à Ottawa», explique Mme Keller. Elle ajoute que l'intérêt manifesté par la population face à cette réalité est encourageant. «Partout où on passe, les gens sont intéressés. Lorsqu'ils ne sont pas au courant de la situation et qu'on leur explique, la plupart veulent signer», conclut-elle. ■

VENTE DE FERMETURE
ARTICLES DE CHASSE et PÊCHE
DE
40% à 60%
sur toute la marchandise en magasin.
PERRIER SPORT
4883, boul. des Forges, Trois-Rivières
379-3405

loto-québec résultats

1^{er} numéro 910367
2^e numéro 001477
10 000 \$ 10 000 \$

3^e numéro 626910
4^e numéro 912196
10 000 \$ 100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

LANCO Tirage du 96-10-30
1 2 7 8 14
18 19 21 25 29
31 32 35 42 46
48 51 63 64 66

Extra Tirage du 96-10-30
3 4 NUMÉRO
870 5799 631323

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE TROIS-RIVIÈRES

AVIS PUBLIC

Selon les dispositions de l'article 163 de la Loi 106, Loi sur les élections scolaires, je, Jean Sauvageau, président d'élection donne l'AVIS PUBLIC que les personnes nommées ci-dessous ont été élues commissaires de la Commission scolaire de Trois-Rivières pour représenter les circonscriptions électorales suivantes :

Circonscription no 8 Jean-François Gaudette
Circonscription no 10 Jean-Pierre Bordeleau

Donné à Trois-Rivières, ce 31e jour d'octobre 1996

JEAN SAUVAGEAU,
président d'élection

Les policiers de la fête

Soirée de l'Halloween à Shawinigan

Shawinigan (MC)

Les ribambelles d'enfants grimés et costumés qui vont faire la tournée de l'Halloween dans les rues de Shawinigan ce soir, auront droit aux gâteries des agents-patrouilleurs de la ville.

En effet, plusieurs voitures-patrouilles aux gyrophares multicolores et certaines banalisées de la Sécurité publique, vont sillonner les rues, entre 17 h 30 et 21 h., ce soir.

Accompagnés de bénévoles, les agents vont distribuer des sacs de friandises aux ninja, tortues, sorcières, fées, clowns... tout en leur donnant des conseils de sécurité.

Les forces de l'ordre, en déployant ainsi «l'opération citrouille», prêteront une attention particulière aux bambins et aux groupes d'enfants à la recherche de citrouilles éclairées, annonciatrices de gourmandises. Pas moins de 1200 sacs de bonbons seront donnés. Une commandite du mouvement Desjardins, du magasin IGA, de l'administration municipale et du Festival des pompiers.



(Photo Marcel Aubry) L'Halloween sera également célébrée en bonne et due forme à l'École secondaire La Découverte de Saint-Léonard-d'Aston. Pour mettre un peu d'ambiance dans l'école, les élèves de 4e et 5e année, inscrits à l'option arts plastiques, ont fabriqué cette année cette maison hantée qu'ils ont installée dans la grande salle des pas perdus, au rez-de-chaussée. Mme Louise Lauzière, enseignante en arts plastiques, est plutôt fière de la réalisation de ses élèves.

Deuxième appel à la bombe

Le Centre de formation professionnelle Qualitech est la cible d'un plaisantin

Martin Francoeur
Cap-de-la-Madeleine

Le Centre de formation professionnelle Qualitech, situé sur la rue des Érables à Cap-de-la-Madeleine, a encore une fois été la cible d'un appel à la bombe, en début de soirée hier.

Vers 18 h 15, un individu a prévenu la secrétaire-réceptionniste de l'établissement qu'une bombe allait exploser, sans cependant préciser d'heure, contrairement à l'appel qui avait été logé à cet endroit presque à la même heure mardi.

C'est d'ailleurs la réceptionniste qui a affirmé avoir reconnu la voix de celui qui avait appelé la veille. L'homme semblait cette fois plus nerveux que mardi, plus pressé. Les policiers ont pu retracer la provenance de l'appel, soit un téléphone public dans le secteur des Galeries du Cap.

Le Centre de formation professionnelle Qualitech a été évacué dans les

minutes qui ont suivi l'appel. Les policiers de la Sécurité publique de Cap-de-la-Madeleine ont à nouveau établi un périmètre de sécurité puis fouillé les lieux, en vain. Ils ont demandé le robot de la Sûreté du Québec, qui leur a été refusé en raison de l'absence de colis suspect.

Une demande d'assistance a aussi été faite à la Sûreté du Québec pour qu'un maître-chien puisse se rendre sur les lieux. Comme aucun n'était disponible avant ce matin, les policiers ont maintenu l'ordre d'évacuation et poursuivent présentement leur enquête.

Mardi soir, le Centre Qualitech avait été l'objet d'un appel semblable, mais l'individu avait alors précisé que l'engin allait exploser à 20 h 30, ce qui ne s'est d'ailleurs pas produit.

Hier, l'interlocuteur n'a pas précisé l'heure de l'explosion, ce qui a comme effet d'interdire l'accès à l'intérieur de l'immeuble.

Le couteau retrouvé

Montréal (PC)

Un couteau maculé de sang retrouvé rue Goyer près du restaurant Harvey's fait l'objet d'expertises sanguines et digitales au centre de médecine légale, étant considéré comme une des armes ayant servi aux meurtres crapuleux de Guy Desmarais et Robert Pinto, deux célibataires domiciliés à Montréal.

Selon le lieutenant détective Jean-François Martin de l'escouade des homicides, ce couteau pourrait provenir de la cuisine du restaurant du quartier Côte-des-Neiges.

Un rapport sommaire d'autopsie rendu public hier révèle que les victimes furent égorgées et eurent la tête rouée de coups à l'aide d'un ou de plusieurs objets contondants.

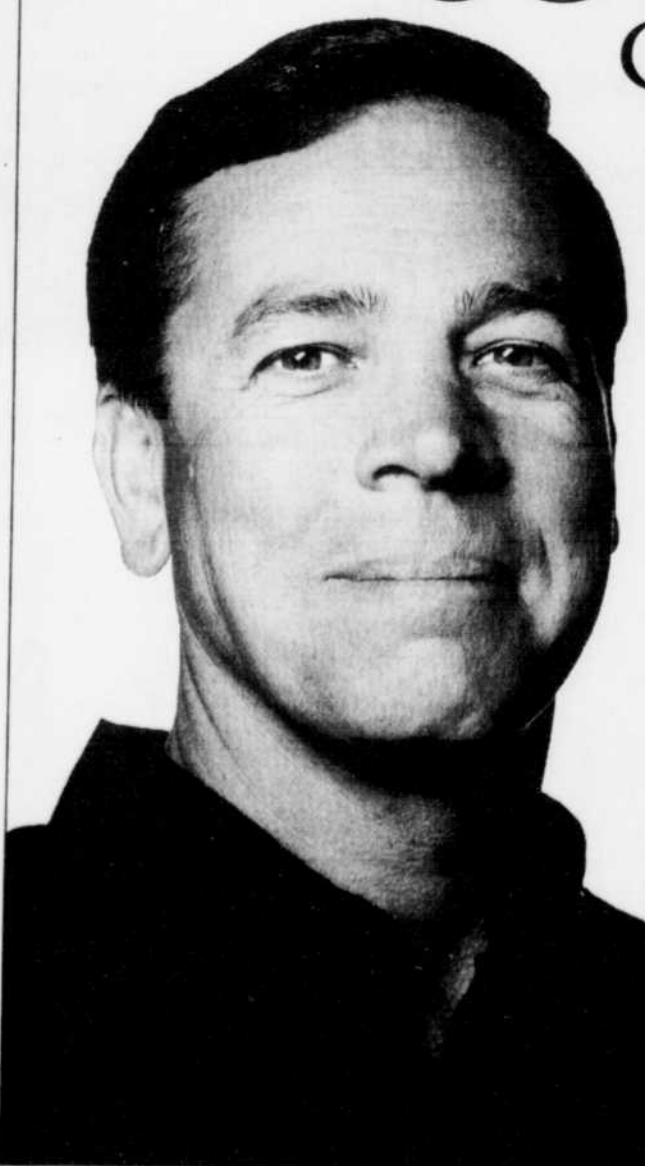
Rappelons qu'une serveuse âgée de 20 ans ayant survécu au carnage lutte toujours contre la mort aux soins intensifs d'un hôpital montréalais avec sa mère à son chevet.

La jeune femme travaillait au Harvey's pour aider sa famille à «rejoindre les deux bouts» à la fin du mois.

L'organisme Jeunesse au Soleil a reçu plusieurs dons s'adressant à la famille de la survivante. «De nouveaux donateurs sortis de l'ombre», nous affirme Sid Stevens, le dirigeant de l'organisme.

Les policiers sont toujours à la recherche de trois individus dans la vingtaine aperçus vers 2 heures du matin circulant près du restaurant Harvey's situé au 6775, Côte-des-Neiges.

SÉCURITÉ, SOUPLESSE, CROISSANCE. GARANTI.



JEAN et son IDÉE d'un PLACEMENT JUDICIEUX

Le Dépôt à terme Optimum¹

Avec ce placement, il bénéficie de la sécurité d'un taux fixe et d'un retour sur investissement avantageux après une année complète. Que dire de plus? Il peut encaisser son placement en tout temps et sans pénalité après 30 jours. Après 30 jours, il bénéficie donc d'une souplesse semblable à celle d'un compte d'épargne, ainsi que de la sécurité et de la croissance d'un placement à terme.

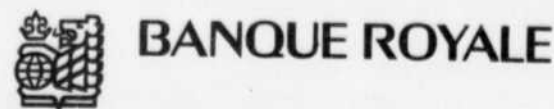
Le CPG Privilège Plus¹

Le CPG Privilège Plus est un placement à terme de trois ans avec un taux d'intérêt très concurrentiel, encaissable tous les ans à la date d'anniversaire*. Pour une souplesse maximale, il peut encaisser plus tôt en bénéficiant du taux à la date d'émission pour la durée encourue. Pour une croissance maximale, il peut le laisser fructifier.

SÉCURITÉ. SOUPLESSE. CROISSANCE.

Si c'est ce que vous recherchez dans un placement à terme, venez nous voir bientôt. Ces placements sont disponibles à n'importe quelle succursale de la Banque Royale ou du Trust Royal, ou en composant le 1 800 769-2599. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Actions en direct Banque Royale Inc. offrent également ces produits à leurs clients.

Pour plus de détails, contactez la succursale la plus proche de chez vous. Offre d'une durée limitée.



¹ Le Dépôt à terme Optimum de la Banque Royale et le CPG Privilège Plus sont offerts pour un temps limité, aux clients des Services bancaires personnels uniquement. Cette offre peut être annulée en tout temps après le 1^{er} octobre 1996. * Si vous choisissez d'encaisser votre placement après un ou deux ans à la date d'anniversaire, vous recevrez le taux en vigueur à la date d'échéance pour le terme écoulé.



Le Sommet économique plein écran!

En direct 19h

Des entrevues sur le vif. Une analyse solide des débats de la journée.

Québec plein écran avec Anne-Marie Dussault



Agitation au Pavillon Bourgeois

Un policier légèrement blessé

Trois-Rivières (MF)

Les policiers de la Sécurité publique de Trois-Rivières ont dû aller mettre un peu d'ordre au Pavillon Bourgeois, un centre pour jeunes contrevenants situé sur la rue Papi-neau à Trois-Rivières.

Vers 21 h 15, ils ont été appelés à se rendre sur les lieux après qu'un jeune eut résisté à sa mise en isole-

ment par un éducateur du centre. Une quinzaine d'autres résidents auraient alors décidé de se révolter et de jouer du coude.

Les jeunes forcenés auraient même utilisé des queues de billard pour menacer les éducateurs et les policiers qui tentaient de refréner leurs élans de violence. Un policier a été légèrement blessé lors de l'altercation.

COUPON DÉCOUPEZ ICI

ANTIROUILLE

Garantie 1 AN **3395\$** Complet plus taxes

ANTIROUILLE A L'HUILE DE PREMIERE QUALITE NE COULE PAS ET DEGAGE UNE ODEUR AGREABLE

CENTRE DE L'AUTO E.L.

6865, boul. Jean-XXIII, Trois-Rivieres-Ouest
Pour rendez-vous 377-0308 ou 377-0425

COUPON DÉCOUPEZ ICI

JOURNÉES PORTES OUVERTES

3 et 24 NOVEMBRE 96
13 H À 15 H 30

5 programmes de niveau collégial dont 4 en bureautique et l'exclusivité du programme Administration et informatique

Prêts et bourses Aide financière du Collège Service de résidence

Service de placement Coop étudiante en produits informatiques

Collège Moderne de Trois-Rivières

(819) 378-1123

AUCUNS FRAIS D'INSCRIPTION LORS DE CES JOURNÉES

3730, rue Nérée-Beauchemin, Trois-Rivières (Québec) G8Y 1G1

Déjà près de 50 000 visiteurs ont franchi les tourniquets

L'optimisme règne au Musée des arts et traditions populaires du Québec

Roger Levasseur
Trois-Rivières

■ Ayant ouvert ses portes le 26 juin dernier, le nouveau Musée des arts et traditions populaires du Québec, à Trois-Rivières, pourrait franchir le cap des 100 000 visiteurs pour sa première année d'opération. C'est ce qu'a laissé savoir Mme Carole Schmidt, directrice des communications, en ajoutant qu'on comptait jusqu'à maintenant près de 50 000 personnes.

Mme Schmidt explique que la provenance de la clientèle a changé ces dernières semaines. «Cet été, 50 % de nos visiteurs provenaient du Québec et l'autre moitié d'ailleurs, que ce soit d'Europe, des États-Unis, de partout en fait. À certains moments, on se promenait dans le Musée et on entendait parler toutes sortes de langues. Depuis

la fin de la saison touristique, notre clientèle vient majoritairement de la Mauricie et des régions environnantes, Québec, Montréal», a défini la responsable des communications.

Concernant l'achalandage, la porte-parole du Musée rappelle que les études de faisabilité prévoient un chiffre de 107 000 visiteurs pour la première année. «C'est difficile de savoir si nous obtiendrons ce chiffre, car actuellement, on se bâtit. On bâtit notre clientèle, notre fréquentation. Chaque mois est imprévisible et nouveau. C'est le départ et on ne peut pas faire de comparatifs avec les chiffres de l'an dernier, comparer les changements de température, etc.», a enchaîné Mme Schmidt.

La responsable appuie son optimisme quant à la fréquentation prochaine du Musée sur les commentaires fournis

par les membres des nombreuses associations qui y ont tenu des activités, ces dernières semaines. L'emballage semble être généralisé. «Nous sommes un musée de la communauté et nous offrons toutes sortes de facilités. Par exemple, la Kruger tient chaque année un concours de dessins sur la sécurité au travail. 150 jeunes y participent. 12 dessins sont primés et servent à la confection d'un calendrier. L'activité se déroulera ici. Et justement parce que nous sommes un musée ouvert au milieu, nous tiendrons en plus une exposition des 150 dessins», a illustré Mme Schmidt.

À cette période de l'année, le Musée des arts et traditions populaires du Québec reçoit également beaucoup de groupes d'étudiants. «Que ce soit pour les élèves du primaire, du secondaire, ou les plus vieux du collégial ou de l'université, nous offrons des points

d'intérêt susceptibles de les captiver, sans compter les ateliers de création, programmes éducatifs, ateliers interactifs, etc.

Pour la période de Noël, la responsable promet qu'on en mettra plein la vue. «Nous sommes «le» musée de la civilisation québécoise. Nous sommes également celui des arts et traditions populaires. On peut donc imaginer tout

ce qu'on peut offrir à une période aussi riche en traditions du passé. On réveillera des souvenirs. Ce sera le moment idéal de retrouvailles pour les jeunes, les plus vieux, les familles. Tous vont y trouver leur plaisir, je vous l'assure», a promis Mme Schmidt.

Soulignons que le Musée des arts et traditions populaires du Québec est ouvert au grand public du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h.

Le pont de la 159 rouvert

Le calvaire des gens de Saint-Stanislas est terminé

J.-André Dionne
Saint-Stanislas

■ Le calvaire des gens de Saint-Stanislas, qui ont dû vivre de nombreux inconvénients occasionnés par la fermeture du pont de la route 159 au trafic lourd, depuis la fin du mois de juillet, est terminé.

Tel que prévu, l'entrepreneur Structure d'acier Orléans a terminé les travaux de remplacement des membrures supérieures et de certaines membrures verticales du pont qui avaient été accrochées par un camion-fardier. Les travaux, qui ont mis un certain temps à démarrer, en raison du délai de livraison des matériaux, ont pu en réalité être effectués en dedans de dix jours.

La facture des travaux proprement dits s'élève à 48 000 \$. À ce montant, il faudra ajouter les coûts des travaux de construction de deux gabarits, qui seront érigés à quelques mètres des entrées du pont et qui indiqueront la hauteur de dégagement entre le tablier et les membrures supérieures, à savoir 4,2 mètres.

Ces gabarits seront faits solidement, si bien que si un véhicule dépassait la hauteur permise, il se trouvera coincé avant de parvenir au pont.

Le ministère des Transports du Québec procédera à l'installation de panneaux d'affichage pour indiquer la présence des gabarits de même que la hauteur limite.

Les coûts de réparation devraient être refilés à la compagnie d'assurance du camionneur qui a causé l'accident.

D'autres frais pourraient s'ajouter notamment les coûts de gardiennage occasionnés à la municipalité qui assurait le contrôle du passage de certains véhicules, notamment les autobus scolaires et la machinerie agricole. À l'hôtel de ville de Saint-Stanislas, on était en train de compléter le dossier.

Enfin, il ne faudrait pas être surpris de voir certaines réclamations provenant des entreprises ou des commerces qui ont été affectés par la fermeture du pont au trafic lourd, ce pendant presque trois mois.

NE RESTEZ PAS PRIS AVEC D'AUTRES PNEUS HIVER

GARANTIE*
jusqu'à l'an 2000

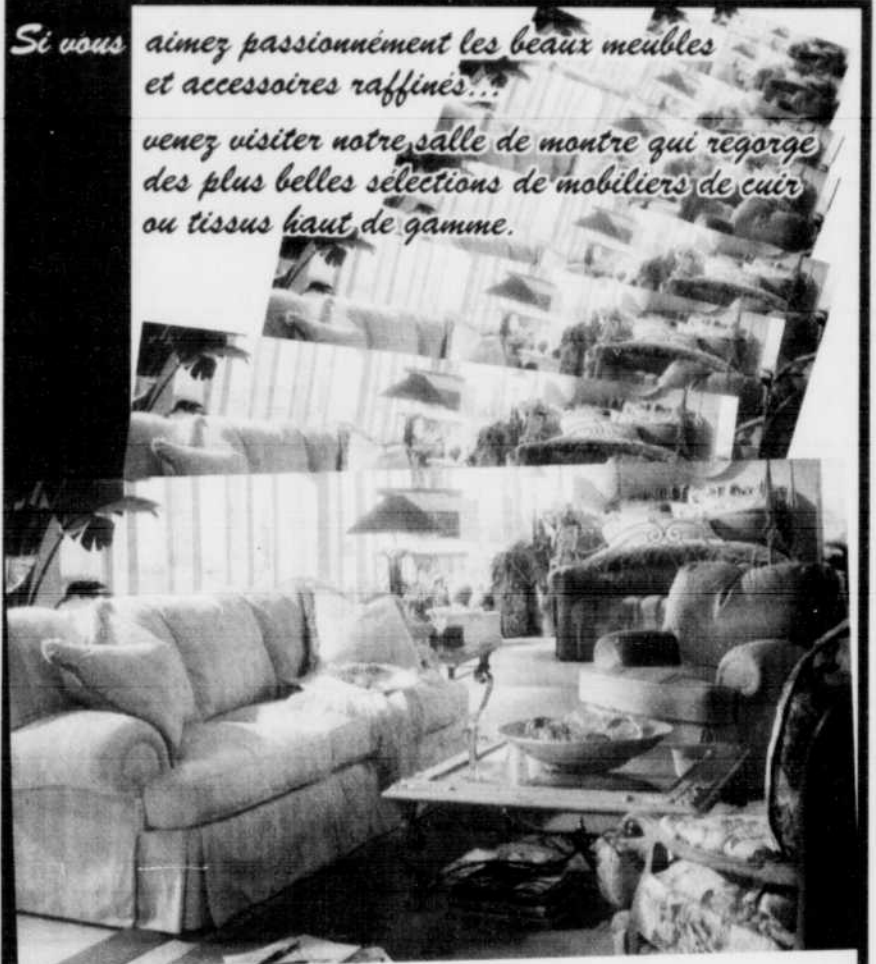
Remorquage GRATUIT
GARANTIE*

GARANTIE*
de satisfaction
de 30 jours

**VENEZ VOIR
LES VRAIS
SPÉCIALISTES
POUR VOUS
CONSEILLER !**



MICHELIN ALPIN
LAGACÉ ET FILS LTÉE
UNIPNEU ALIGNEMENT ET ÉQUILIBRAGE DES PNEUS
VENTE GROS ET DÉTAIL
330, BOUL. SAINT-LAURENT EST,
LOUISEVILLE
Tél. : (819) 228-5421
MICHELIN
PARCE QUE LES PNEUS, C'EST IMPORTANT



Si vous aimez passionnément les beaux meubles et accessoires raffinés... venez visiter notre salle de montre qui regorge des plus belles sélections de mobiliers de cuir ou tissus haut de gamme.

Vous serez impressionnés de découvrir tant de belles choses dans votre région et dans un même magasin.

NOS CONSEILLERS EN AMÉNAGEMENT SONT À VOTRE SERVICE

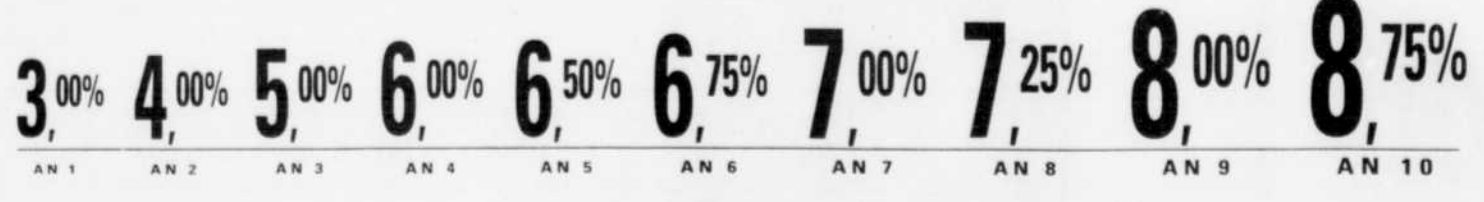
Jac Parent
MEUBLES & DESIGN

SERVICE D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
Tél.: (819) 539-2293
Fax : (819) 539-1707

2783, SAINT-ALEXIS, SHAWINIGAN, QC, G9N 2Z6

Taux minimums garantis pour dix ans

Des taux minimums garantis pour dix ans vous assurent que les taux affichés dans cette offre ne baisseront jamais, et qu'ils peuvent être haussés si les conditions du marché le justifient. Sur une période de 10 ans, les obligations à intérêt composé rapporteront un taux de rendement annuel composé minimum de 6,21%. Comme toujours, les Obligations d'épargne du Canada sont encaissables en tout temps, sans frais.



OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

En vente jusqu'au 1^{er} novembre. Composez le 1 800 575-5151 ou visitez notre site web : www.csb-oecc.ca

Canada

VOTRE DON VA LOIN
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

5 \$

DE RABAIS

SUR TOUTES LES PEINTURES EN FORMAT DE 3.78 LITRES (sans exception)

Cette offre se termine le 16 novembre 1996

3790, boul. des Forges, Trois-Rivières 375-8228
5250, boul. Jean-XXIII, Trois-Rivières-Ouest 378-3333

La Fondation du Collège Laflèche a «L'avenir en tête»

Nancy Massicotte
Trois-Rivières

La Fondation du Collège Laflèche tiendra pour les cinq prochaines années une campagne de souscription qui a pour but de soutenir le projet de développement du Collège et de constituer un fonds de bourses pour les étudiants.

L'objectif général de la campagne a été établi à un million \$. Mais déjà, hier, 35% de l'objectif était assuré grâce à un don de 275 000 \$ en provenance des membres du personnel et à une contribution de 75 000 \$ de l'Association générale des étudiants.

Au cours des prochains mois, les milieux institutionnel, industriel et commercial seront sollicités à leur tour. Au printemps, ce sera au tour des anciens étudiants, des parents et du grand public.

Sous le thème «L'avenir en tête», cette campagne comporte quatre priorités. Dans un premier temps, une partie de l'argent amassé (250 000 \$) servira à la création d'un fonds de dotation. Celui-ci sera remis sous forme de bour-



(Image-Média: Patrick Beauchamp)
De gauche à droite: M. Jean Poliquin, président de la Fondation du Collège Laflèche, M. Claude Lefebvre, président de la campagne et M. Guy Vachon, directeur général du Collège Laflèche.

ses aux étudiants, qui malgré des succès remarquables, ne pourraient envisager de poursuivre leurs études.

Environ 300 000 \$ serviront au réaménagement du centre de ressources didactiques. La bibliothèque occupe en effet les mêmes espaces physiques depuis les débuts. Mais comme la clientèle a triplé, elle doit être actualisée afin de répondre aux besoins des usagers et être adaptée aux nouvelles technologies d'information et de communication.

Un autre 300 000 \$ sera utilisé pour l'aménagement de locaux faisant suite à la relève institutionnelle. Ainsi, les locaux des professeurs, les salles de réunion pour le personnel et les espaces de travail pour les étudiants seront utilisés plus efficacement. De même, 150 000 \$ permettront la mise à jour régulière des équipements informatiques et scientifiques.

Le directeur général du Collège Laflèche, M. Guy Vachon, a tenu à préciser que cette campagne de souscription n'a pas pour objet d'assurer l'équilibre budgétaire des opérations courantes et ce, malgré la réduction des subventions gouvernementales. «Elle s'inscrit plutôt

dans un contexte où c'est une nouvelle corporation qui assure maintenant la suite du projet éducatif», a-t-il mentionné.

En effet, le soutien de la communauté des Ursulines avait permis de maintenir un équilibre budgétaire depuis l'ouverture du Collège Laflèche en 1969. Mais en novembre 1994, les Ursulines se sont retirées des activités du Collège. Une nouvelle corporation a donc été créée pour assurer la relève institutionnelle.

Rappelons en terminant que le Collège Laflèche est le seul établissement privé d'enseignement collégial offrant une gamme de programmes préuniversitaires et techniques dans la région. Plus de 1100 étudiants fréquentent cette année le Collège à l'enseignement régulier et 200 à l'éducation permanente dans 12 programmes d'études différents.

De même, 500 personnes participent à des activités organisées par l'éducation permanente. Le Collège assure par ailleurs l'emploi de 200 personnes et son budget dépasse les huit millions \$.

Campagne pour les gens d'ici

Louise Plante
Trois-Rivières

C'est à nouveau sous le thème «La vraie campagne» que l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Mauricie, (ARLPHM) qui regroupe 35 membres, tiendra sa campagne de souscription annuelle qui prendra cette année la forme d'une offensive de télémarketing qui aura lieu du 4 novembre au 6 décembre.

Le président d'honneur de l'événement, M. Yvon Picotte, a en effet insisté sur le fait que l'argent amassé en région reste entièrement en région et retourne en services dans une proportion de près de 80%. Les porte-parole de l'ARLPHM ont insisté sur ce point et mis la population en garde contre les campagnes de souscription nationales pour les personnes handicapées dont les frais d'administration sont très élevés et les retombées régionales plutôt minimes.

L'objectif de cette année est de 25 000 \$. Cette somme s'ajoutera à celles déjà consenties par le programme intermunicipal et le fonds régional. Les personnes qui feront un don, recevront en échange des coupons rabais, d'une valeur de 500 \$, échangeables chez les commanditaires participants.

Rappelons que la mission de l'association est de promouvoir les droits aux loisirs des personnes handicapées.

Cette petite boîte a déjà transporté des tonnes de matériel médical et scolaire.



À l'Halloween, remplissez-la encore.



4 DERNIERS JOURS CHEZ SEARS

TOUTES LES
CUISINIÈRES

TOUTS LES
RÉFRIGÉRATEURS

TOUTS LES
ASPIRATEURS**

TOUTS LES
ENS. DE MATELAS

TOUTES LES
CHAÎNES STÉRÉO

TOUTS LES
TÉLÉCOPIEURS

TOUTES LES
MACHINES
À COUDRE

**DÉJOUÉZ
LA
TPS***

PLUS, AVEC LA CARTE SEARS,
RIEN À PAYER AVANT MAI 1997†

SUR TOUTS LES GROS ÉLECTROMÉNAGERS, MACHINES À COUDRE,
ASPIRATEURS**, MEUBLES†† ET CERTAINS APPAREILS ÉLECTRONIQUES

TOUTS LES
TAPIS
DÉCORATIFS

TOUTES LES
TABLES

TOUTS LES
CANAPÉS

TOUTS LES
MOBILIERS DE SALLE
À MANGER

TOUTS LES
MOBILIERS DE
CHAMBRE

TOUT
L'ÉQUIPEMENT
AUDIO
ET PLUS

*Déjouez la TPS. Sears déduit de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre s'applique à la marchandise en stock dans les magasins Sears. Cette offre ne s'applique pas aux frais de paiement différé, de livraison, de contrat d'entretien ou d'installation.

†Rien à payer avant mai 1997, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 355 de frais de paiement différé. Renseignez-vous.

Ces deux offres ne s'appliquent pas aux achats sur catalogue ou des centres de liquidation.

††Rayon meubles, sauf meubles de patio et pour bébés.

**Rayon machine à coudre/sol, sauf aspirateurs d'atelier.

Meubles non disponibles dans tous les magasins.

ÇA, C'EST SEARS AUJOURD'HUI

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 3 NOVEMBRE 1996

dans le limite des stocks disponibles.

Copyright 1996. Sears Canada Inc.

SEARS
Attendez-vous à plus

Prochain marathon samedi 26 octobre

Le Nouvelliste

EN BONS D'ACHATS ÉCHANGEABLES
DANS LES COMMERCES DU

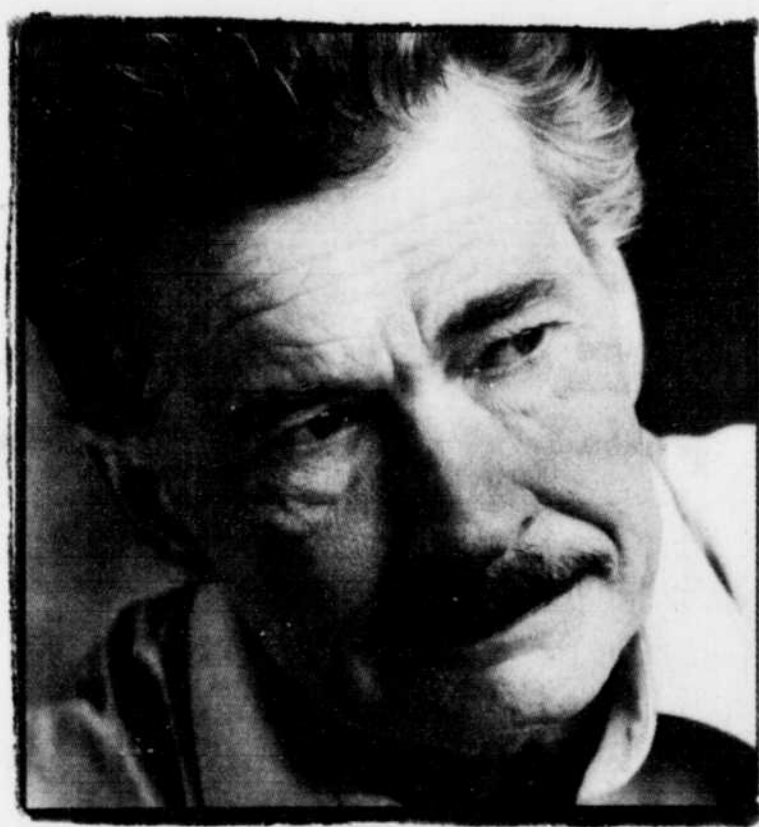
CENTRE COMMERCIAL

LesRivières



CE SAMEDI, RETROUVEZ VOTRE CARTE DE BINGO (COULEUR VERTE) DANS LE TÉLÉ-PLUS.

Si j'avais une job...



EN MATIÈRE D'EMPLOI, NOUS N'ACCEPTERONS PAS LE CONDITIONNEL

Les centrales syndicales ont déposé un plan d'action qui permettrait de presque doubler les 40 000 emplois qui se créent chaque année au Québec et de réduire le taux de chômage de 12 % à 8 % sur une période de 6 ans.

Lors du Sommet, c'est donc à des engagements fermes en ce sens auxquels nous nous attendons de la part des gouvernements, des sociétés d'État et des entreprises. Des engagements pour tout mettre en œuvre pour que de nouveaux emplois se créent, pour que des hommes et des femmes gardent leur emploi ou en retrouvent un.

En matière d'emploi, désolé, le conditionnel, on ne l'acceptera tout simplement plus.



Conjuguons nos efforts
L'URGENCE, C'EST L'EMPLOI



(Image-Média: Alain Bédard)

La juge Slater assermentée

Une deuxième femme vient se joindre à l'équipe de magistrats de la cour du Québec à Trois-Rivières. La juge Dominique Slater a été assermentée au cours d'une cérémonie protocolaire tenue au palais de justice de Trois-Rivières. La juge Slater a prêté serment en présence de la juge Huguette Saint-Louis, juge en chef de la cour du Québec.

Palais de justice

Claude Savary
Trois-Rivières

Robert Sauvageau: partie remise

La cause de l'homme d'affaires et photographe Robert Sauvageau, accusé de trois agressions sexuelles, a de nouveau été reportée, hier, en cour du Québec. C'est que la juge de la cour supérieure chargée d'étudier une requête en certiorari déposée par le procureur de Sauvageau, Me Robert Bellemare, n'a pas encore rendu sa décision. Des retards dans la production de certains documents ont fait en sorte que la juge n'a pu disposer de la requête avant la date fixée par la cour du Québec. Le dossier à la cour du Québec a été donc remis au 19 novembre.

Roumains cités à procès

Deux ressortissants roumains vivant à Montréal, Petru Rasunoiu et Marian Vatamanu, ont été cités à procès au terme d'une enquête préliminaire qui voulait démontrer que les deux hommes seraient à l'origine de deux vols de fils de cuivre commis à Trois-Rivières-Ouest, en juillet dernier.

Curieusement, c'est par la police de la compagnie de chemins de fer du CN à Montréal et par les services de sécurité de Bell Québec qu'on a réussi à mettre la main sur les deux Roumains. La police du CN avait eu connaissance, grâce à un appel anonyme, que des individus se livraient au dénudage de fils de cuivre près d'une résidence de la rue Moreau à Montréal. Le CN a communiqué avec Bell pour vérifier si elle avait subi des vols. Chez Bell, on avait appris que la police de Trois-Rivières-Ouest avait signalé deux vols de fils dans les jours précédents.

L'enquêteur André Pronovost s'est donc rendu à Montréal et a réussi à identifier la provenance des fils de cuivre. Les fils auraient été amenés par les deux prévenus chez

un ferrailleur de Saint-Hubert. Hier, après que le procureur de la couronne, Me Jacques Blais, eût soumis sa preuve, les avocats des prévenus ont fait savoir que leurs clients renonçaient à la poursuite de l'enquête préliminaire. Le procès a donc été fixé au 24 mars.

Roger Livernoche plaide coupable

Roger Livernoche, un septuagénaire qui a eu sa part de problèmes judiciaires ces derniers mois, a finalement décidé, hier, d'en finir avec la justice en disposant de l'ensemble des accusations qui avaient été portées contre lui. Parmi celles-ci, il y en avait notamment une où l'accusé avait placé une fausse bombe à proximité de la résidence de son fils qu'il accuse de l'avoir déposséder de son argent.

L'accusé a tenté pendant un bon moment de prouver son innocence. Deux avocats se sont succédés pour le représenter mais c'est finalement sans l'aide d'aucun que l'accusé a plaidé coupable. Livernoche a dit qu'il n'avait plus d'argent pour se payer un avocat.

Comme il n'est pas coutumier qu'un homme de cet âge se retrouve devant le tribunal pour des accusations tout de même importantes, le juge René Crochetière a accepté qu'un agent de probation prépare un rapport pré-sentence. Il fera connaître sa sentence le 8 janvier.

Brunette: nouveau report

Guy-Ernest Brunette, un individu qu'on associe au vol qualifié commis l'été dernier à la caisse populaire Châteaudun de Cap-de-la-Madeleine, et à la suite duquel des personnes avaient été séquestrées puis libérées, devra attendre encore quelques jours avant de savoir ce qui l'attend.

Hier, l'avocat de Brunette étant absent, la cause a dû être reportée. L'affaire reviendra au rôle le 4 novembre. Brunette est actuellement détenu.

Drapeau obtient la compassion du juge

Porteur du virus VIH, il écope d'une sentence de sept mois

Claude Savary
Trois-Rivières

C'est une sentence empreinte de compassion que le juge André Plante, de la cour du Québec à Trois-Rivières, a rendu hier à l'endroit de Jean-François Drapeau, 34 ans, porteur du virus VIH, qui avait reconnu sa culpabilité à des accusations de vol et à une autre, plus sérieuse de menaces contre un policier.

Si, comme l'a fait remarquer le juge, les dossiers de vols n'étaient pas les plus importants, celui de menaces contre un policier l'était beaucoup plus.

Il faut comprendre la situation. Lorsque l'agent Gilles Larivière, de la Sécurité publique de Trois-Rivières-Ouest, a procédé à l'arrestation de Drapeau l'été dernier, ce dernier lui a déclaré qu'il était atteint du sida (Drapeau affirme lui avoir plutôt dit qu'il était porteur du VIH). Comme Drapeau avait saigné en raison d'une blessure qu'il avait subie au moment de l'arrestation, le policier a craint que la men-

ce de l'accusé soit sérieuse. Selon Me Hélène Carle, la procureure de la couronne au dossier, le policier a été inquiet pendant une certaine période de temps, jusqu'à ce qu'on l'assure qu'il ne pouvait avoir été contaminé.

L'avocate de Drapeau, Me Annie Saint-Pierre, a apporté des précisions, hier, sur les circonstances entourant la commission des crimes. Ainsi, une première fois, lorsque son client a volé du vin et de la bière dans un marché d'alimentation, il venait d'apprendre qu'il était porteur du VIH positif. Il a alors paniqué et est parti voler. La seconde fois, l'été dernier, Drapeau venait de voler deux bicyclettes. Cette fois, Drapeau venait d'apprendre que sa mère avait tenté de mettre fin à ses jours. Là encore, paniqué, il a recommencé à consommer de la cocaïne et a voulu mettre fin à ses jours. Il s'est bourré de médicaments mais plutôt que de succomber, il a eu l'esprit brouillé. Il a alors réalisé les deux vols de motos.

Pour Me Saint-Pierre, il y avait plein de circonstances dramatiques

pour expliquer l'attitude de son client. Me Hélène Carle a cependant répliqué qu'à son avis, l'accusé se servait de sa maladie pour atténuer l'importance de ses gestes.

Le juge Plante a tranché en disant tout d'abord à l'accusé qu'il était un voleur, un vrai, avec un train d'antécédents judiciaires. Il a cependant dit comprendre la situation personnelle de l'accusé et en a tenu compte dans sa sentence. Alors que la défense souhaitait une sentence de six mois de prison et que la couronne réclamait une peine allant de 9 à 12 mois, le juge a dit qu'il avait d'abord songé à une sentence de 12 mois. Mais, pour faire suite aux représentations de Me Saint-Pierre, il a accepté de soustraire l'équivalent de quatre mois et demi de détention préventive. Jean-François Drapeau a finalement écopé d'une peine de sept mois et demi de prison.

Lorsqu'il a quitté la salle, il a fait un large sourire à son avocate, visiblement heureux de la tournure des événements.

PRÉSENTE

LES DÉCORABAIS

BOIS FRANC 3/4 po massif

MERISIER 379\$
3/4 po Select
et Meilleur pi²

HÊTRE NATUREL 399\$
2 1/2 po
plus résistant que
l'ébène bois massif
de 1/2 po pi²

CHÊNE 479\$
Select
3/4 po pi²

Le pouvoir d'achat de plus de 100 magasins.

Depuis 1978
Vente • Pose

Tapis • Linoléum • Céramique • Bois franc • Store • Papier peint

5545, boul. Jean-XXIII
Trois-Rivières-Ouest

Télécopieur : 370-3855
379-5106

BINGO

Le Nouvelliste

10 MARATHONS DE 500\$ EN BONS D'ACHATS ÉCHANGEABLES DANS LES COMMERCES DU CENTRE COMMERCIAL LesRivières

5000\$ À GAGNER

VOICI LES NUMÉROS D'AUJOURD'HUI

8^e MARATHON - CARTE COMPLÈTE

Utilisez la carte verte distribuée dans le Télé-Plus du 26 octobre

Nous avons présentement une personne gagnante du 8e Bingo carte verte du 26 octobre. Le nom sera dévoilé vendredi.

Notez bien

La gagnante du 7e Bingo carte bleue du 19 octobre est Mme Louise Lambert de Cap-de-la-Madeleine

VEUILLEZ NOTER:

Les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Seules les cartes complètes seront acceptées. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Les règlements du concours sont disponibles au Nouvelliste, 1920 E. allée de la Paix, Trois-Rivières.

POUR VOUS ABONNER: (819) 376-2506 ou 1-800-565-2506

Le coeur...

BERLINE CIVIC LX 1997

208\$*

PAR MOIS,
LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT
INITIAL DE 845\$

DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS) • BOÎTE MANUELLE À 5 VITESSES • SUSPENSION INDÉPENDANTE À 2 LEVIERS TRIANGULÉS AUX 4 ROUES • RADIO AM/FM STÉRÉO À SYNTONISATION ÉLECTRONIQUE AVEC 4 HAUT-PARLEURS • DIRECTION ASSISTÉE • FREINS ASSISTÉS • COLONNE DE DIRECTION RÉGLABLE • BANQUETTE ARRIÈRE À DOSSIER RABATTABLE 60/40 • TÉLÉCOMMANDE DU COFFRE • MOULURES DE PROTECTION LATÉRALES • RÉTROVISEURS TÉLÉCOMMANDÉS • PNEUS TOUTES SAISONS DE 14 po • ENJOLIVEURS INTÉGRAUX

Saint-Pierre sera fixé en novembre

Royal Saint-Arnaud
Shawinigan

Opérateur de machinerie lourde, Yvon Saint-Pierre, 54 ans, de Shawinigan-Sud, saura le 29 novembre prochain si le juge Gilles Bergeron de la

cour du Québec le déclare coupable d'avoir conduit son véhicule, le 18 novembre 95, à Saint-Etienne-des-Grès, alors qu'il avait les facultés affaiblies.

Le juge aura aussi à déterminer, le cas échéant, si l'état de l'accusé est en lien avec les sérieuses blessures qu'il a

infligées à M. Gabriel Duplessis, déjà handicapé à une jambe, et qu'il a heurté avec son automobile cette journée-là.

Le procureur de la poursuite, Me Jean-François Bouvette, a appelé à la barre une bonne douzaine de témoins,

pour soutenir sa preuve qui selon lui, démontre hors de tout doute raisonnable que, le 18 novembre 95, Saint-Pierre était bel et bien en état d'ébriété au volant de son véhicule, une Cadillac, et que c'est à cause de cet état qu'il a heurté la victime dans cette affaire, lui infligeant de sérieuses blessures, notamment à la tête et à la jambe gauche, fracturée en trois sections.

Les témoins, dont deux policiers de la Sûreté du Québec appelés sur les lieux, sont venus dire tour à tour, qu'ils ont vu l'accusé titubant et dégageant une forte odeur d'alcool, sur les lieux mêmes de l'accident. Ghyslain Dupont, un jeune mécanicien de Saint-Etienne-des-Grès a notamment rapporté les paroles entendues de la bouche de l'accusé qui, accroupi près de la victime lui aurait dit: «Je m'excuse Gabriel, je ne t'ai pas vu».

Pour leur part, les agents Guy Sanschagrín et Guy Tremblay de la SQ ont soutenu qu'il ne fait aucun doute que Saint-Pierre était en état d'ébriété avancée le 18 novembre 95. À un point tel qu'il a uriné et déféqué dans son pantalon.

De son côté, M. Jean-Pierre Robitaille, témoin-expert de la couronne est venu expliquer qu'avec les 230 milligrammes enregistrés lors de l'alcootest,

les signes et symptômes observés par les témoins étaient tout à fait compatibles avec l'état de l'accusé qui, selon lui, a dû ingurgiter huit ou neuf consommations pour se mettre dans un tel état.

Par contre, en défense, Me Pierre-André Hamel, qui a eu recours à seulement cinq témoins, dont l'accusé, soutient que son client n'a consommé que deux bières, une grosse et une petite, dans les heures qui ont précédé l'accident.

Malgré les deux cognacs bus par Saint-Pierre, immédiatement après l'accident, le témoin-expert en défense, M. Pierre F. Blanchette soutient que ce scénario de consommation ne peut pas donner un résultat de plus de 45 milligrammes.

En plaidoirie, Me Hamel a d'ailleurs insisté sur les versions fortement contradictoires et l'écart important dans le degré d'alcoolémie.

Il a aussi fait remarquer au tribunal que la victime, Gabriel Duplessis, déambulait non pas sur le trottoir mais dans la rue. Il est d'avis que rien dans la preuve de la poursuite ne soutient la «causalité» entre l'état de son client et l'accident. Il réclame donc l'application du doute raisonnable et l'acquiescement, dans les deux cas. ●

Palais de justice

Royal Saint-Arnaud
Shawinigan

L'affaire des cailloux

Patrick Arvais et Martin Duguay, tous deux âgés de 19 ans de Saint-Boniface, ont eu droit à une sérieuse remontrance de la part du juge Gilles Bergeron de la cour du Québec.

Il s'agit des deux jeunes hommes qui, le 22 juillet dernier, à Saint-Boniface, se sont livrés à un jeu très dangereux, à partir d'un viaduc surplombant l'autoroute 55. Ils lançaient des cailloux sur les automobiles qui passaient en-dessous.

«C'est un geste stupide, absurde et innocent» de faire remarquer le juge à Arvais, en lui signalant qu'il aurait pu causer de graves accidents. Il l'a condamné à 600 \$ en lui imposant un engagement de garder la paix et avoir une bonne conduite pour un an.

«Vous ne devez pas vous trouver brillant» de dire le juge en s'adressant ensuite à Duguay, également reconnu coupable de conduite avec les facultés affaiblies. Il devra, au cours des huit prochains mois, payer plus de 1000 \$ d'amendes. Il doit aussi garder la paix et avoir une bonne conduite, au cours de la prochaine année.

Yan Demontigny reprend sa liberté

Yan Demontigny, arrêté en lien avec le hold-up survenu à la Banque Nationale de Saint-Tite, lundi après-midi, a pu reprendre sa liberté, en attendant son enquête préliminaire fixée au 6 décembre prochain.

D'ici ce temps, il est soumis à de sérieuses conditions dont celle de ne pas se trouver à la banque ou contacter son personnel, de quelque façon que ce soit.

Il ne doit pas non plus se trouver dans les bars, ou consommer des boissons alcoolisées dans des lieux publics. Il doit demeurer à l'adresse désignée par la cour, et ce, tous les jours entre 20h et 7h.

Il lui est également interdit de posséder toute arme à feu ou explosifs, imitation d'arme ou arme blanche.

Enfin, il doit prendre rendez-vous avec son médecin à propos de son problème de dépression.

Mandat contre Lise Lavoie

Même si l'avocat de la défense, Me Pierre-André Hamel, a indiqué au tribunal que sa cliente, Lise Lavoie, 35 ans de Trois-Rivières-Ouest, a subi une intervention gynécologique majeure le 10 octobre, pour expliquer son absence devant la cour, Me Jean-François Bouvette de la couronne a demandé l'émission d'un mandat contre elle.

Il a notamment rappelé que le 26 mai dernier l'accusée a fait défaut de se présenter devant le tribunal.

Lise Lavoie devait recevoir sa sentence par le juge Gilles Bergeron qui l'a reconnue coupable d'avoir, le 4 septembre 95, à Saint-Barnabé, conduit son véhicule les facultés affaiblies par l'alcool et d'avoir causé la mort de Jean-Pierre Gagnon, qui voyageait avec elle.

L'embarquée a été fatale pour celui qui célébrait ses 26 ans cette journée-là. Pour sa part, l'accusée s'en est tirée avec des blessures mineures. ●

CINÉ ENTREPRISE

CINÉMA DU CAP

DÈS LE 15 NOVEMBRE, LE COMPLEXE DE 7 SALLES ULTRA-MODERNE CINÉMA DU CAP OUVRE SES PORTES. GRÂCE À VOTRE QUOTIDIEN LE NOUVELLISTE ET VOTRE STATION ROCK DÉFENTE CHEY-FM, 400 PERSONNES POURRONT ASSISTER À LA

MAIS SOUFFLE,
BOISSON
GAZEUSE,
PRIX DE
PRÉSENCE...



ET LA CHANCE DE
VOIR UN DES
7 GRANDS
FILMS
PRÉSENTÉS!

SOIRÉE PORTES OUVERTES

LE JEUDI 14 NOVEMBRE 1996

SOYEZ LES PREMIERS, LE 14 NOVEMBRE PROCHAIN, À VIVRE L'EXPÉRIENCE CINÉMATOGRAPHIQUE ULTIME, UNIQUE DANS LA RÉGION!

POUR ASSISTER À LA SOIRÉE PORTES OUVERTES Faites parvenir le coupon ci-contre, dûment rempli, à CHEY-FM ROCK-DÉFENTE, 1500, rue Royale, bureau 260, Trois-Rivières G9A 6J4. Le mardi 12 novembre, un animateur de CHEY pourra se présenter chez vous ou à votre lieu de travail et vous remettre un laissez-passer double. Soyez parmi les 100 personnes qui recevront une visite surprise de l'animateur de CHEY.

CONCOURS CINÉMA DU CAP

NOM: _____
ADRESSE: _____ BUR: _____
VILLE: _____
CODE POSTAL: _____
TÉLÉPHONE: _____ ÂGE: _____

déchiré!

BERLINE ACCORD EX 1997



298 \$

PAR MOIS,
LOCATION 48 MOIS,
VERSEMENT
INITIAL DE 1 110 \$

- CLIMATISATION SANS CFC • DEUX COUSSINS GONFLABLES (SRS)
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 4 RAPPORTS À COMMANDE ÉLECTRONIQUE • SUSPENSION INDÉPENDANTE À 2 LEVIERS TRIANGULÉS AUX 4 ROUES • RADIO AM/FM STÉRÉO HAUTE PUISSANCE AVEC LECTEUR DE CASSETTES ET 4 HAUT-PARLEURS
- DIRECTION ASSISTÉE • FREINS ASSISTÉS • MOTEUR 16 SOUPAPES À INJECTION • PROGRAMMATEUR DE VITESSE • TÉLÉCOMMANDE DU COFFRE ET DU VOLET D'ESSENCE • VITRES, SERRURES ET RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES • PNEUS TOUTES SAISONS 15 po

*Offre d'une durée limitée. Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. Offres portant sur les berlines Civic LX (modèle EJ653V) et les berlines Accord EX (modèle CD563V) 1997 neuves. Versement mensuel de 208 \$/298 \$ pendant 48 mois pour un total de 9 984 \$/14 304 \$. Un versement initial de 845 \$/1 110 \$ ou échange équivalent, la première mensualité ainsi qu'un dépôt de garantie de 250 \$/375 \$ sont exigibles. Des programmes de financement sans versement initial sont également offerts. Franchise de kilométrage de 96 000 km, frais de 10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'acceptation du crédit. Transport et préparation (750 \$) ainsi que taxes, assurance et immatriculation en sus. Option d'achat de 8 313,30 \$/12 737,40 \$ plus taxes au terme de la location. Offre réservée aux particuliers. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez vos concessionnaires Honda.

LES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES
SANS CONCESSION.



Stores Draco
Verticaux et horizontaux
20% à 50%
de rabais

Vaste choix
de draperies, couvre-lits,
stores, tapis, papiers peints,
accessoires, cadres.

Colette Fortin
Décoration servie à domicile

201, Rocheleau, Cap-de-la-Madeleine-373-3614

Lyne Perron

Colette Fortin

Jeannine Martel

Tout simplement.

179⁰⁰ \$ mieux
Location 24 mois

Protégé SE 1997



PÉPIN
MAZDA

EMPORTE-MOI
Tél.: 377-5844

3135, Boul. St-Jean Trois-Rivières-Ouest

Offre valable pour un temps limité, basée sur une location de 24 mois ou 1500 \$ d'acompte au départ et le paiement du premier mois en plus de 200 \$ sur des fonds de roulement de la location. Frais de transport et de préparation de 600 \$ et taxes en sus. Photos à titre indicatif. Mazda du Québec Inc. 903008

Éditorial

Jacques Parizeau sort de l'ombre

Bernard Champoux

Depuis sa bourde monumentale du soir des résultats du référendum, il y a un an, Jacques Parizeau était resté bien au chaud à la maison, d'où il a pu attentivement surveiller les faits et gestes de son successeur.

Un successeur qu'il n'a pas choisi. Un Lucien Bouchard flamboyant qui l'avait relégué dans l'ombre au cours de la dernière période de la joute référendaire et à qui l'on doit le score serré du 30 octobre 1995.

Évidemment, ce n'est pas avec gaieté de coeur que Jacques Parizeau a tiré sa révérence quelques jours après cette amère défaite. Il savait que Bouchard l'avait remplacé dans le coeur des Québécois et qu'il attendait derrière le rideau qu'on lui fasse signe. Il a donc préféré lui céder la présidence du Parti québécois en utilisant le prétexte qu'il n'avait plus le goût de se battre contre l'argent et les allophones, dont il attribuait la responsabilité de la défaite référendaire.

Comme il avait agi à l'endroit de René Lévesque et de Pierre Marc Johnson à l'époque du «beau risque», Jacques Parizeau attaque maintenant Lucien Bouchard en lui reprochant de vouloir faire trop vite avec son objectif d'atteindre le déficit zéro

en quatre ans.

En politicien expérimenté qu'il est, il a choisi le meilleur moment pour faire une telle sortie : le Sommet sur l'économie et l'emploi qui se déroule à Montréal. Mais fallait-il s'attendre à autre chose d'un homme qui a raté tout simplement son départ et qui s'habitue mal à un rôle obscur.

Pourtant, l'ex-chef péquiste est en partie responsable de l'état lamentable de notre économie. Son entêtement à n'accepter aucun recul et compromissions vers son objectif de la souveraineté en a fait un chef pur et dur dont le discours a plutôt servi à éloigner les investisseurs et à déstabiliser l'économie québécoise.

De voir, aujourd'hui, le premier ministre essayer de rétablir les ponts avec les anglophones lui fait mal au coeur. Pour lui, on ne gagne rien à essayer de transiger avec les gens d'affaires anglophones et c'est une grave erreur de penser que l'amélioration des rapports avec la communauté anglaise de Montréal est une sorte de condition à la création d'emplois et au rassemblement des capitaux.

Jacques Parizeau manifeste surtout de l'inquiétude devant le fait qu'on ne parle presque plus de la souveraineté depuis qu'il a quitté les commandes du PQ. Tout en se disant d'accord avec la décision de mettre l'option en veilleuse pour mieux se consacrer

au relèvement de l'économie québécoise et permettre au peuple de souffler un peu, il y va cependant d'une mise en garde : réagir avant que l'appui populaire à la souveraineté diminue davantage dans les sondages.

M. Parizeau n'est pas sans se remémorer les circonstances ayant causé l'éclatement du PQ en 1984, en réaction à la décision de René Lévesque de mettre de côté l'option fondamentale du parti afin de se limiter à un rôle de bon gouvernement. Dépouillé ainsi de son idéal souverainiste, le parti glissa lentement dans la morosité jusqu'à la démission de plusieurs ministres influents dont Jacques Parizeau.

Même si les commentaires de son prédécesseur le dérangent quelque peu, Lucien Bouchard a une personnalité trop forte pour se laisser ébranler par des propos aussi incisifs. D'ailleurs, il n'est pas le genre à céder devant les critiques d'où qu'elles proviennent.

Actuellement, au Québec, l'heure est au redressement des finances publiques et il n'y pas de place pour les bravades et la rêverie à la Jacques Parizeau. Le premier ministre Bouchard sait ce qui peut en coûter de jouer constamment avec le feu et sans doute qu'il ne voudra pas passer à l'Histoire sous le qualificatif peu flatteur de «fossoyeur du Québec».

L'état du monde

Trois petits tours et puis s'en vont...

Sur la grande scène que constitue le théâtre des relations politiques internationales, certains acteurs tirent mieux leur épingle du jeu que d'autres. Nous avons déjà élaboré sur les concepts d'acteur et de ressources pour comprendre la dynamique particulière des États.

Est-il nécessaire de rappeler que la personnalité, le bagou et le charisme des dirigeants politiques sont des facteurs importants dans la réussite ou l'échec des manœuvres qu'ils entreprennent? La création de l'Inde, c'est Gandhi; Cuba, c'est Castro, comme la Yougoslavie c'était Tito! L'actualité nous fournit l'occasion, depuis quelques semaines déjà, de regarder comment se comportent certains meneurs de la scène politique actuelle. Allons voir cela d'un peu plus près.

Il y a tout d'abord Alexandre Lebed dans le rôle du déchu heureux. Sa destitution, par un Boris Eltsine de plus en plus moribond, du poste de secrétaire du Conseil de sécurité russe a fait les manchettes. Des proches d'Eltsine ont craint que des secteurs entiers de l'armée russe, sympathiques à l'ex-conseiller du président, le suivent dans une tentative de fuite en avant. On a même accusé Lebed de fomenter un coup d'État, ce qu'il a formellement démenti.

Celui qu'on présentait hier encore comme le candidat favori dans une éventuelle course à la succession de Boris Eltsine se retrouve donc, en apparence, sur le carreau. En apparence en effet, car il me semble plus juste de dire qu'il se retrouve, volontairement, dans les coulisses.

Le succès d'opinion remporté par Lebed, à la suite de la paix conclue avec les Tchétchènes, a eu pour effet de gonfler encore plus l'ego, déjà très fort, de l'ex-conseiller du président. Par ailleurs, ses façons de faire, menées en solitaire et jugées trop cavalières par les autres conseillers, ont eu tôt fait de les dresser contre lui. À l'étroit dans une structure politique où il devait partager le pouvoir... et la vedette avec le premier ministre Viktor Tchernomyrdine et le chef de l'administration présidentielle Anatoli Tchoubais, Alexandre Lebed a décidé d'aller faire son lit ailleurs.

En s'éloignant d'un gouvernement aux prises avec des problèmes économiques presque insolubles (mafia, chômage, etc.), il augmente ainsi ses chances de devenir le prochain homme fort de la Russie si des élections présidentielles sont déclenchées. En voilà un que l'on devrait revoir d'ici peu.

Le président français Jacques Chirac a, quant à lui, campé le rôle

de «l'empêcheur de tourner en rond», de celui par qui le scandale arrive. Son passage, plutôt remarqué, en Israël et en Palestine a provoqué énormément de remous dans le milieu diplomatique international. Lors de sa visite mouvementée, ses accompagnateurs ont même été bousculés et rudoyés, il a rappelé avec éclat aux dirigeants politiques d'Israël que la France ne reconnaissait pas la souveraineté israélienne sur Jérusalem-Est. Plus tard, à Ramallah en Cisjordanie, il a exhorté les Palestiniens à garder confiance dans le processus de paix et à maintenir ouverte, malgré la reprise de la violence, la voie vers une solution pacifique du conflit. Il est par ailleurs devenu le premier chef d'État étranger à prononcer un discours devant l'Assemblée constituante de l'Autonomie palestinienne élue il y a neuf mois. On a pu y voir là un geste «à la de Gaulle»: Vive la Palestine... libre!

Tout ce brouhaha survient dans une région qui est pourtant habituée à ces gestes d'éclat. Toutefois la sortie de Jacques Chirac étonne parce que la France n'est pas partie prenante au conflit israélo-palestinien. Le président français souhaite cependant voir la France jouer un rôle plus important dans le processus de paix et ainsi ne pas céder toute l'initiative diplomatique aux États-Unis.

La France a aussi intérêt à voir se calmer le jeu en Palestine, elle qui compte une importante population d'origine arabe. Les retombées économiques risquent également d'être intéressantes pour la France quand la Palestine aura retrouvé tous ses outils de développement. Bref, l'apparition de Chirac dans ce dossier a été brève, mais percutante.

Finalement, Robert Dole illustre pour nous le rôle du héros fatigué. Ce vétéran de l'armée américaine, candidat à la présidence des États-Unis, n'aura pas su comment renverser la tendance en faveur de Bill Clinton. Les qualités morales de l'homme ne sont pas en cause, ce sont surtout, comme le soulignait mon collègue Paradis dans sa chronique «L'actualité américaine», son manque de charisme et de vision qui lui auront coûté le poste. Ses prises de position en faveur d'un retour vers le passé n'ont pas réussi à séduire son auditoire. Le leadership attendu du président de la plus puissante nation du monde ne correspondait pas au personnage. Dans un pays où l'image compte plus que tout et où on a inventé le concept de «marketing politique», Dole n'avait tout simplement pas les bons outils. À quatre ans du deuxième millénaire, à la veille de ce XXIe siècle qui devrait leur appartenir [(Alfredo Valladao: *Le XXIe siècle sera américain*, La Découverte, Paris, 1993)], on ne demande pas à un acteur de 75 ans de jouer les jeunes premiers.



Votre opinion

Une pollution qui dérange le voisinage

■ Lors de la dernière séance du conseil de ville de Trois-Rivières, des citoyens demeurant dans le voisinage de la Crémérie des Trois-Rivières se sont plaints du manque de civisme de cette industrie. Ils ont raison!

Pour avoir vécu plus d'un an près de la crémérie, je sais ce que représente de devoir endurer 365 jours par année le bruit incessant des moteurs des camions réfrigérés stationnés sur la rue Radisson. Imaginez, il faut qu'il fasse - 28°C pour qu'ils s'arrêtent momentanément!

Aussi le printemps, l'été et l'automne, à chaque fois qu'un véhicule circule sur le stationnement de la crémérie, un immense nuage de poussière est soulevé.

Même en gardant les fenêtres fermées, les maisons autour sont envahies. Pas moyen de garder rien de propre bien longtemps. Les gens

vivant à proximité doivent endurer cette situation à l'année longue. Et voilà pour la qualité de vie!

À ceci rajoutons le fait que souvent les véhicules de la crémérie empruntent à contresens les rues Radisson et Saint-Denis. Aussi ne se gênent-ils pas pour stationner où bon leur semble; toujours sans être importunés par la loi.

Y aurait-il une justice pour les riches et puissants et une pour les autres? Est-ce que M. Duhaime, le propriétaire de la crémérie, accepterait de voir un de ses camions réfrigérés stationné devant sa demeure pendant que le moteur tourne jour et nuit?

Trouverait-il tolérable de devoir fermer ses fenêtres constamment afin d'éviter d'être envahi par la poussière? Non, je ne le crois pas. Alors pourquoi fait-il subir pareil châtiment aux gens vivant près de la crémérie?

La ville de Trois-Rivières et la crémérie invoquent des droits acquis comme excuse pour ne pas corriger la situation. Pendant que nos gouvernements investissent des centaines de milliers sinon des millions

de dollars afin de rendre les vieux quartiers plus propres, plus vivables, pour amener les gens à revenir habiter au centre-ville, comment peut-on laisser faire la crémérie?

En 1996, personne, ni une compagnie comme la Crémérie des Trois-Rivières, ne peut moralement prétendre avoir un droit acquis de rendre la vie misérable aux gens habitant les rues environnantes.

M. Duhaime devrait faire paver ses terrains de stationnement. Il devrait aussi envoyer ses remorques réfrigérées dans un parc industriel où elles n'empêcheraient plus les citoyens, citoyennes de dormir. Il devrait de plus sérieusement penser à planter quelques arbres afin de redonner un peu plus de qualité de vie au quartier.

Alors que la Crémérie des Trois-Rivières dépense de l'argent en publicité, se prétendant un atout pour la municipalité, elle aurait intérêt à faire certains travaux nécessaires sur sa propriété. Ainsi, par la suite, pourra-t-elle affirmer qu'elle est un bon citoyen corporatif.

Michel H. Dupont
Trois-Rivières

Le Nouvelliste

Fondé le 30 octobre 1920
1920, Bellefleurville
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376-2501 (jour)
(819) 376-3659 (soir)

Président et éditeur:
Jean Sisto

Rédaction:
Rédacteur en chef: Bernard Champoux
Directeur de l'information: André Poitras
Chef de pupitre: Michel Saint-Amant
Télécopieur: (819) 376-0941

Publicité:
Directrice: Ginette Panneton
Annonces locales: André Gorceau
Annonces classées: Justin Biron
Télécopieur: (819) 691-4356

Tirage:
Directeur: Mario Poirier
Finances et administration:
Directeur: Alain Rocher

Production:
Directeur: Marc Pronovost
Imprimé à TROFFSET
Directeur: Fernand Sylvain



MEMBRE DE ABC
Annuaire de la presse
enregistrement no. 0746

Votre opinion

Des écoles avec religion

■ En publiant la semaine dernière l'article de M. Michel Pall intitulé «Nos écoles sans religion», *Le Nouvelliste* prouvait qu'il respecte toute liberté d'opinion. Il reste au lecteur la liberté d'avalier la vérité sans avaler les couleuvres!

Dans ce texte, je retrouvais, presque mot à mot, le langage de Karl Marx, fondateur du communisme sans Dieu. Ainsi, la religion serait «un déchet», serait une invention de l'homme incapable de répondre à la question pourquoi j'existe, mais naturellement capable de trouver ses valeurs morales. Enfin, il ajoute que «les religions ont tué des millions de gens»!

C'est à croire que M. Pall confond le communiste Staline avec la religion. Staline, en effet, à lui seul, a fait assassiner plus de 25 millions de personnes! Combien la religion catholique en a-t-elle fait assassiner au Canada durant le même temps?

On en vient donc à la question: «Nos écoles doivent-elles continuer à donner un enseignement religieux?» Le problème est fondamental et se pose comme suit: «Dieu existe-t-il?» Sinon, pas de religion, c'est évident. Mais quel homme sensé peut dire: «C'est moi qui ai créé ce ciel immense et cette terre aux merveilles fantastiques, c'est moi qui ai imaginé et bâti ce corps humain avec ses perfections et son intelligence! Non, pas un humain, mais un être qui nous dépasse infiniment. Ainsi, devant cette création et cet ordre merveilleux, nous aboutissons à cet être supérieur puissant et intelligent que nous appelons Dieu. Alors, si Dieu existe, c'est bien lui le plus apte à nous faire découvrir mieux le sens de la vie humaine, son origine et sa fin. La religion est simplement la reconnaissance pratique du lien entre le Créateur et sa créature, entre Dieu et l'homme.

Sans enlever la capacité naturelle de l'intelligence humaine à comprendre par exemple les mathématiques, le civisme, certaines valeurs morales, la foi appelle l'homme à une plus grande perfection de son intelligence et de sa volonté. Elle enrichit la vie de tout être en commençant par l'enfant, parce qu'elle donne le vrai sens de la vie. C'est le but de l'éducation chrétienne.

Gabriel Dubé, prêtre
Trois-Rivières

À l'heure des choix

■ Il y a quelques jours, Pauline Marois nous faisait part de ses commentaires touchant les conclusions des États généraux et l'état de santé de l'éducation. Le tollé soulevé par les partisans de l'école confessionnelle a automatiquement fait reculer Mme Marois. La question confessionnelle était suffisamment importante pour faire l'objet d'une recommandation précise et sans ambiguïté de la part des États généraux, mais elle devient soudain secondaire et cède la place aux habituels vœux pieux regardant la qualité de l'éducation. Belle façon de noyer le poisson!

Mme Marois nous entretient d'une éventuelle restauration de la qualité de l'éducation. Elle découvre soudainement, grâce aux États généraux, ce que n'importe quel parent aurait été heureux de lui apprendre gratuitement: nos enfants ont des problèmes avec la lecture, l'écriture et les mathématiques! Au train où vont les choses, les délicieux débats de nos élus feront bientôt concurrence à *La Petite Vie*!

À l'égard de la question confessionnelle, il faut prendre en considération le fait que la moitié de la population du Québec vit une réalité multiculturelle et multiethnique qui suppose la coexistence de plusieurs religions. Cette conjonction rend intenable le maintien d'un système scolaire confessionnel, en ce qu'il donnerait ouverture à tous les excès. Les régions doivent développer assez d'ouverture d'esprit, pour tenir compte de la situation de Montréal et de ses environs, lorsqu'elles prennent position à ce sujet. Les différences sociales, ethniques, économiques et linguistiques sont suffisamment complexes à gérer, sans y ajouter les particularités religieuses.

Le contexte du multiculturalisme pourrait autoriser l'école à devenir le lieu privilégié de rencontre, d'harmonisation et d'intégration des différences, d'apprentissage de la tolérance ainsi que de prise de conscience des similitudes. La foi, les croyances et les rites ne relèvent pas de sa compétence et devraient être pris en charge par ceux qui les pratiquent et par leurs églises. Nous sommes autorisés à établir la primauté de la culture québécoise, prise dans son sens large, comme source de référence et d'adéquation du comportement social. La religion, qui est affaire de foi, ne peut être soumise à la même exigence.

Bien des Québécois confondent encore la langue et la religion dans une même réalité culturelle. Ils craignent plus ou moins consciemment que l'abandon de l'éducation religieuse fragilise notre culture. Le retour de l'enseignement obligatoire de l'histoire, en donnant une mémoire collective à nos enfants fera bien plus et bien mieux pour l'affirmation et l'épanouissement de notre pérennité culturelle, que des cours de religion. Surtout lorsque ces cours ne rencontrent aucun écho auprès de parents le plus souvent non-pratiquants.

Dans l'éventualité souhaitable où l'État adopte le principe d'un système scolaire non confessionnel, son application devra concerner tout le territoire, écoles privées et publiques confondues. Les écoles privées qui continueront à mettre de l'avant leur caractère religieux devront se passer de subventions. Il nous faut balayer les restes du colonisé qui sommeillent en chacun de nous et cesser, lorsque nous définissons un principe, de reculer, de craindre de l'imposer et de consentir à

un si grand nombre d'exceptions que finalement, c'est le principe lui-même qui fait figure d'exception. Le respect des groupes ethniques et de la communauté internationale nous sera acquis, le jour où, étant convaincus de notre légitimité à en avoir, nous arrêterons clairement les principes essentiels à notre devenir collectif et y resterons fidèles contre vents et marées.

En ce qui a trait au destin de l'éducation, l'État doit prendre clairement et vigoureusement le parti du système public. La mise en place des mécanismes visant l'établissement d'un réseau scolaire public de qualité supérieure est une indéniable urgence. Ce système devrait être public de l'école primaire jusqu'à l'université (réseau des Universités du Québec) et obtenir les fonds nécessaires pour assurer non seulement sa survie, mais aussi et surtout sa performance. Qu'on lui donne la vocation de former des diplômés, qui seront des citoyens éclairés, à l'esprit ouvert et d'une indéniable compétence. Qui ne rêve d'un tel système? Il serait plus que temps que les Québécois exigent de voir se réaliser leurs rêves! Dans ce contexte, le réseau privé devra se résigner à une diminution sensible de ses subventions et trouver ailleurs que dans la poche du contribuable de quoi continuer son travail. Il se verra contraint d'imaginer des solutions de remplacement, mais ne dit-on pas que la nécessité est la mère de l'invention?

Le gouvernement choisit systématiquement les réponses faciles. L'éducation manque d'argent? Qu'à cela ne tienne, augmentons les frais de scolarité et diminuons les prêts et bourses. Ces décisions pénalisent toujours le citoyen démuné, ce sont les mesures régressives qui ont la faveur de nos élus. Nous devons couper les dépenses? Il y a trop de paliers et d'intervenants entre le ministère d'une part, les professeurs et les étudiants d'autre part.

Sous prétexte de décentralisation, nous avons créé des fiefs et des roitelets qui ne pensent qu'à conserver leurs postes et leurs pouvoirs. Coupons où il le faut: dans les hauts cadres de l'administration à tous les niveaux ainsi que dans les organismes et le personnel périphériques: commissions scolaires, sous-commissions, technocrates, spécialistes et autres. Créons un système efficace d'éradication du coulage, des fraudes et des excès.

Il faut investir dans la qualité de l'éducation de nos enfants, y engager non seulement notre argent mais aussi le meilleur de nos énergies. Le conseil des ministres prendra-t-il un jour conscience que sa façon d'envisager et d'évaluer l'éducation à court terme et sous forme d'enveloppe budgétaire, ne peut mener à rien d'autre qu'à sacrifier toute une génération sur l'autel de la rentabilité et du déficit zéro?

La jeunesse, toute la jeunesse, est notre bien le plus précieux, notre continuité, notre lien avec le futur. Un système éducatif tourné vers l'avenir, mais considérant les acquis du passé et adapté aux réalités présentes, contribuera à donner à la jeune génération, la possibilité d'assurer dignement notre relève, le désir de participer à notre culture et à notre histoire pour les enrichir de son apport et qui sait, peut-être aussi, l'envie de partager, pour les réaliser, nos aspirations et nos rêves!

Linda Hart
Trois-Rivières

■ **NDLR:** *Le Nouvelliste* invite ses lecteurs et lectrices à formuler des opinions sur des sujets d'intérêt public.

La lettre doit être brève et l'auteur doit fournir son nom complet, son adresse, et son numéro de téléphone.

Cependant, les responsables de la page éditoriale se réservent le droit d'abréger une lettre ou d'écarter celle qui ne respecte pas les politiques du *Nouveliste*.

Adresser toute correspondance à:

Votre opinion
Le Nouvelliste — C.P. 668
Trois-Rivières — G9A 5J6
(Fax: 819-376-0946)

COMMENT PUIS-JE PARTICIPER ?

Si tu es âgé entre 17 et 25 ans, célibataire et en bonne santé, l'expérience d'une vie t'attend.

En tant que membre de la troupe UP WITH PEOPLE, tu pourrais être l'un des 700 jeunes représentant plus de 30 pays différents. Tu vas voyager plus de 45 000 km, visiter 80 à 90 villes différentes, rencontrer des gens de divers milieux et obtenir une expérience pertinente dans les catégories suivantes:

- Vivre interculturellement
- Les arts de la scène
- Les voyages à travers le monde
- Les séjours en familles d'accueil
- La découverte d'une dimension sociale à travers des services communautaires
- L'administration des affaires et le leadership

QUE PUIS-JE EN RETIRER ?

Ton année avec UP WITH PEOPLE te permettra de développer:

- De nouvelles aptitudes en communication et en relations publiques
- Ton leadership et tes aptitudes d'animateur
- Une perspective globale
- Des aptitudes en résolution de problèmes et en prise de décisions
- Une attitude professionnelle
- L'appréciation des autres cultures, styles de vie et des autres pays

ES-TU PRÊT ?

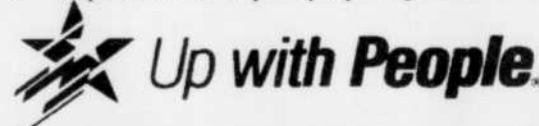
Est-ce que tu peux te voir en train de faire toutes les choses mentionnées plus haut - performer devant des milliers de personnes, en apprendre plus à propos de toi-même et à propos du monde en général, développer de nouvelles aptitudes, te créer un réseau d'amis et de connaissances mondial et avoir du plaisir tout en voyageant ?

TÉLÉPHONE MAINTENANT !

Un représentant de UP WITH PEOPLE est dans ta région présentement.

Pour plus de renseignements ou pour prévoir une entrevue, téléphone au 1-800-596-7353 ou Marc à 378-1452 localement à 376-2009

Visite le site Web de Up With People sur Internet à <http://www.upwithpeople.org>
e-mail : uwp-admissions@upwithpeople.org



VOUS RÊVEZ D'UN NOUVEAU DÉCOR PERSONNALISÉ

6 DÉCORATEUR(TRICE)S POUR VOUS SERVIR



MARIE MANSEAU
Copropriétaire et conseillère en décoration



CAROLINE PÉRIGNY
Designer décoratrice



CHRISTIAN MOREAU
Décorateur

André Nacéra
Ginette



ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE
Vous trouverez tout sous un même toit
Satisfaction garantie

FABRICANT DE STORES VERTICAUX - QUALITÉ À BAS PRIX

- 2000 couvre-lits et douillettes en magasin et sur commande
- Rideaux et cantonnières (de tous styles, personnalisés à votre décor)
- Rideaux de douche • Accessoires de salle de bains
- Papier peint résidentiel et commercial
- Peinture • Vernis
- Teinture Laurentide
 - Stores horizontaux et divers
 - Céramique pour planchers
 - Cadres de tout genre

J. M. Raymond

Décors inc.

1061, Thibeau,
Cap-de-la-Madeleine
Tél.: (819) 375-9547
Fax: (819) 375-1704

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi, mardi et mercredi:
9 h à 17 h 30
Jeudi, vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
DIMANCHE FERMÉ,
jour de repos pour nos employés

LE PLUS GRAND CHOIX AU QUÉBEC



Neuves : Boîte 8 pieds à compter de **740\$** Boîte de 6 pieds à compter de **639\$**
Séville X-Tra D'occasion : **195\$** et plus
VENTE - ACHAT - ÉCHANGE - PIÈCES DE RECHANGE

FIBROBEC GVI : 8 pi
Prix ord. 1375\$ **SPECIAL 1075\$**



CETTE ANNÉE, PASSEZ L'HALLOWEEN LÀ OÙ PERSONNE N'A JAMAIS OSÉ ALLER.

Le nouveau Tracker 4 portes. Il arrive juste à temps pour l'Halloween, avec ses quatre roues motrices et son prix qui ne vous fera pas dresser les cheveux sur la tête. Aucun obstacle ne pourra vous empêcher de piller le Québec, de la Gaspésie à l'Abitibi, assisté par votre équipage de fantômes, sorcières, Superman, Cendrillon, cow-boys ou pirates.

TRACKER
4 PORTES
GEO

JE VEUX MA LIBERTÉ!

18 995 \$*

Pour plus d'information, composez sans frais le 1 800 463-7483.

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1997 en stock. Porte-bagages sur le toit non disponible. Photo à titre indicatif seulement. Taxes et transport en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. **Programme pour diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



Économie

Info-jeunes

POUTINE
199\$ JE BURGER KING
 préfère

Le Burkina qui a transformé David Béliveau

 Éric Langevin
 Champlain

«**P**eu importe d'où l'on vient, les jeunes vivent les mêmes problèmes.» Voilà la conclusion générale que tire David Béliveau de son séjour de trois mois au Burkina. Il s'est rendu dans ce pays d'Afrique de l'ouest avec l'aide de Carrefour Canadien International. Principalement, c'est pour y faire du bénévolat qu'il y est allé mais l'expérience a enrichi le jeune homme de 25 ans bien au-delà de ce à quoi il s'attendait.

Même sans avoir connu David auparavant, il est facile de voir qu'il y a quelque chose de transformé chez lui. Outre des vêtements, que l'on peut supposer du pays, il y a toute cette appréciation d'être rentré chez lui, à Champlain. «C'est dommage à dire parce que je sais que beaucoup de personnes se plaignent de leur situation mais on est bien au Canada», livre-t-il, les yeux dans le vide, pensant probablement aux expériences vécues là-bas.

Il explique ensuite qu'il s'attendait à vivre dans un tout autre contexte et que le choc a quand même été brutal. «C'est une dure réalité de voir, par exemple, les égouts à ciel ouvert qui passent au beau milieu du terrain des maisons. Il y a eu aussi le fait que je n'ai pu m'adapter concrètement à tout; la nourriture par exemple. J'ai trouvé cela très difficile.»

Le petit Luc

L'organisme non gouvernemental (ONG) avec lequel David a voyagé permet au globe-trotter de faire du bénévolat dans les pays en développement. Dans le cas de David, il a d'abord travaillé dans la capitale du Burkina, Ouagadougou. Il était un intervenant social.

«Je travaillais dans une maison où



David Béliveau

(Image-Média: Jean-Sébastien Bédard)

les jeunes délinquants de la ville venaient se réfugier lorsqu'ils étaient mis à la porte de leur maison ou encore lorsqu'ils décident de partir», explique-

il. Un travail éprouvant qui montre une toute autre réalité de la vie au Burkina. «On faisait des sorties pour retrouver des jeunes qui s'étaient enfuis

et je peux dire que la réalité pour ces enfants-là n'est pas facile. Ils dorment dans les rues et ont beaucoup de difficulté à trouver de quoi manger.»

Le cas d'un jeune enfant de 10 ans l'a particulièrement touché. Luc s'est fait mettre à la porte du domicile familial par son père parce que ce dernier n'avait pas assez d'argent pour faire vivre la famille trop nombreuse. Comme la hiérarchie familiale est très importante dans ce pays, c'est Luc qui a écopé. «Nous, on a tenté de le placer dans une famille d'accueil. Il était bien et il travaillait dans le petit restaurant du père de la famille. Mais, sans se plaindre, il est venu nous voir et il nous a dit qu'il ne voulait pas faire ça toute sa vie.»

Luc n'avait cependant pas son acte de naissance en sa possession et il ne pouvait donc pas obtenir une carte d'identité qui lui permette de trouver du travail. «Il nous a demandé d'aller voir son père et d'obtenir son acte de naissance. Pour un jeune homme de dix ans, penser à tout cela ne devait pas être évident. Il y avait beaucoup de maturité dans ce petit bout d'homme.»

La campagne

Même si le travail, et la famille dans laquelle il vivait, lui plaisaient bien, David ne voulait pas nécessairement se retrouver dans la capitale. «J'aimais ça mais j'avais dans l'idée que j'irais dans une région plus éloignée alors c'est pour ça que j'ai changé de ville.» Il s'est retrouvé à Caya, située un peu plus au nord du pays. Il a donc dû changer de famille et se retrouver dans une famille d'accueil où il y avait deux mères mais pas de père. «Comme la bigamie est permise, il y avait deux femmes mais le mari était décédé depuis déjà quelques années. De plus, l'une des femmes était en visite chez une de ses sœurs alors je ne l'ai même pas vue.»

Autre ville, autre travail. David Béliveau est maintenant professeur. En fait, il enseigne aux autorités municipales comment utiliser un système informatique dont Caya s'était dotée peu de temps auparavant. «Ça ressemblait plus à l'idée que je m'étais fait du Burkina. C'était plus paysan. Quand je demeurais à Ouagadougou, si j'allais dans les bars, c'était la même atmosphère qu'ici: les black light et la musique américaine.»

Au terme des trois mois passés au Burkina, David Béliveau avoue être heureux de revenir chez lui. Cependant, il dit lui-même qu'il est un nomade puisque, à peine revenu, il est reparti pour Edmonton, où il enseigne le français par immersion. «Dans le fond, c'est mon travail à Edmonton qui m'a permis d'aller au Burkina. J'y retourne parce que c'est un travail assuré. J'aurais bien aimé trouver un emploi et rester plus longtemps ici.»

C'est pour apprendre l'anglais qu'il était déménagé la première fois à Edmonton en août 1991. Il a fait comme plusieurs francophones font pour maîtriser la langue de Shakespeare. Il a donc travaillé dans des restaurants et dans les hôtels. Il a également terminé un BAC en enseignement, pour finalement commencer à faire de la suppléance au mois d'octobre 1995.

«Je le répète, ça fait du bien de revenir chez nous. Autant que de faire un voyage dans un pays en développement te remet les pieds sur terre, autant j'ai senti un soulagement quand je suis revenu.» Malgré tout, David Béliveau promet bien de ramasser encore une petite somme d'argent et de partir à nouveau. La destination reste encore inconnue mais il souhaite remettre l'expérience. «Avec Carrefour Canadien International on peut faire des voyages à tout âge alors pourquoi ne pas en profiter.»

Nouveau gymnase pour les élèves du Shawinigan High School

 Stéphan Ratelle
 Shawinigan

Les quelque 240 élèves du Shawinigan High School pourront désormais bénéficier de nouvelles installations sportives tout ce qu'il y a de plus moderne. La direction de l'institution située au centre-ville de Shawinigan a inauguré cette semaine son nouveau gymnase construit au cours des derniers mois.

Le coût total du projet est évalué à près de 465 000 \$. L'automne dernier, l'ancien ministre de l'Éducation du Québec, M. Jean Garon, était venu annoncer l'octroi d'une subvention de 270 750 \$. La Commission scolaire protestante Saint-Maurice a comblé la différence.

Les élèves de la maternelle au cinquième secondaire pourront maintenant profiter d'un jeu réglementaire de basket-ball, de trois terrains de badminton et d'un terrain de volley-ball. Le vieux gymnase devenu inadéquat datait de la construction du Shawinigan High School en 1926.

L'inauguration officielle du nouveau gymnase de 5600 pieds carrés (le double de la superficie originale) a été faite en présence de plusieurs dignitaires, des parents, des professeurs et d'une ribambelle d'élèves. Le directeur général de l'école, M. Bob Vallières, a souligné que le projet avait été sur la table pendant une douzaine d'années avant qu'il se concrétise avec l'appui du député de Saint-Maurice Claude Pinard.

Le député Pinard a souligné que le bas de la ville de Shawinigan disposait maintenant d'infrastructures modernes. Il invite les citoyens et le monde municipal à optimiser l'utilisation du gymnase pour que l'investissement soit rentabilisé au maximum et que toute la population en profite.

Mentionnons que les travaux qui se sont échelonnés des mois de mai à octobre ont été exécutés par le Groupe Progesco. La firme Jean-Louis Déry architecte a réalisé les plans du nouveau gymnase et les Consultants MESAR ont agi à titre d'ingénieurs-conseil.



(Photomédia - Claude Gill)

Plusieurs dignitaires, des parents, des professeurs et une ribambelle d'enfants ont assisté à l'inauguration officielle du nouveau gymnase du Shawinigan High School. Julien Huxley et Jennie Moreau profiteront désormais d'un nouveau terrain pour notamment jouer au basket-ball. Les deux élèves sont entourés de M. William Pennefather, directeur général de la Commission scolaire régionale Eastern Québec, M. Bob Vallières, directeur du Shawinigan High School, M. Claude Pinard, député de Saint-Maurice et vice-président à l'Assemblée nationale, et M. Raymond McDonald, président de la Commission scolaire protestante Saint-Maurice.

Val. rég.: 2295 \$

Spécial 1795 \$

 25^e
 Anniversaire
 Pour vous remercier

 DE NOMBREUX
 SPÉCIAUX
 EN MAGASIN

 aussi ouvert les dimanches de 12h à 16h
décoart

 4450, boul. des Forges
 Trois-Rivières Tél. : 379-4687

 25
 MOIS
 POUR PAYER
 POUVANT ALLER JUSQU'À 60 MOIS
*Sujet à approbation du crédit

Concert de protestations

La compression de 100 millions \$ du ministre Rochon décriée

Montréal (PC)

Les directeurs généraux des services de santé se joignent au concert de protestations pour dénoncer la compression additionnelle de 100 millions \$ demandée par le ministre Rochon pour terminer l'année en équilibre budgétaire.

Le syndicat canadien de la fonction publique, section Québec (FTQ), dénonce aussi cette ponction qui vient, selon lui, compromettre la possibilité d'offrir des soins de qualité, y compris ceux de première ligne.

«Le débat, d'indiquer Claude Gagné, président du SFCP-Québec, se situe maintenant au niveau de la dislocation pure et simple du système.»

Le syndicat dénonce du même souffle les tentatives de réouverture des conventions collectives et avertit le gouvernement «qu'il va se heurter à une fin de non-recevoir sans équivo-

que». Quant à lui, le président de l'Association des directeurs généraux des services de santé, Pierre Lamarche, a déclaré que ces nouvelles compressions, dues à une mauvaise planification budgétaire, étaient inacceptables.

«Dans les circonstances actuelles, a-t-il expliqué, des erreurs de 100 millions \$, le gouvernement n'a plus le droit d'en faire et il n'a surtout plus le droit d'en imposer les conséquences aux établissements qui mènent une lutte de chaque jour pour protéger les services.»

L'association rappelle qu'il est essentiel de conserver au Québec un régime public universel de santé et des services sociaux accessibles à tous les Québécois. Les directeurs généraux conviennent cependant de revoir la gamme des services assurés et, notamment, de faire des nuances entre ce qui est médicalement et socialement re-



Jean Rochon

Bien que d'accord avec l'objectif de transformation du système de santé, l'association suggère maintenant que l'on attache dorénavant plus d'importance aux études d'impact des changements proposés sur l'état de santé des populations.

«Le moins que puisse offrir l'État pour les sacrifices demandés, c'est de garantir qu'ils ne sont pas consentis en vain, de dire les directeurs généraux.

Pour réduire les coûts du système, ils suggèrent également de réduire le coût de l'emploi en sus du salaire. Par exemple, un employé en disponibilité ou en période d'assurance-salaire, pourrait recevoir une proportion de son salaire plutôt que la totalité.

Enfin, l'association demande qu'une politique de décentralisation soit mise en vigueur afin de limiter les tentations centralisatrices du gouvernement. •

L'IL-2 donne de bons résultats

Une étude américaine le confirme

Boston (AP)

Une protéine naturelle, l'Interleukine-2 (IL-2), peut contribuer à reconstruire le système immunitaire endommagé ou détruit par le virus du sida, confirme une nouvelle étude américaine.

Les chercheurs de l'Institut national des Allergies et Maladies Infectieuses avaient rapporté l'année dernière que des injections régulières d'IL-2 permettaient d'accroître la production par l'organisme de lymphocytes-T, principales cibles du virus HIV.

Les scientifiques ont reproduit leurs travaux - publiés jeudi par la revue médicale New England Journal of Medicine -, effectuant une comparaison plus rigoureuse sur un plus grand échantillon, de 60 patients.

Toutes ces personnes ont suivi leur traitement habituel contre le sida, et 30 d'entre elles ont reçu de l'IL-2. Après un an, ont constaté les médecins, la proportion de lymphocytes-T est passée de 428 à 916 par millilitre-cube de sang chez les malades traités à l'IL-2, mais est descendue chez les autres patients, de 406 à 349 par millilitre cube.

Des effets secondaires ont été constatés - migraines, symptômes proches de la grippe - mais se sont révélés moins importants que lors de la précédente expérimentation. •

Les cardiologues s'inquiètent

On craint que la politique de la Colombie-Britannique obligeant l'utilisation de médicaments moins chers ne fasse bouler de neige

Montréal (PC)

Les cardiologues de l'ensemble du Canada craignent qu'une nouvelle politique instaurée en Colombie-Britannique, qui oblige les médecins à prescrire à leurs patients des médicaments moins chers choisis par l'État, ne fasse bouler de neige dans le reste du pays.

La Société canadienne de cardiologie (SCC) a pris ouvertement position contre cette politique, hier, à l'occasion de la 49^e assemblée annuelle de cette société, qui se déroule à Montréal.

En vigueur depuis un an en Colombie-Britannique pour les médicaments destinés à traiter l'arthrite et les ulcères d'estomac, la politique vient d'ajouter à sa liste les médicaments pour l'hypertension.

Destinée à sauver 25 millions \$, cette mesure consiste à ne rembourser que

le prix du médicament le moins cher de sa catégorie. Si un médicament plus coûteux est prescrit, le patient devra assumer la différence ou se limiter au médicament choisi par la province. Le médecin peut toutefois remplir un formulaire et réclamer une autorisation spéciale pour qu'un médicament plus cher soit remboursé à son patient.

D'une voix commune, les cardiologues du pays dénoncent ce nouveau carcan qu'ils jugent dangereux pour la santé de leurs patients et qui risque de ne pas rapporter les économies prévues.

«Les dépenses pour les médicaments peuvent chuter au départ mais cette baisse s'accompagne immédiatement d'une augmentation correspondante du nombre de visites chez le médecin», a insisté hier le président de la SCC, le Dr Peter MacLaughlin.

Selon le directeur de la faculté de

médecine de l'Université de Montréal, le Dr Gilles Dagenais, cette politique décriée par le corps médical ne menacerait pas le Québec.

«Au Québec, un comité consultatif a étudié cette approche et l'a rejetée. La politique du ministère n'est certes pas de se tourner de ce côté-là», a-t-il signalé, ajoutant que le rôle de premier plan joué par la présence massive de l'industrie pharmaceutique au Québec n'incitait pas le gouvernement à choisir cette voie.

«On propose plutôt au gouvernement d'opter pour les médicaments génériques qui ont une structure identique aux médicaments plus chers, ce qui n'est pas le cas des médicaments choisis en Colombie-Britannique», a-t-il dit.

Mais l'adoption de politiques similaires par les autres provinces pourrait faire mal aux industries installées au

Québec en limitant le marché de ses compagnies pharmaceutiques de haute technologie.

Le Dr Victor Huckell, cardiologue en Colombie-Britannique, a expliqué qu'un de ses patients avait dû être de nouveau hospitalisé pendant deux jours en raison d'effets secondaires induits par un médicament choisi par l'État. «Ces coûts d'hospitalisation dépassent largement les sommes marginales que l'on a pu économiser avec cette nouvelle politique sur les médicaments», a-t-il dit.

La SCC presse les provinces de se tourner vers des solutions ne compromettant pas la qualité des soins aux patients, dont un contrôle plus serré par le bureau de révision du prix des médicaments, la réduction des honoraires versés aux pharmaciens pour les ordonnances et des directives aux médecins pour éviter les erreurs de prescription. •

VOTRE DON VA LOIN



Ça ne manque pas d'intérêt.

Jusqu'à 10%

G A R A N T I

Placements Québec vous offre deux types d'Obligations à terme du Québec (OTQ) garanties par le gouvernement du Québec, sans limite de capital:

OTQ à taux progressif

- Taux progressif garanti jusqu'à l'échéance
- Rachetables chaque année

OTQ à taux fixe

- Choix d'échéance de un à dix ans
- Revenus d'intérêt constants et élevés dès la première année

OTQ à taux progressif**										
1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année	
3,25	4,25	5,25	6,00	6,50	7,00	7,50	8,25	9,00	10,00	
4,00 Taux de la 1 ^{re} année incluant le boni d'intérêt de 0,75%										

OTQ à taux fixe avec échéance de**										
1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	
3,25	3,75	4,60	5,00	5,50	5,90	6,15	6,50	6,65	6,80	
4,00 Taux de la 1 ^{re} année incluant le boni d'intérêt de 0,75%										
4,00	4,50	5,35	5,75	6,25	6,65	6,90	7,25	7,40	7,55	

Pour acheter vos OTQ, appelez Placements Québec ou rendez-vous dans une institution financière, chez un courtier en valeurs mobilières ou un intermédiaire en assurance. Dépliants disponibles dans les bureaux de Communications Québec.

Vous voulez profiter du boni de 0,75%? Achetez vos OTQ en appelant Placements Québec avant le 1^{er} décembre 1996 du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h et le samedi de 9 h à 17 h.

TÉLÉPHONÉZ À PLACEMENTS QUÉBEC avant le 1^{er} décembre 1996

BONI D'INTÉRÊT DE 0,75%

LA PREMIÈRE ANNÉE*

* Le ministre des Finances peut mettre fin à cette offre en tout temps.
** Taux offerts sur la base de versements annuels d'intérêts.

1 800 463-5229



Notre intérêt à tous

<http://www.placementsqc.gouv.qc.ca>

LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC



Montreal

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock symbols, bid/ask prices, and volume.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table with various stock symbols and prices.

Table of stock market data for Montreal, including various stock symbols and their current market values.

Table of stock market data for Montreal, listing additional stock symbols and their respective prices.

Toronto

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock market data for Toronto, showing bid/ask prices and volumes for various stocks.

Table of stock market data for Toronto, continuing the list of stocks and their market data.

Table of stock market data for Toronto, including various stock symbols and their current market values.

Table of stock market data for Toronto, listing additional stock symbols and their respective prices.

LES FONDS DE PLACEMENTS... C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ

Obtenez les meilleurs sur le marché parmi plus de 1300 fonds, à un taux de commission inférieur à ceux exigés par les banques et les courtiers à escompte tout en profitant d'un service GLOBAL INC.

Advertisement for Global Investment Services, featuring a photo of Jean-Paul Lafourcade and details about their fund offerings and services.

Table of exchange rates for various international currencies, including the Canadian dollar, US dollar, and others.

Table of exchange rates for various international currencies, continuing the list from the previous table.

Table of exchange rates for various international currencies, including the Canadian dollar, US dollar, and others.

Table of exchange rates for various international currencies, listing additional rates and currency pairs.

Devises étrangères

Toronto (PC) - Voici les taux de devises étrangères tel que fournis par la Banque de Montréal...

Benefices

Tapis Peerless: neuf mois achetés le 30 septembre, 1996, \$1,663,000...

Dividendes

Seagram Ltée: trois mois finis le 30 septembre, 1996, \$166,000,000...

Argent

Toronto (PC) - Handy et Handy cotent à 1,72 milliard \$...

Cascades Record

Montréal (PC) - La papeterie Cascades a réalisé un bénéfice net consolidé de 24,9 millions \$...

Econo-Brief

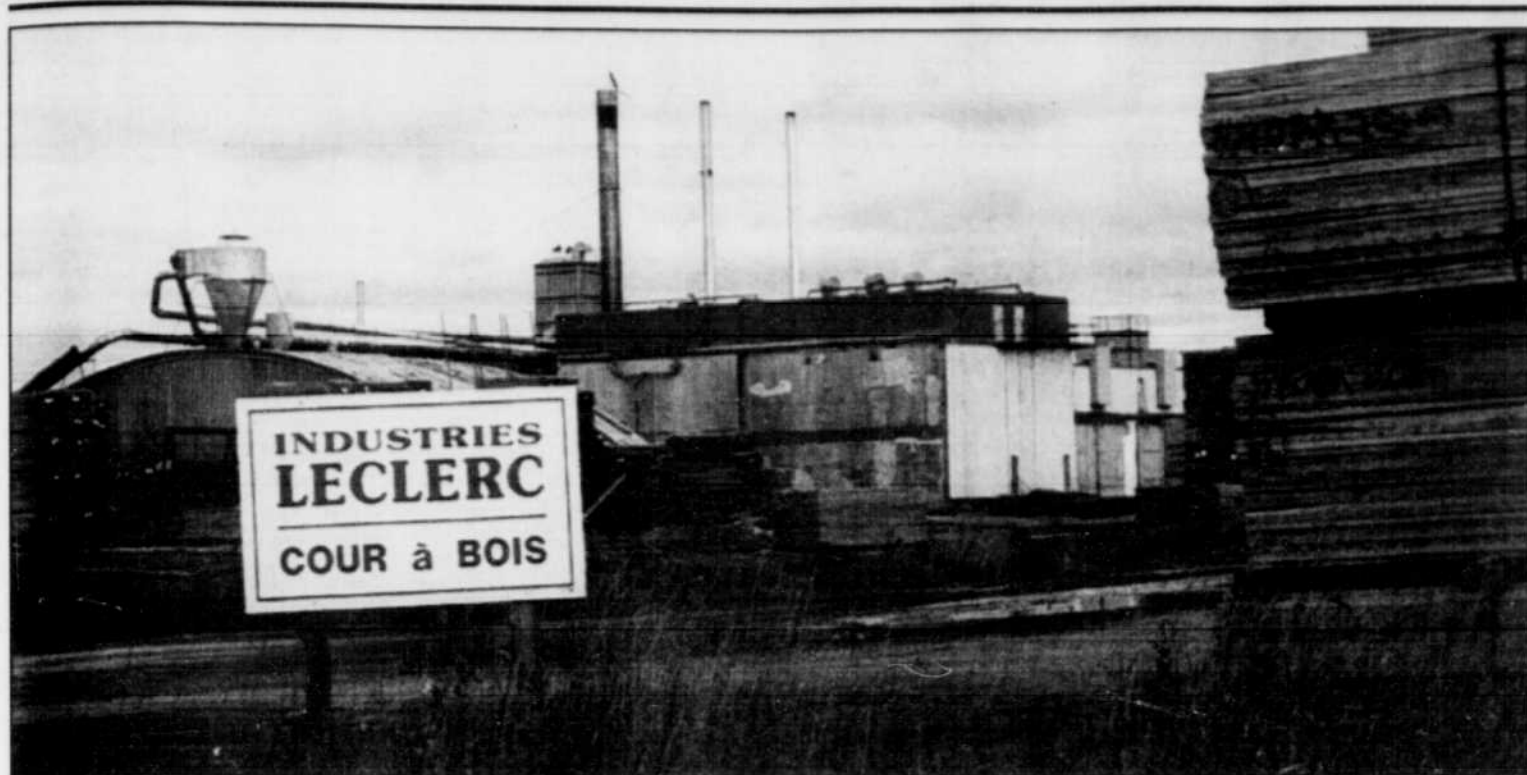
Montréal (PC) - Air Canada a amassé, au trimestre clos de 24,9 millions \$...

Écono-Brief

Montréal (PC) - Air Canada a amassé, au trimestre clos de 24,9 millions \$...

Écono-Brief

Montréal (PC) - Air Canada a amassé, au trimestre clos de 24,9 millions \$...



À la suite de la fermeture définitive de l'usine des Industries Leclerc à Daveluyville, 24 ex-employés seront éligibles au programme PATA, soit le Programme d'adaptation aux travailleurs âgés. (Photo Marcel Aubry)

Vingt-quatre ex-employés éligibles au programme PATA

Marcel Aubry
Daveluyville

■ Sur les 150 employés licenciés à la suite de la fermeture définitive de l'usine des Industries Leclerc à Daveluyville, vingt-quatre seront éligibles au programme PATA (Programme d'adaptation aux travailleurs âgés).

C'est ce qu'a indiqué, hier, le député de Nicolet-Yamaska, M. Michel Morin, qui a dit avoir finalement réussi à obtenir de la compagnie la liste des employés éligibles à ce programme, à la suite des démarches infructueuses faites en ce sens auprès de la compagnie par la partie syndicale.

Le programme PATA est un programme fédéral-provincial dont les coûts sont assumés à 70% par le gouvernement fédéral et à 30% par le gouvernement provincial. Pour mettre en marche le processus qui permettra aux ex-employés de recevoir l'an prochain les prestations dispensées en vertu de ce programme, les responsables à Ottawa avaient besoin de la liste des employés éligibles. Or ils n'avaient pas réussi à obtenir cette liste jusqu'à maintenant.

Le député Morin a dit, hier, n'être pas au courant si la compagnie faisait des travaux de réaménagement à l'intérieur de l'usine afin de repartir une nouvelle ligne de production, cette fois dans le domaine du plancher de bois. Il a toutefois reconnu que la compagnie avait obtenu une généreuse subvention au moment de démarrer ses activités en 1993.

Encore hier, l'appel logé par Le Nouvelliste auprès du directeur de l'usine de Daveluyville, M. Jacques Lemay, est demeuré sans réponse, tout comme les deux autres appels logés la veille et ce, même s'il était à l'usine les trois fois.

De son côté, M. Denis Mongrain, le président du Syndicat des salariés des Industries Leclerc, un syndicat affilié à la CSD, a établi un lien direct entre l'ouverture par les Industries Leclerc d'une usine toute neuve établie, en 1995, au coût de plusieurs millions \$ à Cap Saint-Ignace, et la fermeture de l'usine de Daveluyville. Selon lui, l'ouverture de cette usine est la cause directe de la fermeture de l'autre. Il estime aussi que la plainte de «dumping» déposée par le Département du commerce

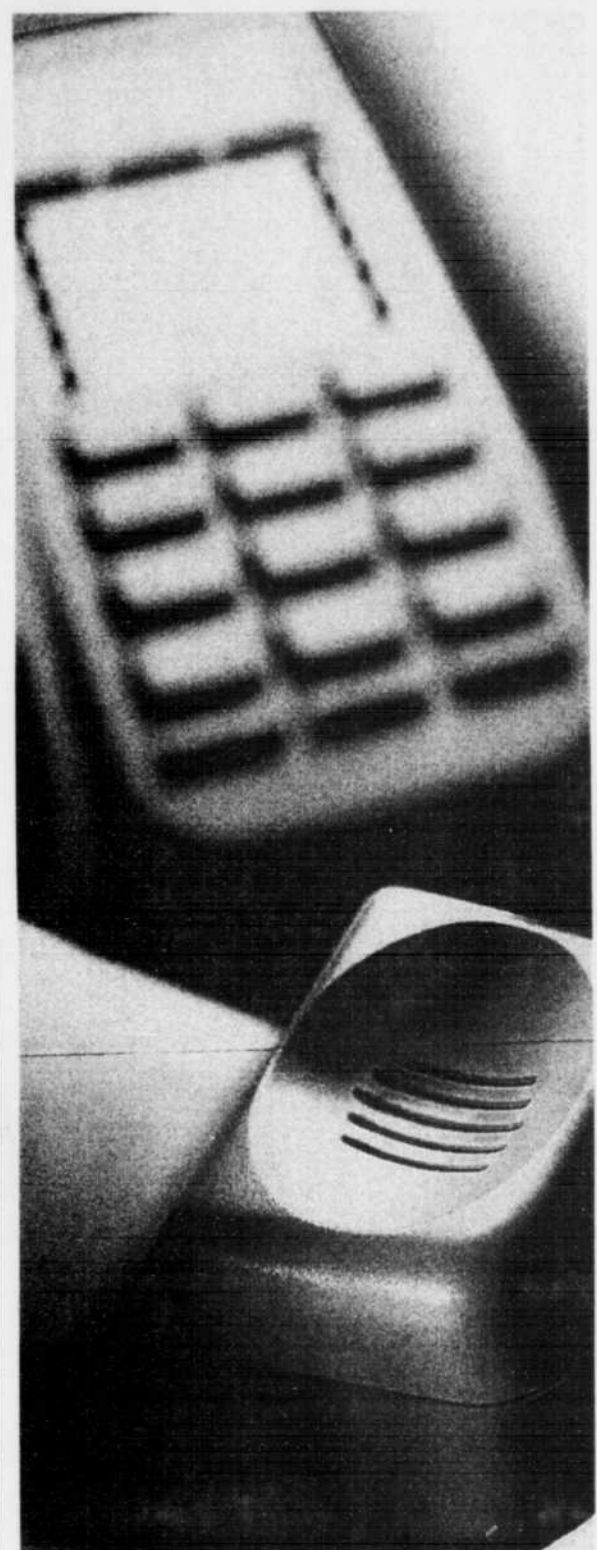
américain n'est peut-être pas étrangère à la décision prise par la direction de la compagnie.

M. Mongrain a dit savoir que l'usine de Daveluyville était actuellement en phase de modifications pour être convertie en atelier de fabrication de plancher résidentiel. Selon lui, quelques personnes travailleraient actuellement au démantèlement d'une partie à tout le moins des lignes de production.

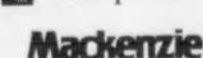
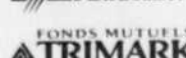
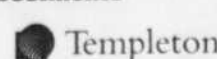
Si tel est le cas, M. Mongrain a fait part de l'intention du syndicat de s'adresser au ministère du Travail pour faire transférer l'accréditation syndicale. Il prévoit que la partie syndicale devra mener une bataille juridique à ce sujet pour faire reconnaître sa demande.

M. Mongrain n'a pas caché que les relations de travail avaient souvent été difficiles entre les parties depuis le début. Il a mentionné que même si le syndicat avait fait son apparition dans l'usine six mois après l'ouverture, il n'avait pas encore réussi à s'entendre avec l'employeur sur l'ensemble du contenu d'une première convention collective de travail, ce dossier étant toujours devant le tribunal. ●

DÉCROCHEZ LE NOUVEAU SERVICE-CONSEILS EN FONDS MUTUELS



VOUS CHERCHEZ DES FONDS MUTUELS!
NOUS LES AVONS TOUS.



Nos conseillers appuyés d'une équipe de recherche vous suggèrent les meilleurs.

N'hésitez plus, communiquez avec nous dès maintenant:

1 888 29-FONDS



BANQUE NATIONALE

il faut penser autrement

Pour moi, assurer son auto, c'est plus qu'une question d'argent.



TROIS-RIVIÈRES:
5525, boul.
des Forges
De 9h à 17h30 et
jeudi jusqu'à 20h
Tél.: 378-4823

Si vous voulez une assurance hors pair pour votre **auto**, appelez Wawanesa. En plus de vous offrir des rabais et toute la couverture qu'il vous faut, Wawanesa s'engage à vous fournir:

tout un service

- Des représentants-conseils avisés, tous agents certifiés
- De l'information et la bonne réponse à toutes vos questions
- Des modalités de paiement pratiques
- Un service de réclamations courtois et efficace

une grande valeur

- Des primes abordables et concurrentielles
- Des rabais avantageux
- L'option Sécurichoix
- Le remboursement rapide de la réclamation
- Une compagnie solidement établie depuis 1896

Qu'il s'agisse de l'option responsabilité civile jusqu'à 1 000 000 \$, de l'assurance individuelle, de la protection du véhicule avec choix de franchises pour dommages causés par ou sans collision ou versement, pour rouler en toute quiétude, Wawanesa vous offre toutes les garanties voulues.



Wawanesa

assure vos biens...bien, depuis 100 ans!

CAP-DE-LA-MADELEINE: 691-4340 63A, rue Fusey. De 9h30 à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h.
SHAWINIGAN: 536-7050 1840, av. St-Marc, Bureau 26. De 9h à 17h30 et jeudi jusqu'à 20h.

© 1996 La compagnie mutuelle d'assurance Wawanesa. Fondée au Canada en 1896.

25 projets pour créer 13 100 emplois présentés au Sommet

Lia Levesque
Montréal (PC)

■ Au moins 25 projets d'économie sociale, pouvant créer 13 100 emplois en trois ans, ont retenu l'attention du gouvernement au Sommet sur l'économie et l'emploi.

Ces projets ont été dévoilés, hier, au Sommet malgré quelques appréhensions de certains syndicats voulant que les emplois de l'économie sociale se substituent aux emplois des services aux personnes dans le secteur public.

De façon générale, les représentants du patronat se disaient prêts à contribuer à condition de le faire une seule fois, pas par deux ou trois sources de financement.

Les investissements nécessaires pour ces 25 projets totaliseront 389 millions \$ sur trois ans, dont 172 millions \$ puisés à même les programmes réguliers et 80 millions \$ de fonds additionnels. Les 137 millions \$ restants proviendront de sources diverses, a précisé la ministre de l'Emploi, Louise Harel, au cours d'une rencontre avec la presse.

Mme Harel a noté que de ces 25 projets, 18 sont déjà prêts à démarrer et sept ont reçu un accord de principe mais doivent être paufinés, avant de démarrer dans un proche avenir.

Maints secteurs sont touchés: beaucoup d'aménagement forestier, mais aussi des coopératives funéraires, de la transformation agricole, de l'héberge-

ment pour les personnes âgées, des centres de services en périnatalité, de l'aide domestique pour les personnes âgées de 65 ans et plus, pour les ménages actifs et les personnes en perte d'autonomie.

Mme Harel a évoqué 13 100 emplois mais un communiqué du sommet mentionne même un potentiel de 20 000 emplois.

Craintes

La réticence la plus évidente a été manifestée par le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, qui se faisait l'écho des craintes de ses membres voulant que les futurs emplois de l'économie sociale soient des emplois de substitution aux postes déjà coupés dans le secteur public, à cause des compressions budgétaires. Il a souligné que sa centrale a déjà perdu 4000 emplois dans le secteur des services sociaux.

La CSN et la CEQ ont été moins réticentes, tout en soulignant qu'il faudra rester vigilants pour éviter la substitution d'emplois.

M. Gérald Larose, de la CSN, a insisté sur l'avantage, par l'économie sociale, de sortir de nombreux emplois du travail au noir.

Mme Lorraine Pagé, de la CEQ, a signalé que des femmes et des jeunes pourraient ainsi dénicher un emploi valorisant.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a cherché à

rassurer ceux qui appréhendent des emplois de troisième ordre, sous-payés et venant remplacer les emplois du secteur des services aux personnes. «Il y a de la place pour tout le monde. Nous sommes conscients des inquiétudes.»

Mme Harel a été plus précise: les projets d'aide domestique, par exemple, ne sont pas du maintien à domicile tel que dispensé par les infirmières ou les aides des CLSC. Il s'agit de déneiger, de changer les fenêtres, de nettoyer le réfrigérateur, de faire la lessive, d'accompagner les personnes âgées dans leurs déplacements, de voir à l'entretien extérieur, etc.

La présidente du chantier sur l'économie sociale, Nancy Neamtam, a indiqué de son côté que le montage financier des projets avait été élaboré en tenant compte de «salaires décentés» dans ce domaine. Il ne s'agirait donc pas d'emplois sous-payés, a-t-elle assuré.

Les employeurs, de leur côté, ont exprimé leur appui en général, avec une certaine réserve concernant le financement des projets. «Les gens d'affaires ne voudront pas être collectés trois fois», a prévenu M. Ghislain Dufour, du Conseil du patronat. Son collègue Michel Audet, de la Chambre de commerce du Québec, a rappelé que la Commission sur la fiscalité propose déjà une «contribution de solidarité sociale» pour financer ces projets.

M. Audet a également noté que les employeurs veulent collaborer aux projets d'économie sociale, mais volontairement. ■

La révolution de la simplification

Le groupe de travail régions-municipalités dévoile son rapport

Lia Levesque
Montréal (PC)

■ En matière de développement économique des régions du Québec, c'est «la révolution de la simplification» qui s'annonce.

Cette figure de style a été utilisée par le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel, hier, pour décrire le projet gouvernemental basé sur le rapport du groupe de travail régions-municipalités.

Ce groupe de travail, présidé par le maire d'Amos, André Brunet, a fait un constat du fouillis qui existe en matière de développement économique des régions: multiplicité d'intervenants, de programmes, chevauchements. Pour corriger le tout, il suggère que le palier local soit désormais LE lieu d'intervention pour les services en matière de développement économique. La MRC deviendrait le lieu d'action où se réaliseraient les projets.

Le ministre responsable du Développement des régions, M. Guy Chevrette, a bien reçu le document, rappelant qu'il existe actuellement au-delà de 900 programmes de soutien de toute nature et trop de structures intéressées au développement économique des régions.

Le projet proposé ferait passer de 380 à 96 le nombre de structures de développement, c'est-à-dire le nombre de MRC.

Toutefois, à la lecture du rapport, plusieurs en concluaient qu'il s'agis-

sait essentiellement de recommandations touchant les structures et la concertation entre les paliers.

«Je ne pense pas qu'on trouve de solutions dans les structures», reprochait le maire de Québec Jean-Paul L'Allier, intéressé à ce qu'on parle aussi de développement des villes, pas juste des régions.

Les ministres Trudel et Chevrette se sont donc retrouvés à défendre cette impression qu'a laissée le rapport d'une multiplication des structures plutôt que d'une simplification.

«Vous n'aurez plus cette panoplie de structures. On va mettre de l'ordre dans tout ça», assurait le ministre Chevrette.

En fait, au palier local, l'organisation du développement économique s'articulera autour de deux grands axes: des «centres locaux d'emploi» qui seront une sorte de guichet unique pour regrouper les services d'emploi et de main-d'oeuvre pour les citoyens; des «Centres intégrés de services à l'entrepreneuriat» pour faciliter la tâche aux entreprises et employeurs.

Le gouvernement ne financera qu'un seul organisme local de soutien à l'entrepreneuriat qui, lui, intégrera les autres structures existantes.

Le financement gouvernemental se fera désormais de façon globale plutôt que par programme.

Au niveau régional se retrouveront les activités de concertation et d'harmonisation. ■

En matière de confort et d'économie, les deux font la paire.

18 997^(A)\$

Achieva SL
1997



• 2 sacs gonflables • Freins antiblocage aux 4 roues • Moteur V6 de 3,1 litres • Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Direction à assistance variable • Radiocassette AM/FM stéréo • Climatiseur • Verrouillage automatique des portes • Dispositif antivol PASSLock

Cutlass Supreme
1997



• 2 sacs gonflables • Freins antiblocage aux 4 roues • Moteur V6 de 3,1 litres • Boîte automatique à 4 rapports avec surmultipliée • Climatiseur • Glaces, miroirs et verrouillage des portes électriques • Volant inclinable • Régulateur de vitesse électronique • Radiocassette AM/FM stéréo • Système antivol PASS-Key IISM • Roues en aluminium

L'Association des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec

*Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Préparation locale. Transport (A: 620 \$ B: 785 \$) et taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails.

CHEVROLET
GEO
OLDSMOBILE

GM

Bernard Landry estime que Jacques Parizeau a tort

Peu de sympathie à Ottawa

Marie Tison
Montréal (PC)

Le vice-premier ministre du Québec Bernard Landry a porté un jugement sans appel sur la sortie de Jacques Parizeau: l'ancien premier ministre a tort.

Dans une opinion publiée dans Le Devoir hier, M. Parizeau a trouvé particulièrement inquiétant l'objectif que s'est donné le gouvernement de Lucien Bouchard: ramener le déficit à zéro en quatre ans.

Il a rappelé que son propre gouvernement avait plutôt promis d'éliminer le déficit des opérations courantes, c'est-à-dire les emprunts pour payer l'épicerie, et non pas le déficit qui découle des investissements.

«Après tout, il n'est pas déshonorant d'avoir une hypothèque sur sa maison», a-t-il écrit.

Il a soutenu que le nouveau gouvernement avait placé la barre un peu haut.

«On risque d'entrer dans la spirale connue: on coupe, les revenus prévus tombent, on recoupe, ils tombent encore, a-t-il écrit. Je crois qu'à vouloir faire trop, on affecte la santé de l'économie.»

Les propos de M. Parizeau ont évidemment fait jaser hier matin au Sommet sur l'économie et l'emploi, qui se poursuivait dans un grand hôtel de Montréal.

Hier soir, malgré l'insistance de plusieurs représentants des médias, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau a refusé de réagir aux commentaires que sa lettre au Devoir a suscités.

«Je ne ferai aucun commentaire», a déclaré M. Parizeau à son arrivée au lancement de diverses parutions de la maison d'édition l'Hexagone, dont un livre de la politologue Josée Legault. Ce lancement a lieu dans les locaux de la Bibliothèque nationale à Montréal.

Landry

M. Landry, également ministre des Finances, a affirmé qu'il n'était pas question de changer de cap. Il a fait valoir que l'objectif de déficit zéro ne découle pas simplement d'une décision



Malgré l'insistance des journalistes, Jacques Parizeau s'est refusé à tout commentaire.

(Photo - PC)

gouvernementale, mais qu'il avait fait l'objet d'un consensus lors du sommet économique de mars dernier.

Il a ajouté que dans un rapport rendu public la semaine dernière, la commission sur la fiscalité avait donné son aval à cet objectif.

«Je crois, en tout respect, que M. Parizeau a tort, et que la société qui a eu ce consensus il y a plusieurs mois était sur la bonne voie, tout comme la commission sur la fiscalité», a déclaré

le ministre aux journalistes.

M. Landry a fait remarquer que presque toutes les autres provinces canadiennes avaient déjà éliminé leur déficit, et que l'Ontario cherchait à y arriver.

M. Parizeau avait cependant répondu à cet argument dans son article en affirmant que les petites provinces qui avaient réussi dans leur lutte au déficit n'avaient pas les responsabilités du gouvernement québécois, ou même du

gouvernement ontarien.

Patronat

Le président du Conseil du patronat Ghislain Dufour n'a pas vraiment apprécié le moment choisi par l'ancien premier ministre pour faire sa sortie, parce qu'il détournait ainsi l'attention du contenu du sommet.

M. Dufour a défendu l'objectif de réduction du déficit du gouvernement Bouchard.

Le chef de l'Action démocratique Mario Dumont a affirmé de son côté que l'opinion de M. Parizeau ne faisait qu'ajouter au cafouillage du Parti québécois.

«Nous avons un gouvernement qui n'a pas de politique économique, a-t-il déclaré. D'un chef à l'autre, on s'obstine sur ce qui devrait être fait.»

Le président de la CSN Gérard Larose s'est montré plus favorable à l'opinion de M. Parizeau, affirmant qu'à l'origine, les syndicats étaient en faveur d'une simple réduction du déficit des opérations courantes. Ils avaient finalement dû accepter une réduction de tout le déficit.

«Réduire le déficit, y compris celui des immobilisations, en quatre ans, c'est quasi infaisable», a-t-il lancé.

Il a soutenu que, tout dépendant ce qui se passerait au cours du sommet, il pourrait être nécessaire de revenir à la réduction du simple déficit des opérations courantes.

Souveraineté

Dans son article, M. Parizeau s'en est aussi pris aux efforts déployés par M. Bouchard pour faire la paix à tout prix avec la communauté d'affaires anglophone, affirmant que l'amélioration des rapports avec elle n'était plus une condition nécessaire à la création d'emplois.

Il a déploré le fait que le gouvernement québécois ne parle plus que rarement de la souveraineté.

Il a dit craindre que la tendance à la baisse du sentiment souverainiste ne devienne plus difficile à renverser.

M. Landry a répliqué qu'il était normal d'avoir moins parlé de souveraineté, et qu'il était normal de recommencer à en parler. •

Ottawa (PC)

La sortie de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau n'a pas suscité beaucoup de sympathie à Ottawa, tant de la part des libéraux que chez certains bloquistes.

«C'est son opinion, le Québec est une société démocratique. Je ne crois pas que cela va affecter le Sommet (socio-économique) dans les prochains jours. Je ne crois pas qu'il a beaucoup d'appuis», a affirmé le leader parlementaire bloquiste, Gilles Duceppe, en précisant qu'il n'est pas d'accord avec M. Parizeau.

À son avis, un ancien premier ministre a le droit d'exprimer son opinion. «Il n'est pas le premier à agir de la sorte. Rappelez-vous Pierre Elliott Trudeau, il l'a fait à plusieurs reprises», a-t-il dit.

M. Duceppe estime que Lucien Bouchard a pris une «bonne décision stratégique» en décidant de mettre la priorité sur les problèmes économiques. «M. Bouchard sera dans une meilleure position après cela pour tenir un référendum, en ayant prouvé qu'il est capable de gouverner le pays.»

De son côté, le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, s'est lancé dans une charge contre M. Parizeau, en rappelant sa déclaration attribuant la défaite référendaire «au vote ethnique et à l'argent». Cet épisode est révélateur, croit-il, parce qu'il démontre que la «sécession est un enjeu destructeur qui peut transformer une société tolérante et la plonger dans l'intolérance».

Contrairement à son leader parlementaire, le chef bloquiste, Michel Gauthier, a préféré atténuer la portée des propos de M. Parizeau. Selon lui, M. Parizeau comprendrait que «le gouvernement (québécois) pouvait avoir d'autres priorités (que la souveraineté) dans l'immédiat». •

25 ANS

ça se fête

Ord.: 21,95 \$
Solde 16⁴⁵ \$

Ord.: 24,95 \$
Solde 18⁷⁰ \$

Ord.: 27,95 \$
Solde 20⁹⁵ \$

Ord.: 19,95 \$
Solde 14⁹⁵ \$

Ord.: 29,95 \$
Solde 22⁴⁵ \$

Ord.: 27,95 \$
Solde 20⁹⁵ \$

Ord.: 39,95 \$
Solde 29⁹⁵ \$

Ord.: 34,95 \$
Solde 26²⁰ \$

Ord.: 25,95 \$
Solde 19⁴⁵ \$

CLEMENT MORIN

fils inc.
LIBRAIRIE - PAPIERIE

Centre les Rivières • 379-3133

*Aucune mise de côté acceptée
Valable jusqu'au 3 novembre 1996

Annonces classées

Nécrologie

Sports

BAZAR SPORTIF
CHAUSSURES BASKETBALL SPECIAL
ADIDAS Rég.: 110\$ **79⁹⁹**
 870, 5^e Avenue Shawinigan-Sud
 Tél.: (819) 537-7212

Rien de neuf à l'étranger

Encore trop tôt pour évaluer l'échange

François Lemenu
 Détroit (PC)

Les problèmes du Canadien à l'étranger ne sont pas entièrement réglés. Mais il y a de l'espoir. En s'inclinant 5-3 face aux Red Wings de Détroit, hier soir, au Joe Louis Arena, le Tricolore a encaissé un quatrième revers en autant de rencontres loin du Centre Molson.

La transaction qui a amené Shayne Corson et Murray Baron n'a pas eu l'effet escompté. Sauf que le Canadien affrontait peut-être la meilleure formation de la Ligue nationale. Les Wings ont une équipe bien rodée qui ne perd pas souvent d'ici la fin de la saison.

Tirant de l'arrière 2-0 après 40 minutes, le Canadien a donné la frousse aux Red Wings en troisième. Vladimir Malakhov a réduit l'écart à 3:46 quand son tir a déjoué Chris Osgood. Mais une minute plus tard, Vyacheslav Kozlov faisait 3-1. Qu'à cela ne tienne, Stéphane Quintal a répliqué à 5:53. Puis Sergéï Fedorov à 7:42. Et Brian Savage à 8:38.

Corson croyait avoir créé l'égalité 24 secondes plus tard. La reprise a démontré que Stéphane Richer se trouvait dans le demi-cercle du gardien. Le Canadien n'a pas protesté.

Finalement, Darren McCarty a mis fin au débat en marquant à 9:34.

Dans l'ensemble, Corson a joué son rôle en distribuant quelques mises en échec. Baron, lui, a tantôt été bon, tantôt été mauvais. Quoiqu'il en soit, il est un peu tôt pour porter un jugement le moins éclairé sur la transaction qui a envoyé Pierre Turgeon à St. Louis.

Martin Lapointe et Steve Yzerman ont aussi déjoué Pat Jablonski. S'il n'a pas grand-chose à se reprocher, le «Jabber» a quand même concédé 15 buts en trois matches en l'absence de Jocelyn Thibault.

Les trois étoiles: Sergéï Fedorov, Vladimir Konstantinov, Scott Thornton.

Corson nerveux

Shayne Corson avait l'impression d'avoir 20 ans quand il a sauté sur la glace pour la première fois, l'uniforme du Canadien sur le dos.

«J'étais nerveux», a-t-il admis. «J'avais l'impression d'avoir porté le chandail du Canadien il n'y a pas si longtemps. J'ai ressenti une drôle de sensation. Tout était si étrange.

«Au cours de l'été, j'ai entendu plusieurs rumeurs à mon sujet. J'ai même eu l'occasion de converser avec Mario Tremblay. Puis me voilà avec l'équipe qui m'a repêché. J'ai de la difficulté à y croire.»



Le nouveau capitaine du Canadien Vincent Damphousse dispute la rondelle à son homologue des Red Wings, Steve Yzerman.

(Photo - AP)

Corson a mis du temps à se mettre en marche. C'est seulement en troisième période qu'il a finalement retrouvé ses jambes.

«J'ai cherché à ne pas compliquer les choses. Les deux premières périodes ont été assez pénibles. Malgré tout, notre trio s'est bien débrouillé. Nous avons réussi à mettre de la pression sur les Red Wings. C'est de cette façon que nous les avons battus trois fois en séries.»

Un but refusé

Corson était évidemment déçu du but qui lui a été refusé. Il croyait bien avoir créé l'égalité à 4-4. Mais on a jugé que Stéphane Richer se trouvait dans le demi-cercle du gardien.

«C'est décevant de se voir refuser un but», a-t-il avoué.

Encore une fois, le Canadien a accordé 40 lancers. C'est une habitude cette saison. Corson a noté que l'équipe devra resserrer sa défensive sinon les victoires risquent d'être rares.

«L'équipe mise sur l'une des meilleures attaques de la ligue. Par contre, il faudra améliorer notre défensive. On ne peut abandonner nos défenseurs à leur sort contre une équipe aussi talentueuse que Detroit. Nous avons une jeune équipe et il faudra travailler notre défensive», a-t-il soutenu.

Baron déçu

Murray Baron n'avait pas tellement le goût de parler de sa performance. L'ex-défenseur des Blues de St. Louis digère mal la défaite. Mais en insistant un peu, il a finalement livré le fond de sa pensée.

«Le système est différent à Montréal», a-t-il commenté. «Ici, on pratique le système de la 'trappe', ce que les Blues ne font pas. Je devrais apprendre à mieux lire le jeu. C'est à cause de ça que je me suis fait prendre lors du but de Steve Yzerman.»

Baron a noté qu'il devra jouer avec plus de robustesse, comme l'ensemble de l'équipe.

«On doit mieux jouer dans notre territoire. On doit afficher plus de robustesse.»

Mario Tremblay, lui, s'est dit fort satisfait de la performance de Baron.

«Il a joué un bon match. Il a été solide. J'ai bien aimé ce que j'ai vu.»

Vincent Damphousse a également apprécié le jeu de Baron.

«Il possède de bonnes mains, il bloque aussi des lancers. Mais je ne le connais pas encore assez pour porter un jugement. Je vais apprendre à le connaître», a dit le nouveau capitaine.

Quant à Shayne Corson, Damphousse a noté qu'il a dérangé les Red Wings conformément à sa réputation. ●

Pas une surprise à St. Louis

Corson avait été offert aux Red Wings

Détroit (PC)

Le départ de Shayne Corson de St. Louis était une chose acquise depuis l'été. Selon Scotty Bowman, Mike Keenan a cherché à l'échanger au cours de la période estivale. Le directeur général des Blues lui a d'ailleurs offert Corson en retour de Keith Primeau. Bowman a refusé, préférant attendre le moment propice pour mettre la main sur Brendan Shanahan.

«Keenan tentait de l'échanger depuis l'été», a révélé Bowman, hier. «J'ignore ce qui est arrivé dans son cas.»

En fait, Keenan était désespérément à la recherche d'un joueur de centre pouvant former un duo avec Brett Hull à la suite du départ de Wayne Gretzky. Finalement, il a pu mettre la main sur Pierre Turgeon.

«Turgeon est un bon fabricant de jeux et il devrait aider Hull à marquer des buts», a indiqué l'entraîneur des Red Wings de Détroit.

Baron, la clef ?

Au cours des dernières années, Bowman a eu l'occasion d'apprécier le jeu de Murray Baron, l'autre joueur que le Canadien a obtenu dans la transaction qui a envoyé Rory Fitzpatrick et Craig Conroy à St. Louis. Scotty en dit le plus grand bien.

«Baron a joué de bonnes séries contre nous le printemps dernier. Il formait un duo avec Al Macinnis et il a été très solide. «Il ne se porte pas à l'attaque mais il est fort», a indiqué Bowman.

Un ménage difficile

L'ailier droit Martin Lapointe, des Red Wings, a parlé dans le même sens.



(Photo - AP)

Le robuste attaquant Shayne Corson a participé à son premier entraînement, hier, en compagnie de ses nouveaux coéquipiers.

Il ne semblait pas peiné de voir Baron quitter la division centrale.

«C'est un bon défenseur», a-t-il dit.

Quant à la transaction elle-même, Lapointe se demande comment Turgeon va faire pour s'entendre avec Mike Keenan. Les deux hommes ont des personnalités fort différentes. Turgeon n'a jamais apprécié se faire crier dans les oreilles alors que Keenan aime bien livrer une guerre psychologique à ses joueurs.

Une histoire à suivre.

Murray et Savage de retour

Chris Murray et Brian Savage étaient de la formation face aux Red Wings. Murray livrait son premier match de la saison après avoir subi une fracture de la main droite lors d'un match préparatoire à Providence. Savage n'avait pas joué contre Phoenix en raison d'un malaise à l'aîne.

C'est dire que Terry Ryan, Darcy Tucker, François Groleau et Craig Rivet ont été laissés de côté.

Chez les Red Wings, Mike Vernon, Doug Brown, Kirk Maltby, Aaron Ward et Tim Taylor n'étaient pas en uniforme.

Brisebois s'en tire sans blessure

Patrice Brisebois a failli se blesser grièvement lorsqu'il a donné tête première contre la clôture durant l'entraînement du matin. Brisebois s'est blessé sans que personne ne le mette en échec. Il a quitté la glace quelques minutes avant de revenir et terminer l'entraînement.

Un admirateur pour Koivu

Saku Koivu a un admirateur chez les Red Wings. Aaron Ward a eu l'occasion de le voir à l'oeuvre lors d'un sé-

jour de deux semaines en Finlande au cours de l'été 1995. À la demande des Red Wings, Ward est allé en Scandinavie afin d'améliorer son coup de patin et ses habiletés techniques.

«On ne peut lui enlever la rondelle», dit Ward. «Il est tellement fort. Et il est aussi rapide avec que sans rondelle.»

Par ailleurs, Bryan Smolinski a obtenu un essai de 25 matches avec les Vipers de Détroit de la Ligue internationale. Smolinski a boudé le camp d'entraînement des Penguins de Pittsburgh et ceux-ci cherchent à l'échanger. Les Penguins aimeraient mettre la main sur Luke Richardson ou Jeff Norton des Oilers d'Edmonton. ●

Roy n'a pas oublié

Tremblay, la seule vedette à Montréal

Montréal (PC)

Roy-Tremblay, round 12. Réagissant sur les ondes de TVA à l'échange de Pierre Turgeon aux Blues de St. Louis, Patrick Roy a profité de l'occasion hier pour asséner un coup bas à son bon ami Mario Tremblay.

«La seule vedette qu'ils ont à Montréal est... derrière le banc», a dit Roy à Jean-Pierre Boisvert, l'envoyé spécial à Denver du réseau de télévision. Les Blues affrontaient l'Avalanche du Colorado, hier soir. ●

SOYEZ
DANS LA COURSE!

**HIPPODROME
TROIS-RIVIÈRES**

SALON LOTERIE VIDÉO
Ouvert tous les jours de midi à minuit

LE JEUDI 31 OCTOBRE
PARI INTER-PISTE
EN PROVENANCE DE
FLAMBORO DOWNS
Départ : 16 h
WINDSOR et QUÉBEC
Départ : 19 h 30

LE VENDREDI 1er NOVEMBRE
PARI INTER-PISTE
EN PROVENANCE DE
MONTREAL
et
MOHAWK
Départ : 19 h 30

INFO.: 374-6734 ENTRÉE GRATUITE

La Russa, gérant de l'année

New York (AP)

■ Tony La Russa, qui a conduit les Cardinals de St. Louis au championnat de la section centrale de la Ligue nationale, a été choisi gérant de l'année par l'Associated Press hier.

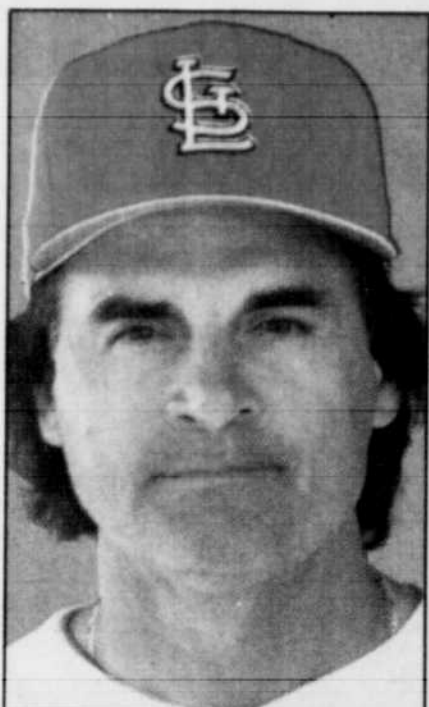
La Russa a mérité ce titre pour la troisième fois. Il l'avait emporté une première fois en 1983 quand il était avec les White Sox de Chicago et en 1992 quand il dirigeait les A's d'Oakland.

La Russa a reçu 49 votes au scrutin organisé auprès d'un panel de chroniqueurs et commentateurs américains. Bruce Bochy, qui a permis aux Padres de San Diego de remporter le championnat de la section ouest de la Ligue nationale, a pris le deuxième rang avec 30 votes, suivi de Johnny Oates, des Rangers du Texas, champions de la section ouest de la Ligue américaine, avec 27.

Joe Torre, des Yankees de New York, champions de la Série mondiale, a reçu 19 votes et Felipe Alou 13.

La Russa, qui a passé 17 saisons dans la Ligue américaine, a quitté les Athletics en octobre dernier pour se joindre aux Cardinals. Plusieurs de ses joueurs, comme Dennis Eckersley et Todd Stottlemyre, l'ont suivi à St. Louis et ont aidé les Cards à atteindre les séries pour la première fois depuis 1987.

L'attitude de La Russa, toujours sérieux et intense, faisait contraste à celle de Whitey Herzog et Torre, qui avaient précédé La Russa à la barre des Cards.



Tony La Russa

(Photo - AP)

Dès le départ, il a déplu à certains amateurs en préférant Royce Clayton au légendaire Ozzie Smith à l'inter. On a commencé à pardonner à La Russa quand les Cards se sont mis à gagner.

«C'est moi qui a décidé que j'allais être sérieux», a dit La Russa. Certes, les joueurs ont la plus grande part de responsabilité quant aux succès d'une équipe. Mais le gérant doit faire sa part.

«Je déteste quand je vois des

joueurs qui croient devoir en faire plus pour compenser pour le travail médiocre de leur gérant. C'est la raison pour laquelle j'ai une stratégie. Je veux prendre tellement d'avance sur tout le monde que je ne peux pas perdre.»

Lou Piniella, des Mariners de Seattle, avait été le gérant de l'année 1995.

Belle, le meilleur joueur

Par ailleurs, pour la première fois, Albert Belle est considéré comme le meilleur joueur de baseball, selon le classement annuel rendu public hier par Elias Sports Bureau.

Et pour la toute première fois, des coéquipiers sont considérés comme les trois meilleurs lanceurs dans la même ligue. Ce sont John Smoltz, Greg Maddux et Tom Glavine, des Braves d'Atlanta.

Belle, un voltigeur qui est autonome, a obtenu une évaluation de 98,378 points sur 100 pour devancer le joueur de premier but des White Sox de Chicago, Frank Thomas (98,261), et le joueur de deuxième but des Orioles de Baltimore, Roberto Alomar (96,703).

Thomas et Jeff Bagwell, des Astros de Houston, étaient à égalité parmi les joueurs de premier but la saison dernière quand ils étaient devenus les troisième et quatrième joueur à obtenir un pointage de 100. Bagwell est tombé à 95,833 cette année.

L'évaluation d'un joueur est faite à partir de ses statistiques au cours des deux dernières saisons et comprend les présences au bâton, la moyenne au bâton, le pourcentage de présences sur les buts, les circuits et les points produits.

Le classement, créé en 1981 lors du règlement de la grève, sert à établir des groupes parmi les joueurs autonomes pour déterminer la compensation à verser pour la signature d'un joueur autonome.

Belle avait pris la troisième place l'an dernier et Barry Bonds, des Giants de San Francisco, avait terminé au premier rang en 1994.

Francona nommé gérant des Phillies

Terry Francona, nommé gérant des Phillies de Philadelphie hier, veut que son équipe en fasse plus que prévu l'an prochain. C'est sans doute là la seule façon pour les Phillies de faire mieux qu'au cours des trois dernières années.

Les Phillies, qui ont un dossier de 190-231 depuis qu'ils ont remporté le championnat de la Ligue nationale en 1993, feront confiance aux jeunes en 1997. On ne s'attend pas à ce qu'ils dépensent beaucoup d'argent pour mettre la main sur des joueurs autonomes qui pourraient les aider immédiatement.

«Ce n'est pas un nouveau départ, mais un pas dans une direction différente», a dit Francona, un ancien des Expos. Nous aurons beaucoup de nouvelles figures et ce ne sera pas toujours facile.»

Francona, qui a signé un contrat de deux ans qui lui rapportera 600 000 \$, connaît bien les situations difficiles. La saison dernière, il était instructeur au troisième but pour les Tigers de Detroit, qui ont conservé un piètre dossier de 53-109. ●

Rencontre mercredi

New York (AP)

■ Mettant fin à une semaine d'incertitude, les propriétaires du baseball majeur se réuniront mercredi prochain dans la région de Chicago pour discuter de l'entente de principe intervenue à la table de négociation.

Le négociateur patronal Randy Levine et le directeur-exécutif de l'Association des joueurs, Donald Fehr, se sont entendus jeudi sur un contrat de cinq ans et les joueurs ont déjà donné à leurs dirigeants l'autorisation d'entériner l'accord.

Levine et Fehr sont d'accord pour dire que l'entente ne sera plus valide advenant qu'elle ne soit pas entérinée avant le 15 novembre.

Il est nécessaire d'obtenir l'approbation d'au moins 21 des 28 équipes et l'issue du scrutin est incertain. Le commissaire par intérim Bud Selig ne s'est pas prononcé.

«Il faudra sortir de la réunion avec une position quelconque», a dit hier le propriétaire des White Sox de Chicago, Jerry Reinsdorf.

Au moins cinq équipes sont opposées à l'entente. Ce sont les White Sox et les Cubs de Chicago, les Marlins de la Floride, les Expos de Montréal et les Royals de Kansas City. Plusieurs équipes ne se sont pas prononcées. ●

Doug Flutie encore en nomination

Toronto (PC)

■ Doug Flutie est de retour. Le quart-arrière des Argonauts de Toronto, choisi le joueur par excellence de la Ligue canadienne de football quatre fois au cours des cinq dernières années, est encore une fois en nomination pour ce titre.

Il a en effet été choisi comme représentant des Argonauts lors de la première ronde du scrutin organisé auprès de l'Association des reporters de football du Canada.

La compétition de Flutie viendra du receveur Mac Cody, des Tiger Cats de Hamilton, du demi de coin Ken Wilhite, d'Ottawa, et du quart Tracy Ham, des Alouettes.

Les joueurs en nomination dans la section ouest sont le secondeur Willie Pless, d'Edmonton, le demi à l'attaque Allen Pitts, de Calgary, le demi Robert Mimbs, de la Saskatchewan, et le secondeur K.D. Williams, de Winnipeg.

Le grand gagnant sera connu le 22 novembre lors de la semaine de la coupe Grey.

Ham, qui avait été choisi le joueur par excellence en 1989 quand il était avec Edmonton, ne croit pas véritablement en ses chances.

«Si on jette un coup d'oeil aux statistiques, il est évident que Doug Flutie ne peut pas perdre», a dit Ham. Quant à nous, nous avons perdu beaucoup de joueurs du Baltimore qui ont été remplacés par des joueurs canadiens. En pensant à cela, j'espère que les gens verront que nous avons tout de même fait de l'excellent travail.»

Flutie a vraiment impressionné. Il domine la ligue avec 646 passes tentées, 411 passes complétées, des gains de 5414 verges et 28 passes de touché.

Il a permis aux Argos de compléter une saison de 14-3. ●

En bref

Gardien suspendu

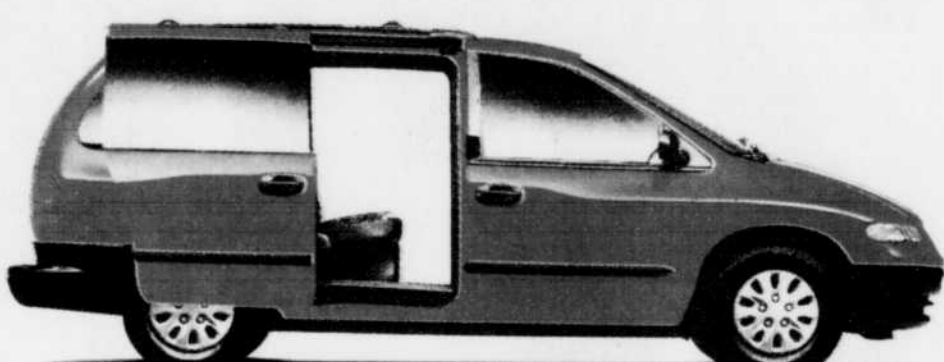
■ West Springfield, Mass. (PC) — Le gardien Marcel Cousineau, des Maple Leafs de St. John's, a été suspendu pour un match de la Ligue américaine.

L'ancien de Beauport et Drummondville, dans la LHJMO, a frappé Paxton Schulte, des Flames de St. John, de son gant avec lequel il tient son bâton, lors d'un match disputé mardi.

Contrat de deux ans à Timlin

■ Toronto (PC) Le releveur Mike Timlin a signé un contrat de deux ans d'une valeur de 4,325 millions \$ avec les Blue Jays de Toronto.

À sa première saison comme releveur numéro un avec les Blue Jays, Timlin, 30 ans, a eu une fiche de 1-6 et protégé 31 victoires, tout en conservant une moyenne de points mérités de 3,65. ●



La mini-fourgonnette Chrysler.

Vous pouvez peut-être passer au travers,

mais vous ne pouvez pas passer à côté.

Parce qu'en plus de ses deux portes coulissantes,

elle vous est offerte avec un climatiseur,

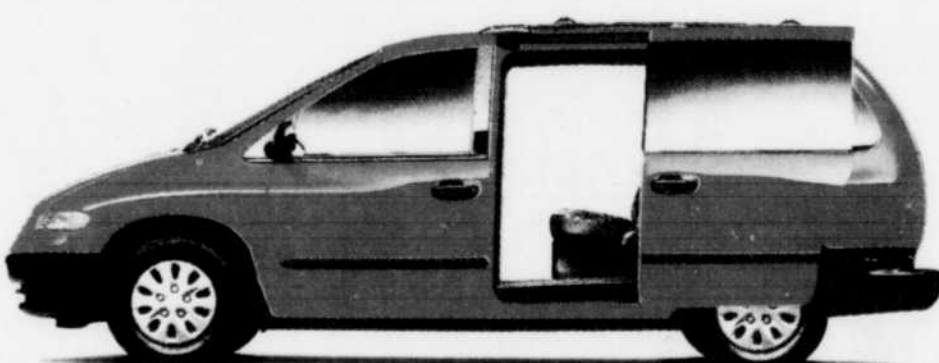
des poutres de renfort, deux coussins de sécurité

et un moteur V6 de trois litres.

Tout cela et bien plus encore,

à un prix faisant de la voiture de l'année 1996

le meilleur achat que vous puissiez faire en 1997.



PLYMOUTH VOYAGER/DODGE CARAVAN 1997

- Moteur V6 de 3 litres
- Deux coussins de sécurité
- Poutres de renfort dans les portes

- Climatiseur
- Boîte automatique
- Radio AM/FM stéréo
- Verrous à l'épreuve des enfants

- Sièges à roulettes Easy Out Roller™
- Porte-bagages
- Sièges pour 7 passagers
- Deux portes coulissantes

397\$*

PAR MOIS

LOCATION. TERME DE 30 MOIS. AUCUN COMPTANT INITIAL. FRAIS DE TRANSPORT INCLUS.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

750 \$ AUX DIPLÔMÉ(E)S

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1996 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1996.



Programme d'aide pour handicapés physiques

Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

QUELQU'UN DE FIABLE

* L'illustration diffère légèrement du modèle offert. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut avec l'ensemble 24T + GKD. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement ainsi qu'un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9c le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.



Stéphane Saint-Pierre

Appel à la fierté

Les Estacades privés de leur vestiaire

Guy Veillette
Cap-de-la-Madelaine

■ L'heure de la récréation serait-elle terminée chez les Estacades?

Avant la séance d'entraînement de mardi, l'entraîneur Stéphane Saint-Pierre a ordonné aux joueurs de sortir du vestiaire avant de revêtir leur équipement. «Les Estacades, c'est une organisation qui a la réputation de travailler fort. C'est un très bon nom dans le monde du hockey. Or, je ne tolère pas que certains joueurs refusent de se présenter, qu'ils prennent des détours quand ça devient plus difficile.»

À toutes les séances d'entraînement, jusqu'à nouvel ordre, les joueurs seront invités à s'habiller dans une chambre de hockey mineur.

Le vase a débordé après la dernière fin de semaine, durant laquelle les Madelinois ont encaissé deux défaites en autant de sorties. Au cours de leurs douze derniers matches, les Estacades ont perdu huit fois. Fini les folies, a tranché l'entraîneur.

«Je veux revoir mon club du début de l'année», explique Saint-Pierre. «Celui qui mettait de l'enthousiasme à l'entraînement.»

Les Estacades possèdent maintenant une fiche de .500: neuf victoires, autant de défaites. Aucun doute que sur papier, ils peuvent faire beaucoup mieux. Saint-Pierre le sait, et dorénavant, il entend prendre les moyens pour arriver à ses objectifs.

«Il y en a qui ne donnent plus de mises en échec, qui trouvent que ça fait trop mal devant le but de l'adversaire. C'est très clair que seuls les gars fiers entreront dans cette chambre. S'il le faut, nous ne jouerons qu'à deux lignes d'attaque. Quand c'est le temps, il faut serrer la vis.»

Saint-Pierre considère que ce qui afflige le plus l'équipe en ce moment, c'est le fait que trop de joueurs ne sont pas concentrés sur ce qu'ils doivent faire. «Il y en a qui trouvent ça plus dur que prévu, le midget AAA.»

Pour une des rares fois cette saison, Saint-Pierre a écarté du revers de la main l'excuse des blessés pour expliquer la descente des Estacades. «C'est plutôt une question de rôle. Et il existe une énorme différence entre ne pas le connaître et ne pas vouloir l'assumer.»

«Depuis le début de l'année, je voulais laisser aller les joueurs», s'enflamme l'entraîneur. «Je voulais savoir comment était mon équipe. Maintenant, c'est à moi de prendre ça en main. Ceux qui pensent que le vrai Stéphane Saint-Pierre, c'est celui qu'ils ont vu depuis le début de l'année, eh bien ils se trompent!»

L'entraîneur mentionne que les joueurs s'habilleront dans cette étroite pièce pendant quelques semaines encore. Mais il serait surprenant qu'il adopte la même ligne de conduite durant les matches locaux.

«Je ne veux pas humilier l'équipe», se défend-il. «Mais il y a des problèmes à régler, et c'est ce qui va arriver. Plus ça prendra du temps, plus je vais frapper fort, c'est certain. Ce n'est pas une petite affaire de deux ou trois jours.»

Lajeunesse no 1

Saint-Pierre a profité du contexte pour confirmer Simon Lajeunesse dans le rôle de gardien de but numéro un de l'équipe. Malgré une performance ordinaire vendredi dernier, il ne s'agissait que de sa deuxième défaite de la saison. Frédéric Cloutier verra donc beaucoup moins d'action.

Bonne nouvelle, Sébastien Favreau, qui avait accumulé onze points à ses six premières parties, renouera avec la compétition dimanche, contre les Riverains du Collège Charles-Lemoyne. Il s'agira du seul match des Estacades ce week-end.

Le nouveau défenseur Éric Major a rejoint l'équipe cette semaine, et il pourrait revêtir l'uniforme contre les Riverains s'il est parfaitement remis de sa blessure au dos. Philippe Cliche, incommode par un claquage le week-end dernier, devrait aussi revenir au jeu.

«En ne jouant que dimanche, ça nous donnera le temps de se retrouver dans la tête», souhaite Saint-Pierre. ●

Les Cataractes devront battre les meilleures formations

Comme l'an passé, les Shawiniganais gagnent surtout contre les petites équipes

Robert Martin
Shawinigan

■ Troisièmes au classement de la division Frank-Dilio, au terme de la saison 1995-96, les Cataractes n'avaient pu faire mieux qu'une septième place au classement général, après avoir accumulé 75 points. Ils avaient été devancés par Granby (114), Hull (106), Val d'Or (85), Sherbrooke (83), Beauport (81) et Chicoutimi (76). Curieusement, c'est contre ces mêmes formations, sauf Chicoutimi, que les Cataractes ont eu des fiches déficitaires.

Aucun gain en quatre sorties face aux Prédateurs de Granby, qui les ont limités à un match nul. Une victoire seulement en quatre affrontements dans chacune des séries face aux Olympiques de Hull, aux Faucons de Sherbrooke et aux Foreurs de Val d'Or.

Cette saison, les Cataractes ne se sont pas encore mesurés à ces deux dernières formations. Mais contre Hull et Granby, ils n'ont pu faire mieux que de récolter un seul point à la suite d'un match nul de 1-1 contre les Prédateurs. Face aux Olympiques, les protégés de Denis Francoeur se sont inclinés 5-4 en prolongation. Dimanche, les Shawiniganais ont perdu leur premier affrontement de la saison face aux Voltigeurs de Drummondville, une équipe contre laquelle ils ont conservé un dossier de trois gains et un revers en 1995-96, mais qui les devance présentement au classement général.

Beauport, la bête noire

Beauport, une équipe qui a connu sa part de difficultés en début de campagne, semble être la bête noire des Cataractes. En sept rencontres la saison dernière, les Cataractes n'ont pu faire mieux que de remporter une victoire et faire un match nul face aux Harfangs.

Cette saison, bien que les Cataractes présentent sur papier un alignement supérieur aux Harfangs, ces derniers ont remporté deux des trois parties qu'ils ont disputées aux Shawiniganais.

La présentation d'une autre étape confirmée

L'Indy Lights sera de retour à Trois-Rivières

Robert Martin
Trois-Rivières

■ En obtenant une manche de la série PPG/Firestone Indy Lights, les dirigeants du Grand Prix Player's de Trois-Rivières avaient signé une entente de deux ans avec les promoteurs de cette série. La cité de Laviolette sera donc, en 1997, le site de l'une des 12 manches (on pourrait en ajouter une treizième), ce que les responsables de la série ont confirmé ces derniers jours par voie de communiqué.

Ce qui est aussi acquis, c'est qu'une manche de la série Player's / Toyota Atlantique sera également tenue dans les rues de la ville de Trois-Rivières. Et, contrairement aux deux dernières éditions, on devrait présenter qu'une seule épreuve. Outre le fait que les séries canadiennes de Formule 1600 et d'Enduro devraient également être inscrites à l'horaire du week-end des 1er, 2 et 3 août prochain, c'est l'incertitude pour le reste. Y compris pour la très populaire série Trans Am.

«Nos amateurs aiment particulièrement ce type de course. Et la série, bien que l'on soit à la réorganisation, est très en demande. De nouveaux promoteurs veulent présenter une manche de cette série dans le cadre des événements



(Photomédia - Sylvain Mayer)

Encore cette année, les Harfangs de Beauport constituent la bête noire des Cataractes.

Contre Chicoutimi, les Cataractes ont divisé cette saison: une victoire de 6-2 des hommes de Denis Francoeur à Shawinigan et un cinglant revers de 7-0 à Chicoutimi. L'an dernier, chaque équipe avait remporté trois victoires, le septième match se soldant par un verdict nul.

Ce qui ne diffère pas de la saison dernière, c'est la domination des Cataractes sur les équipes qui les suivent au classement. Les Shawiniganais ont trois gains en banque face aux Wildcats de Moncton, deux contre Victoriaville et Halifax, alors qu'ils ont vaincu l'Océanie à l'aréna Jacques-Plante et annulé à Rimouski.

Pour espérer s'imposer parmi les

meilleures équipes du circuit Courteau, les Cataractes doivent vaincre des formations comme Beauport, Granby, Hull et Drummondville. Les Prédateurs et les Voltigeurs ont deux points de plus que les Cataractes au classement, alors que les Harfangs et les Olympiques leur concèdent, respectivement, un et deux points. Et les Hullois ont une partie en main sur les Cataractes.

Reste que l'équipe est largement en avance sur sa fiche de la saison dernière après 18 rencontres. À pareille date, la saison dernière, les Cataractes avaient remporté six matches et subi 12 revers, contre les 11 victoires, cinq défaites et deux parties nulles pour l'actuelle édition des Cataractes. Ils ont 24 points au

classement, soit le double de ce qu'ils avaient accumulés l'an dernier. À ce rythme-là, la formation shawiniganaise devrait terminer la présente campagne avec 93 points.

Si les Cataractes ont entrepris la campagne avec huit gains consécutifs, c'est donc dire que leur fiche est de trois gains, cinq revers et deux matches nuls à leurs dix dernières sorties. C'est loin du rendement que peuvent offrir les hommes de Denis Francoeur. Offensivement, les Shawiniganais ont marqué 74 buts et en ont accordé 54, comparativement à 67 buts marqués et 70 accordés la saison dernière après 18 parties. Défensivement, c'est une nette amélioration. ●

Survol de la région en images



(Image-Média: Jean-Sébastien Bédard)

Il y en a qui collectionnent des papillons, d'autres des timbres, mais Claude Leblanc, à gauche sur cette photo, collectionne les parties parfaites de 300. Il a en effet réussi sa troisième en carrière, au salon de Trois-Rivières-Ouest, dans le cadre des qualifications de l'Omniom de grosses quilles Canadian Tire. À droite, la gérante Rosette Durand semble aussi fière que lui de l'exploit.



(Image-Média: Alain Bédard)

La région a été honorée lors du dernier gala provincial de vélo-cross. Sur la photo, on retrouve Nathalie Doucet, présidente du club de vélo-cross de Pointe-du-Lac, qui a reçu le titre Haute-performance; Dominic Therrien, athlète masculin de l'année au Québec; Réjean Mercille, qui représente le président du club du Cap et André Gélinau nommé commissaire de l'année; et Mario Diamond, du club de Saint-Louis-de-France, récipiendaire du titre de meilleure organisation de développement. Absent: Alain Quentin, bénévole de l'année au niveau provincial.

Hécatombe à Paris

Paris (AP)

■ Pete Sampras, tenant du titre, Boris Becker, triple vainqueur du tournoi, Goran Ivanisevic le roi des as et Thomas Muster le «teigneux» ont disparu du tableau du tournoi de tennis de Paris-Bercy alors qu'ils disputaient hier leur premier match.

Sampras, l'Américain numéro un mondial, a été battu en deux sets 6-4, 6-4, par le Suisse Marc Rosset, 23e au classement ATP Tour et finaliste de l'épreuve en 1994, tandis que Becker, tête de série numéro 6, était sorti par l'Espagnol Carlos Moya, 24e, 6-3, 5-7, 6-4.

Vainqueur dimanche de Sampras en finale du tournoi de Stuttgart, Becker ne disputera donc pas une sixième finale à Bercy. Lui qui avait toujours loué l'ambiance qui y règne a cette fois mis sa défaite surprise sur le compte d'un public indiscipliné qui, pourtant l'aura soutenu jusqu'au bout.

Becker dur pour le public

«Mon adversaire a très bien joué et

il a mérité de gagner mais aujourd'hui, j'ai joué dans une maison de fous, il y avait du bruit constamment. Je suis en état de choc. Je me suis senti dans un souk et j'avais l'impression que Moya et moi étions des gorilles et qu'il y avait autour de nous des animaux qui essayaient de nous perturber», pestait l'Allemand, passablement énervé à sa sortie du court.

Sampras a, lui, pris sa défaite avec beaucoup plus de philosophie, reconnaissant la supériorité de son adversaire. «Les conditions de jeu n'étaient pas différentes de celles des années précédentes et ne m'ont posé aucun problème», a déclaré posément l'Américain.

En tout début de journée, le Croate Ivanisevic, tête de série numéro cinq, avait été éliminé sans gloire par le Néerlandais Paul Haarhuis (6-3, 6-2), juste avant que l'Autrichien Muster, ancien vainqueur de Roland-Garros, n'abandonne, en raison d'une blessure à la hanche qui le handicape depuis déjà trois semaines, à l'issue du premier set perdu 6-2 devant le Srédois Stefan Edberg. ●

YVON PEDNEAULT



Un prix très élevé!

(Collaboration spéciale)
Detroit

■ Pierre Turgeon et Patrick Roy s'affrontaient sur la patinoire du McNichols Arena de Denver, hier soir. Après le match, ils ont sûrement pris la direction d'une brasserie à la mode, près du Coors Field, pour discuter des récents événements. Les deux hommes ont assurément commandé une pizza Mario, 11 mois après l'affaire Roy.

Mario Tremblay a beau dire qu'il avait une excellente relation avec Pierre Turgeon, il ne parviendra à convaincre personne. Il abuse même de la bonté de son ancien capitaine en parlant ainsi. Turgeon et Tremblay n'étaient pas souvent sur la même longueur d'onde. Le premier n'acceptait pas le style de jeu préconisé par le Canadien et il n'était plus heureux au sein d'une équipe qui misait sur trois joueurs de centre de qualité. Pas étonnant qu'il ait demandé à la direction du Canadien de l'«accommoder».

D'ailleurs, c'est devenu la marque de commerce de la nouvelle direction: «accommoder les gens». Il faudra éventuellement qu'on se montre un peu plus prudent parce que, dès que les choses vont se gêner, il risque d'y avoir une liste assez longue de joueurs insatisfaits.

Que s'est-on dit, croyez-vous, à Denver, hier soir? Extrapolons un peu!

Roy: «Je te l'avais bien dit que tu te ferais varloper par lui...»

Turgeon: «Peut-être, mais je ne suis pas du genre à crier bien fort mon mécontentement. Ce n'est pas dans ma nature. Et je n'ai pas la même force de caractère que toi.»

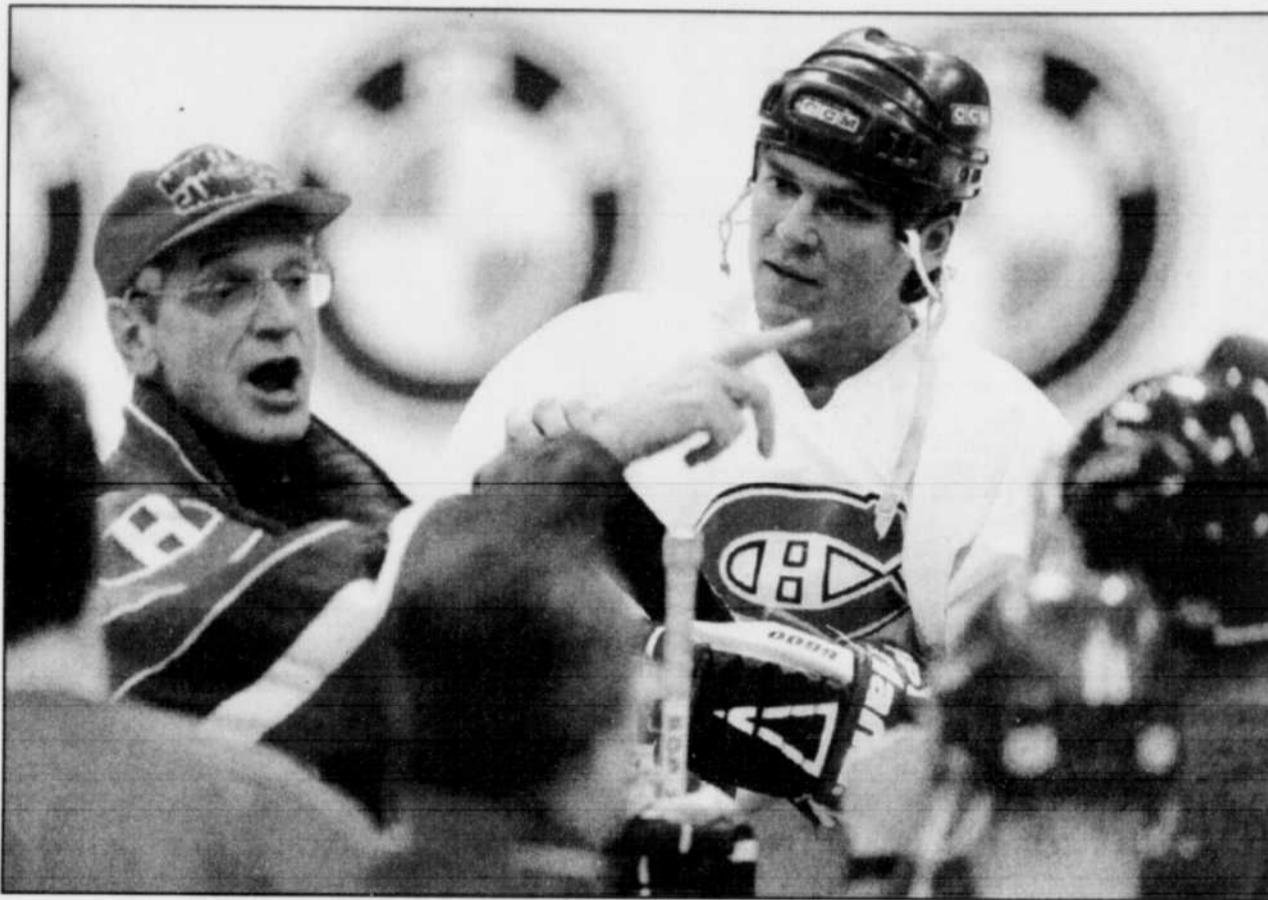
Roy: «En tout cas, s'il veut diriger une équipe de plombiers, on verra les résultats.»

Turgeon: «Écoute, Patrick, je ne pouvais tout simplement pas demeurer à Montréal et jouer moins de 20 minutes par match. Je ne pouvais me retrouver sur un troisième trio.»

Roy: «Est-il vrai qu'il t'a lancé dans la mêlée avec Brunet et Ryan lors du match de lundi?»

Turgeon: «Vrai. Mais il s'est ravisé par la suite et je pense avoir connu une soirée intéressante.»

Sans doute qu'après quelques bières, la conversation s'est animée et que les deux joueurs se sont payé la tête de Tremblay. Possiblement que Roy a suggéré à Turgeon de conserver la rondelle le 2 janvier prochain, lorsque le Canadien sera à St. Louis



Murray Baron a pris part à l'entraînement matinal du Canadien, hier, juste avant le match face aux Red Wings.

(Photo - AP)

et, si les Blues gagnent, de l'offrir à Tremblay.

Mais tout ça demeure des paroles lancées dans le vide. La réalité, c'est que le Canadien vient de poser un autre geste qui ne laisse personne indifférent. Une décision qui aura des conséquences importantes quand viendra le temps de faire le bilan du duo Houle-Tremblay.

Une facture salée

Le Canadien a payé le gros prix pour colmater des brèches qu'il a lui-même créées en échangeant Lyle Odelein aux Devils du New Jersey. Non pas qu'Odelein est un candidat au trophée Norris, mais il avait une bonne valeur sur le marché de la Ligue nationale.

Si Houle avait attendu, s'il n'avait pas réagi aussi rapidement, peut-être qu'il n'aurait pas eu à payer une facture aussi salée pour obtenir un défenseur gaucher au gabarit impressionnant. Je pense à Murray Baron.

À la défense des deux hommes, cependant, il était évident que le Canadien ne pouvait avoir trois coqs dans

la même basse-cour. Parce qu'il faut réaliser que c'est Saku Koivu qui a bousillé toutes les données. On le savait talentueux. On le savait courageux. On le savait déterminé. Mais on ne pensait jamais qu'il deviendrait le meilleur joueur de l'équipe aussi rapidement. L'émergence de Koivu a finalement déterminé du sort de Turgeon à Montréal.

La question est maintenant de savoir qui a eu le meilleur dans cette transaction? Il faudra, j'imagine, attendre un an avant d'avoir une parfaite évaluation de la situation, et pour plusieurs raisons. Est-ce que Shayne Corson va avoir un regain de vie à Montréal? Est-ce que Murray Baron est aussi bon qu'on le prétend? Est-ce que la pression de Montréal va l'étouffer?

D'autre part, est-ce que Craig Conroy et Rory Fitzpatrick deviendront de bons joueurs avec les Blues? Pendant la période d'entraînement, Houle et Tremblay ne cessaient de vanter le travail de Fitzpatrick. Dans le cas de Conroy, on peut se demander pourquoi il évoluait dans la Ligue

américaine alors que Darcy Tucker et Terry Ryan étaient à Montréal. Il était un meilleur joueur que les deux autres, pas de doute.

Au moment d'écrire ces lignes, à quelques minutes du match entre le Canadien et les Red Wings, on doit se demander si le Tricolore forme un meilleur club. A-t-on suffisamment amélioré la défense pour combler la perte de Turgeon en attaque?

Inévitable

La transaction était inévitable. À partir du moment où Tremblay avait décidé que Turgeon évoluerait sur le troisième trio, que ça lui plaise ou non. Il savait que son capitaine n'accepterait pas un tel traitement.

Tremblay savait que Turgeon manifesterait le désir de quitter Montréal. Mario a gagné son point. Il doit maintenant gagner des matchs de hockey. Il doit gagner avec cette équipe qu'il est en train de modifier à son image. Il devra obtenir des résultats immédiats, sinon sa cote de popularité subira les secousses de cette transaction, et le départ de Roy reviendra

meubler les discussions.

L'arrivée de Baron vient ajouter, certes, plus d'aplomb à une défensive fragile, et surtout une défense qui pouvait basculer à tout moment avec l'énigmatique Vladimir Malakhov. Baron n'est pas un bagarreur, mais il accomplit bien son travail. Devant le filet, il doit passer la vadrouille et il le fait bien. Il est gaucher, ce qui signifie que François Groleau devient le septième défenseur de l'équipe.

Est-ce que l'attaque, sans Turgeon, a perdu de son lustre? Oui! C'est Saku Koivu qui sera maintenant surveillé de plus près. Quand Turgeon était là, l'adversaire ne pouvait penser un seul instant le laisser sans surveillance. Maintenant qu'il est parti, on va se concentrer davantage sur Koivu.

Reste le cas Corson. Il y a deux ans, il avait rencontré Serge Savard dans un grand restaurant de Montréal. Il lui avait demandé: «Pourrais-tu me faire revenir à Montréal?»

Savard avait laissé Corson dans le brouillard, en disant: «Je vais voir ce que je peux faire.» Mais il y a des gens dans la haute direction qui ne voulaient rien savoir de Corson. Comment expliquer qu'ils aient changé d'idée?

Pourtant, Corson n'a pas changé.

Baron une belle acquisition

Barry Smith est un homme intelligent. Il travaille aux côtés de Scotty Bowman depuis plusieurs années. Il est un fin analyste. Hier, après l'entraînement des Red Wings, il n'a pas hésité à dire que le Canadien avait fait une solide acquisition.

«Murray Baron est un joueur intense et solide à la ligne bleue. Il va aider le Canadien parce qu'il ne prend jamais de risques inutiles, et qu'il sait comment se comporter quand la pression est forte. Contre nous, il joue toujours bien.»

Et Corson? «Humm... ça, c'est une autre histoire. Je pense que Scotty a dit ce matin que les Blues ont tenté de l'échanger à plusieurs équipes. Mike Keenan nous l'a offert en retour de Keith Primeau. Franchement, je ne sais pas où Keenan avait la tête pour nous faire une telle proposition.»

Corson avait ralenti quand il a quitté le Canadien. Glen Sather s'est empressé de l'expédier à St. Louis. «Il y a sûrement des raisons qui expliquent une telle attitude de la part des directeurs généraux», devait conclure Scotty Bowman. ■

Shanahan à l'aise à Detroit

François Lemenu
Detroit (PC)

■ Brendan Shanahan n'a pas mis de temps à se sentir à l'aise à Detroit. Après une première semaine d'adaptation, le solide ailier gauche a marqué six buts en quatre matches, un rendement qui lui a valu le titre de joueur de la semaine dans la LNH.

«Il s'est senti chez lui en arrivant ici», dit Martin Lapointe. «Pour nous, il s'agit d'une belle acquisition. Shanahan est un joueur de séries qui adore jouer sous pression. C'est ce qu'on avait besoin. Au cours des dernières années, on s'est rendu loin en séries mais sans jamais gagner.»

Lapointe se dit impressionné par le professionnalisme de Shanahan, un joueur qui a la réputation de se donner entièrement à son équipe en plus d'être très engagé dans la communauté.

«Aucun joueur ne peut faire gagner une équipe à lui seul. Mais Shanahan peut donner l'exemple. Il sait comment gagner. À sa première partie, il a jeté les gants même s'il n'était pas obligé», a relaté Lapointe.



Brendan Shanahan

Shanahan forme un trio complété de Steve Yzerman et Greg Johnson. Ces trois joueurs dominent la colonne des pointeurs de Detroit.

«Ils sont beaux à voir», dit Lapointe, admiratif.

Bowman prudent

Scotty Bowman se montre prudent lorsqu'il parle de Shanahan. Il ne veut pas que les médias le présentent comme le chaînon qui manquait aux Red Wings. Bowman refuse également de parler de coupe Stanley simplement parce que Shanahan est maintenant à Detroit.

«Il a eu besoin d'une période d'adaptation», dit Bowman. «Par la suite, il a bien joué. Il va nous aider en attaque. Mais je ne dirai pas que nous sommes plus près de la coupe. C'est injuste de mettre ça sur les épaules d'un joueur.»

Bowman n'a pourtant jamais hésité à lui coller un «A» à son chandail. «Shanahan a été capitaine à Hartford», a-t-il dit afin de rappeler ses qualités de leader. ■

Les gardiens sont devenus des M. Michelin

Detroit (PC)

■ Scotty Bowman prétend qu'il est plus difficile de marquer dans la Ligue nationale parce que les gardiens sont devenus des M. Michelin. Selon l'entraîneur du Detroit, les gardiens ont élargi leur culotte et ajouté des protecteurs dans le haut du corps, ce qui a pour effet de réduire l'espace dans le but.

«Dans notre match contre Chicago, Jim Waite et Kevin Hodson ont mérité les deux premières étoiles de la rencontre. Pourtant, Waite est le troisième gardien à Chicago et Hodson est une recrue», a expliqué Bowman. «Pour moi, le but est devenu trop petit depuis que les gardiens ont élargi en se rembourrant.»

«À Toronto, un juge de but m'a dit qu'il voyait moins bien le jeu parce que

les gardiens sont plus larges qu'il y a un an. Ils portent maintenant des chandails de taille 68. L'an dernier, c'était des 64», dit Bowman.

Bowman ne blâme pas les gardiens. Ils ne font que profiter des règlements qui leur permettent de se protéger.

0-0-0

Sergei Fedorov en arrache à l'attaque et ses problèmes le rendent moins populaire dans l'équipe. Surtout auprès de ses compatriotes russes. On raconte que dans un restaurant, il a invité Vyacheslav Kozlov à sa table et celui-ci a refusé prétextant qu'il était accompagné. Insuperables il n'y a pas si longtemps, Kozlov et Fedorov ne se voient presque plus à l'extérieur de la patinoire. On dit de Fedorov qu'il manque de détermination depuis qu'il gagne des millions. ■

Pierre Turgeon a livré la marchandise

Montréal (PC)

■ Le passage de Pierre Turgeon à Montréal aura été court, mais rentable. Il a totalisé 127 points en 105 matchs réguliers, dont 11 en 10 cette saison. Pendant ce temps, le joueur pour lequel il avait été échangé, Kirk Muller, a fait la grève et s'est contenté de 46 points en 72 matchs avec les Islanders de New York et les Maple Leafs de Toronto.

On a beaucoup vanté Vincent Damphousse, et avec raison, la saison dernière, mais c'est Turgeon et ses 96 points qui a été le meilleur compteur du Canadien.

On le voyait moins à l'étranger? Il y a amassé 44 points en 40 matchs, soit presque la moitié de son total.

Turgeon a déçu dans la série contre les Rangers? Encore-là, il a totalisé six points en six matchs.

Ses détracteurs signaleront que les chiffres ne disent pas tout et c'est vrai. Des joueurs comme Muller, Damphousse, Shayne Corson et Murray Baron font des choses que Turgeon ne fait pas.

Chaque équipe a des besoins particuliers et Réjean Houle n'a pas tort non plus quand il dit qu'il a mieux équilibré la sienne.

Mais il demeure que pour son dernier échange, il a laissé aller le joueur non seulement le plus talentueux, mais aussi le plus jeune, à 27 ans, contre 29 pour Baron et 30 pour Corson. Un joueur qui a de la graine de superstar en plus d'un jeune défenseur à qui on prédisait un bel avenir il n'y a pas si longtemps, Rory Fitzpatrick, et le meilleur compteur de la Ligue américaine, Craig Conroy, pour deux deux joueurs ordinaires plus âgés et un choix de cinquième ronde.

On parle presque de Baron comme d'un sauveur mais combien d'en-

tre vous l'avaient entendu vanté avant hier?

Cela dit, seul l'avenir dira qui a eu le meilleur entre le Canadien et les Blues de St. Louis. Mais saura-t-on jamais si on a obtenu assez pour Turgeon?

Comme Béliveau

On a souvent comparé Turgeon à Jean Béliveau, dont il a non seulement la classe, hors de la patinoire, mais un peu le style sur la glace.

Et les plus vieux se rappelleront qu'à l'époque, Béliveau a aussi eu des détracteurs, qui le traitaient de grand flanc mou en le comparant au style hargneux de Maurice Richard.

Ce n'est pas dans la nature de Turgeon de «manger» les bandes et Mike Keenan ne le changera pas plus que les autres.

Mais ce n'est quand même pas de sa faute s'il peut être fructueux sans avoir l'air de forcer. C'est le résultat qui compte et c'est un joueur qui accumule systématiquement plus d'un point par match.

Et ce gars-là a du caractère, pour reprendre un terme de plus en plus galvaudé, beaucoup plus qu'on le pense.

Il s'est toujours tenu droit quand il a été critiqué, voire hué, à Montréal et il n'a pas perdu de temps à aller réclamer un échange quand on l'a relégué à un troisième trio. Sans jamais se trahir ni déranger l'équipe dont il était le capitaine.

Les circonstances l'ont forcé à réclamer de partir, mais cet homme tranquille avait sincèrement souhaité compléter sa carrière à Montréal, heureux qu'il était à son arrivée en avril 1995 de ramener sa petite famille vivante dans son environnement naturel. ■

Claude Lemieux opéré

Denver (PC)

■ Claude Lemieux, de l'Avalanche du Colorado, a été opéré à l'abdomen hier, et, même si l'opération a été un succès, Lemieux sera au rancart pour une période de 10 à 12 semaines.

Lemieux a subi cette intervention à Boston.

Les dirigeants de l'Avalanche ont dit que l'ailier droit sera tenu à l'inactivité complète pendant six semaines avant d'entreprendre sa réhabilitation. ■

L'OSTR accueille un «Félix»

Pour son deuxième rendez-vous de la saison

Roland Paillé
Trois-Rivières

Le hasard fait drôlement bien les choses. Le soliste invité pour le deuxième rendez-vous de la saison de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières, André Laplante, vient de mériter le Félix de «l'Album classique de l'année, catégorie soliste et petit ensemble, pour son enregistrement intitulé «Brahms». La remise de la précieuse statuette a été faite mardi lors de la cérémonie hors d'ondes.

De mémoire, M. Daniel Gélinas, directeur général de l'orchestre, croit que ce sera la première fois que l'orchestre accueillera un lauréat d'un Félix. Une chose est certaine: André Laplante est le plus important soliste à se produire avec l'OSTR cette saison.

Le célèbre pianiste est reconnu aujourd'hui comme l'un des plus grands virtuoses de la musique romantique. Lauréat des premiers prix des concours de Genève et de Sydney en 1974, il recevait deux ans plus tard la médaille d'argent au Concours international Tchaïkovski.

Depuis, sa carrière est comme un jet, parcourant l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Extrême-Orient. Certains n'hésitent pas à le comparer à des maîtres du piano du XXe siècle, comme Horowitz ou Serkin. Il a joué sur les plus grandes scènes de la musique classique du monde et il a été dirigé par des chefs réputés, en Sir Neville Martinov et Yehudi Menuhin.

Très sollicité, il participe aux plus prestigieux festivals de musique au monde et se retrouve souvent membre du jury d'importants concours internationaux.

Pour le concert de dimanche soir, M. Laplante jouera le «Concerto pour la main gauche» de Maurice Ravel.



André Laplante, sera le soliste invité de l'OSTR pour le concert de dimanche.

Bénéficiant pour cette soirée d'un équipage de 80 hommes et femmes, grâce à du renfort de la classe d'orchestre du Conservatoire de musique de Trois-Rivières, le capitaine Gilles Bellemare dirigera aussi «La Mer» de Claude Debussy. Ce sera la première fois que l'orchestre trifluvien interprétera cette grande oeuvre de ce contemporain de Ravel.

Également au programme de dimanche, l'OSTR créera une commande qu'il a placée au compositeur montréalais François Morel, «Et le crépuscule... se trouva libre».

Finalement, cette soirée sera complétée par «La Procession nocturne», d'Henri Rabaud: un poème symphonique d'après Nicolas Lenau

À noter que ce concert sera repris à l'église de Bécancour le 8 novembre. A cette occasion, il sera capté par le réseau MF de la société Radio-Canada pour diffusion ultérieure. Toutefois, le «Concerto pour la main gauche» sera substitué par le «Deuxième concerto pour flûte et orchestre» de Mozart, dont la soliste sera Danièle Bourget.

Les compositeurs

Pas surprenant que Debussy ait écrit sur la mer, puisqu'il a déjà failli y laisser sa peau en pleine tempête, lors d'un voyage en barque de pêche, au large de la côte septentrionale de Bretagne en 1889. Le 15 octobre 1905, il créait ces trois esquisses pour orchestre, regroupées sous le titre «La Mer».

Une symphonie, faut-il le rappeler. La seule qu'ait d'ailleurs écrite le compositeur français. Trois mouvements: «De l'aube à midi sur la mer», «Jeux de vagues» (scherzo) et «Dialogue du vent et de la mer» (finale, avec sa forme apparente au rondo).

Grand pianiste de l'époque, Paul Wittgenstein perdit son bras droit à la suite d'une blessure qu'il s'infligea lors de la Première Guerre mondiale. Des compositeurs de son temps, Richard Strauss, Paul Hindemith, Serge Prokofiev, Benjamin Britten et Maurice Ravel répondirent à son invitation de lui constituer un répertoire pour sa main gauche.

Après y avoir apporté des «retouches», l'oeuvre fut créée par le pianiste manchot. Ravel put toutefois la savourer dans sa version originale quelques mois avant sa mort.

C'est «La Procession nocturne» qui fit la réputation de Rabaud, à la fin du siècle dernier. On lui attribue la composition des premières partitions originales destinées au cinéma muet.

Peinture en direct et combat dans une arène

Dimanche à l'Embuscade

Trois-Rivières (LC)

Dimanche après-midi, le public pourra assister à une performance d'arts visuels au café-bar l'Embuscade. Entre 14 h 30 et 16 h, une dizaine d'artistes de Trois-Rivières et de Montréal effectueront des peintures en direct, autant de tableaux qui feront en fin de journée l'objet d'un encan.

Les profits de cette activité seront

versés à la fondation de la Maison René pour servir la cause des personnes atteintes du sida de la région trifluvienne.

Les dirigeants de l'Embuscade tiennent cet événement pour la deuxième année consécutive.

L'an dernier, près de 1000 dollars avaient été amassés. Cette fois, on a ajouté une autre activité, soit le «combat des peintres» qui opposera, à l'intérieur d'une arène, deux artistes-pein-

tres de Trois-Rivières, Jocelyn Tousignant et Pierre Lafontaine.

Les deux se disputeront au pinceau les toiles en intervenant tour à tour sur le tableau de l'autre dans des rounds de quinze minutes qui seront régis dans les règles, par un arbitre.

D'autres artistes pourront aussi y participer. L'encan suivra le combat, vers 18 h. Enfin, il est à noter que les oeuvres seront exposées au café-bar de la rue Badeaux jusqu'au 2 décembre.

Spectacle d'Éric Lapointe reporté

Trois-Rivières (RP)

Le spectacle qui devait présenter ce soir Éric Lapointe au pavillon Nérée-Beauchemin de l'UQTR a été reporté.

Selon le producteur local responsable de ce spectacle, son gérant et le représentant des productions Donald K. Donald en charge de son itinéraire de tournée, le rockeur serait affligé par une vilaine grippe qui l'empêche au meilleur de sa forme.

Toutefois, on étudiait hier la possibilité de présenter le chanteur à la fin du mois de novembre.

Le groupe Doc et les chirurgiens devait également être de cette soirée. Dans ce cas aussi il faudra patienter à la fin de novembre pour le voir à l'action.

Les personnes qui avaient acheté leur billet peuvent obtenir remboursement en se présentant à l'AGE (Association des étudiants de l'UQTR).

Toutefois, elles peuvent le conserver en vue du spectacle qui aura lieu à une date qui reste à être déterminée. Hier après-midi, on parlait du 26 ou 28 novembre.

"UNE VISION NOUVELLE ET ÉMOUVANTE."
DON STOTTIER, ENTERTAINMENT TIME-OUT

LEONARDO DICAPRIO CLAIRE DANES
DE WILLIAM SHAKESPEARE
ROMÉO + JULIETTE

13
DES DEMAIN!
En version française
FLEUR DE LYS 375-3277
LAISSEZ-PASSER REFUSES
448010

CINÉMA IMPÉRIAL 4025 Blvd. ROYAL 373-1001 MAR-MER 4005

LES MIGHTY DUCKS III v.l. (G)
VEN. ET LUN. À JEU: 7:05
SAM. ET DIM.: 2:05 - 4:35 - 7:05

L'HOMME IDÉAL (G)
VEN. ET LUN. À JEU: 7:05 - 9:35
SAM. ET DIM.: 2:05 - 4:35 - 7:05 - 9:35

LE FANTÔME ET LES TÉNÉBREUX (13+)
TOUS LES JOURS: 9:30

L'ASSOCIÉ (G)
VEN. ET LUN. À JEU: 7:00 - 9:30
SAM. ET DIM.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

CINÉMA FLEUR DE LYS
CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST 375-3277
SAMEDI - DIMANCHE APRES-MIDI + MARDI - MERCREDI SOIR: 4.50\$

MESURES EXTRÊMES (13+)
Lundi au jeudi: 21h20

LA CORRECTION (16+)
Lundi au Jeudi: 18h30 - 21h20

LES TROIS FRÈRES (G)
Lundi au Jeudi: 18h50

LES WONDERS (G)
Lundi au Jeudi: 19h00 - 21h30

SOUVIENS-TOI CHARLIE (13+ VIOLENCE, LANGAGE V.L., GARE)
Lundi au Jeudi: 18h45 - 21h30

L'OMBRE BLANCHE (16+ violence)
Lundi au Jeudi: 19h10 - 21h35

LE COULOIR DE LA MORT (G)
Lundi au Jeudi: 18h50 - 21h30

L'ÉCOLE C'EST SECONDAIRE (13+)
Lundi au Jeudi: 19h10 - 21h35

CHACUN CHERCHE SON CHAT (G)
Lundi au Jeudi: 19h00 - 21h30

MICHAEL COLLINS (13+)
Lundi au Jeudi: 18h40 - 21h30

LUX Valentine Le Nouvelliste
CINÉMA FLEUR DE LYS
ont le plaisir d'inviter 200 personnes à la grande première du film

KARMINA
DANS LA VEINE DES FILMS ÉPEURANTS...
UN FILM DE GABRIEL PELLETIER
AVEC ISABELLE CYR, ROBERT BROUILLETTE, YVES PELLETIER
UNE COMÉDIE HORRIBLEMENT ROMANTIQUE
FRANCE CASTEL, GILLOIR ROY, RAYMOND CLOUTIER, SYLVIE POTVIN, DIANE LAVALLÉE, MARIO ST-AMAND
UNE PRODUCTION DE NICOLE ROBERT
Chanson de PATRICK BOURGEOIS «Swing la ligne» sur bande originale du film «KARMINA» disponible partout.

JEUDI LE 7 NOVEMBRE 1996 À 19h00 AU CINÉMA FLEUR DE LYS

Pour assister à cette première, présentez-vous avec cette annonce à la réception de CIGB (1350, Royale, 12^e étage), le jeudi 7 novembre. 100 laissez-passer doubles seront distribués dès 9h00.

jeudi

Marie-Claude donne rendez-vous à Daniel...
Virginie 19 h

Un voyage périlleux pour Marguerite et Lambert.
Marguerite Volant 20 h

Pour l'Halloween: Daniel Lemire, Robert Charlebois et un chasseur de fantômes.
L'Écuyer 21 h

Radio-Canada Télévision
DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

Up with People
Invitez le monde chez vous

THE Festival CHEATOL

Là où le MONDE se rassemble

Jeudi et vendredi les 7 et 8 novembre 1996, à 20 h
Salle J.-Antonio-Thompson

Billets en vente aux guichets de la salle 374, rue des Forges, Trois-Rivières aux coûts de **19 \$** pour les adultes et **13 \$** pour les étudiants et l'âge d'or.
À l'achat de 20 billets ou plus, obtenez 2 \$ de réduction sur chaque billet.

Pour plus d'information, téléphonez au 376-2009.
Ce spectacle vous est présenté en collaboration avec

Le Nouvelliste CHEM CHEY CHLN550 TOYOTA

ANNONCES CLASSÉES

de 8h30 à 17h
du lundi au vendredi

Trois-Rivières 378-6116 Centre-Mauricie 537-1801 Département des comptes 376-2501

100 100

IMMOBILIER

RESIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL

Achat - vente - location

Appartements à louer 125
Appartements demandés 126
À partager 121
À sous-louer 122
Chalets et villégiature 116
Chambres à louer 127
Chambres demandées 115
Chambres et pension 107
Commerces à vendre 107
Commerces demandés 108
Condominiums 102
Commerces à louer 109
Entrepôts 112
Locaux et bureaux à louer 114
Locaux et bureaux demandés 115
Logements à louer 123
Logements demandés 124
Magasins à vendre 110
Magasins à louer 111
Maisons de campagne 101
Maisons mobiles 105
Maisons de repos - Résidences 131
Propriétés commerciales et industrielles 103
Propriétés à vendre 104
Propriétés à louer 106
Stationnements à louer 113
Terrains à vendre 117
Terrains demandés à louer 118
Terres ou fermes demandées 119
Terres ou fermes à vendre 120

MARCHANDISES ET SERVICES OFFERTS

Accessoires électriques 253
Accessoires de ferme jardin 231
Aménagements de bureaux 238
Animaux 241
Antiquités 239
Appareils électroménagers 237
Articles de cuisine 215
Articles de bébé 261
Artisanat 265
Asphalte 280
Assurances 203
À vendre ou échanger 296
Bijoux 252
Bois de chauffage 285
Boucliers - Epaves 268
Boulangers - Pâtisseries 267
Buffets - Restaurants 270
Bouillottes 252
Cadeaux 240
Camionnage - Transport 278
Chauffage - Climatisation 284
Collectionneurs 227
Cordonniers 279
Couturiers - Modistes - Tailleurs 279
Couvertures 286
Divers 298
Décoration d'intérieur 290
Entreposage - Déménagement 271
Entrepreneurs - Constructeurs 287
Équipement de bureaux 216
Équipement de commerces 228
Équipement de restaurants 229
Fer forgé - Ornemental 289
Fleuristes 272
Fourrure 260
Fruits et légumes 276
Grains et moulées 269

INDEX DES RUBRIQUES

AVIS AUX ANNONCEURS

Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous aviser le plus tôt possible car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée. Le Nouvelliste se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

Informatique 245
Préloris - Tuiles - Tapis 259
Ecoles 340
Garderies 321
Massothérapie 315
Médecines douces 314
Perdus - Trouvés 393
Souhaits 255
Villégiature 337
Voyages 350

400 OFFRES D'EMPLOIS

Aides domestiques 418
Aides familiales 416
Aides techniques 409
Couples demandés 411
Curriculum vitae 401
Emplois divers 413
Emplois demandés 406
Emplois à l'étranger 403
Mannequins et modèles 412
Musiciens 412
On demande 414

300 SERVICES PERSONNELS

Agences de rencontres 307
Astrologie - Cartomanie 310
Compagnes - Compagnons 301
Cours - Enseignement 320

700

SPORT - PLEIN AIR VEHICULES RECREATIFS

Articles de sport et camping 702
Bateaux à voile 711
Bicyclettes 732
Chaloupes 736
Canots 738
Camping - Caravaning 703
Embarcations moteur 739
Équipements de golf 707
Équipements de ski 705
Motoneiges 722
Motocyclettes 727
Motocyclettes à voile 731
Planches à voile 709
Roulottes - Tentés 729
Sales-roulottes 728
Véhicules tout terrain 721

600

TRANSPORT VEHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

Assurance auto 622
Autos camions demandés 623
Autos à vendre 625
Autres véhicules 627
Autobus 632
Camions à vendre 626
Entretien - Réparations 621
Location 624
Machineries agricoles 635
Machineries lourdes 634
Pièces usagées 628
Pièces et accessoires d'auto 629
Remorques 631
Station de service 636
Tracteurs 630

800

AVIS

Avis - Appels d'offres - Soumissions 895
Encaiss 842
Non responsabilité 896
Rendez-vous - Événements 898

900

DÉCÈS - MESSSES

Remerciements 910
Services anniversaires 910

100 IMMOBILIER

101 Maisons de campagne

BELLE grande maison, 12 pièces, garage, grange, terrain 150 000 pi², petite rivière, entre Saint-Maurice et Saint-Narcisse, 65 000\$. 693-8314, 691-8987

102 Condominiums

LUXUEUX condo neuf à louer, très grand, foyer, bain tourbillon, douche, cuisine/salle à manger céramique, chambres et salon bois franc, Domaine du Boisé. 370-7507, 376-0119

103 Propriétés commerciales

2 immeubles commerciaux, situés au Carrefour des autoroutes 30 et 55 à Bécancour, avec locataires 3-A, bon placement. Information: 373-3222.

AU 1908

Saint-Philippe, bâtisse commerciale à vendre ou à louer. Idéale pour garage, atelier de réparation ou entrepôt, avec stationnement. 374-7914

BÂTISSE commerciale

avec 3 entrepôts de 30 x 40, tous loués, façade libre à l'acheteur, voisin de Remise 2000. 693-6116

104 Propriétés à vendre

11 logements de 3^e, pour étudiants, tous loués avec baux jusqu'en juin 1997. Agent d'immeuble s'abst. Info: 233-2912

À QUI LA CHANCE

Très grande maison 5 chambres, terrain 70x200, brique 4 cotés, garage, avec 3^e rapportant 385\$, pour bureau ou autre, libre, à vendre avec option d'achat. 374-8797

À vendre ou à louer, âge 2, trois, Trois-Rivières-Ouest, 4 chambres. 377-4768

CAP

Sainte-Bernadette, bungalow 5^e pièces, près école, Agis et parc, disponible décembre. 375-8826, 375-3444

CAP

Sainte-Bernadette, bungalow, 1989, 28x40, planchers bois franc, 4 chambres, piscine, terrain closuré 70x115, taxes 1962\$, 89 000\$ négociable. 373-1951

MAISON

28x42, piscine creusée, garage, financement disponible, libre 1er juillet 1997. 373-6985

MAISON 3 paliers, arrière

Galeries du Cap, toit neuf, 2 salles de bains, rénovation, piscine creusée avec thermopompe, 89 900\$. 371-3685

MAISON JUMELÉE

57 900\$, Place Dubois, Pointe-du-Lac, Les Habitations Châinac inc. 370-7814

104 Propriétés à vendre

MAISON JUMELÉE

Magnifique cottage jumelé, victorien, Domaine du Boisé, 6855 Marie Drouet, Les Entreprises Châinac inc. 370-7507, 376-0119.

MAISON JUMELÉE

Secteur Les Terrasses, maison luxueuse, architecture personnalisée. Les Constructions Levasseur inc. 378-5533

MAISON JUMELÉE

Trois-Rivières-Ouest, une qualité qui se voit. D.M. Turcotte inc. 373-2814

RÉSIDENCE

pour personnes âgées, déjà établie à La Tuque, très bon revenu. ReMax Horizon inc. 819-523-4298

SAINT-ADELPHÉ À VENDRE OU À LOUER

Très grande maison avec bureau adjacents, 6 chambres, 3 salles de bains, 2 toilettes, 2 salons à manger, galerie 30x30 + salle de jeux 40x30, garage double, garde-robe de chambre, beaucoup d'espaces de rangement, chauffage électrique, huile et bois, près toutes commodités. 350\$/mois ou 64 850\$. Sur semaine seulement. 374-8019

SAINT-PHILIPPE

cottage, planchers parquetiers et céramique armoiries en chêne, sous-sol, garage, 46 000\$.

SAINT-PHILIPPE

Roger Prud'homme, Groupe immobilier SDG, courtier. 373-8010

SAINT-THÉCLÈ

2 logements, bord lac Chicots, grand terrain. Écrire Case Postale 64, Cap, G8T 7W1

YAMACHICHE

bungalow, 8 ans, 2 chambres à coucher, avec revenu de bureau, libre immédiate. 296-3187, 691-5049

105 Maisons mobiles

14x70 rénoverée, à déménager, 13 000\$. 819-265-3020

MAISON-MOBILE

12x60, porte d'acier, plomberie, revêtement extérieur au complet, neuf, endroit paisible, 15 500\$ négociable. 374-7266

106 Propriétés à louer

415 4545 Landry, Saint-Grégoire, pour 1er novembre, 440\$/mois. 233-9297

À QUI LA CHANCE

À louer avec option d'achat, grande maison 5 chambres, terrain 70x200, brique 4 cotés, garage, avec 3^e rapportant 385\$, pour bureau ou autre, libre, près de tous services, école, etc. 374-8797

106 Propriétés à louer

BUNGALOW

4 1/2 plus sous-sol, avec garage, incluant lave-vaisselle et Jenn-air, bain podium, 700\$/mois. 1-888-222-3394

CHAMPLAIN

Grand semi détaché, moderne, accès au feu. 370-7550

SUPERBE

maison à louer ou à vendre dans un domaine de villégiature, 10 ans de l'autoroute, près St-Basile, 819-221-4267

YAMACHICHE

bungalow à louer, 8 ans, 2 chambres coucher, avec revenu de bureau, libre immédiate. 296-3187, 691-5049

107 commerces à vendre

CABANE à sucre capacité 250 personnes, entaille 1500 ouvert et plus. Oublié à l'année. Avec ou sans maison. Lac Mondor. 819-538-8759

COMMERCÉ

de nettoyage (vétérinaires). 374-5272

DEPANNEUR

avec résidence, bon chiffre d'affaires, route 132, Deschambres, longent le fleuve, lot, bar-restaurant, boutique cadeaux. Claude. 292-2822

RESTAURANT

avec franchise, en opération. Financement. 371-4542

RESTAURANT

centre-ville, 15 000\$ location, 15 000\$ loyer. 1500\$/mois. 232-2092

EN MAISON

bagagerie à vendre, établie depuis 17 ans, cause retrait. Laissez message: 691-9187

EQUIPEMENT

d'atelier, mini-mécanique. À qui la chance! 536-4651, 371-0817

112 Entrepôts

ENTREPOTAGE de motos, endroit chauffé. Gélos Motos Sports. 819-538-2268

114 Locaux et bureaux à louer

1000 à 9000pi². À partir de 2,49\$, à 2 pas de l'autoroute, Trois-Rivières, qual de déchargement. 372-6730

100 A 1500 PI

locaux et bureaux, centre-ville, 1200 pi², 275\$ par mois, 1000 pi², 275\$ par mois, 1200 pi², 275\$ par mois, 1500 pi², 275\$ par mois, 2000 pi², 275\$ par mois, 2500 pi², 275\$ par mois, 3000 pi², 275\$ par mois, 3500 pi², 275\$ par mois, 4000 pi², 275\$ par mois, 4500 pi², 275\$ par mois, 5000 pi², 275\$ par mois, 5500 pi², 275\$ par mois, 6000 pi², 275\$ par mois, 6500 pi², 275\$ par mois, 7000 pi², 275\$ par mois, 7500 pi², 275\$ par mois, 8000 pi², 275\$ par mois, 8500 pi², 275\$ par mois, 9000 pi², 275\$ par mois, 9500 pi², 275\$ par mois, 10000 pi², 275\$ par mois, 10500 pi², 275\$ par mois, 11000 pi², 275\$ par mois, 11500 pi², 275\$ par mois, 12000 pi², 275\$ par mois, 12500 pi², 275\$ par mois, 13000 pi², 275\$ par mois, 13500 pi², 275\$ par mois, 14000 pi², 275\$ par mois, 14500 pi², 275\$ par mois, 15000 pi², 275\$ par mois, 15500 pi², 275\$ par mois, 16000 pi², 275\$ par mois, 16500 pi², 275\$ par mois, 17000 pi², 275\$ par mois, 17500 pi², 275\$ par mois, 18000 pi², 275\$ par mois, 18500 pi², 275\$ par mois, 19000 pi², 275\$ par mois, 19500 pi², 275\$ par mois, 20000 pi², 275\$ par mois, 20500 pi², 275\$ par mois, 21000 pi², 275\$ par mois, 21500 pi², 275\$ par mois, 22000 pi², 275\$ par mois, 22500 pi², 275\$ par mois, 23000 pi², 275\$ par mois, 23500 pi², 275\$ par mois, 24000 pi², 275\$ par mois, 24500 pi², 275\$ par mois, 25000 pi², 275\$ par mois, 25500 pi², 275\$ par mois, 26000 pi², 275\$ par mois, 26500 pi², 275\$ par mois, 27000 pi², 275\$ par mois, 27500 pi², 275\$ par mois, 28000 pi², 275\$ par mois, 28500 pi², 275\$ par mois, 29000 pi², 275\$ par mois, 29500 pi², 275\$ par mois, 30000 pi², 275\$ par mois, 30500 pi², 275\$ par mois, 31000 pi², 275\$ par mois, 31500 pi², 275\$ par mois, 32000 pi², 275\$ par mois, 32500 pi², 275\$ par mois, 33000 pi², 275\$ par mois, 33500 pi², 275\$ par mois, 34000 pi², 275\$ par mois, 34500 pi², 275\$ par mois, 35000 pi², 275\$ par mois, 35500 pi², 275\$ par mois, 36000 pi², 275\$ par mois, 36500 pi², 275\$ par mois, 37000 pi², 275\$ par mois, 37500 pi², 275\$ par mois, 38000 pi², 275\$ par mois, 38500 pi², 275\$ par mois, 39000 pi², 275\$ par mois, 39500 pi², 275\$ par mois, 40000 pi², 275\$ par mois, 40500 pi², 275\$ par mois, 41000 pi², 275\$ par mois, 41500 pi², 275\$ par mois, 42000 pi², 275\$ par mois, 42500 pi², 275\$ par mois, 43000 pi², 275\$ par mois, 43500 pi², 275\$ par mois, 44000 pi², 275\$ par mois, 44500 pi², 275\$ par mois, 45000 pi², 275\$ par mois, 45500 pi², 275\$ par mois, 46000 pi², 275\$ par mois, 46500 pi², 275\$ par mois, 47000 pi², 275\$ par mois, 47500 pi², 275\$ par mois, 48000 pi², 275\$ par mois, 48500 pi², 275\$ par mois, 49000 pi², 275\$ par mois, 49500 pi², 275\$ par mois, 50000 pi², 275\$ par mois, 50500 pi², 275\$ par mois, 51000 pi², 275\$ par mois, 51500 pi², 275\$ par mois, 52000 pi², 275\$ par mois, 52500 pi², 275\$ par mois, 53000 pi², 275\$ par mois, 53500 pi², 275\$ par mois, 54000 pi², 275\$ par mois, 54500 pi², 275\$ par mois, 55000 pi², 275\$ par mois, 55500 pi², 275\$ par mois, 56000 pi², 275\$ par mois, 56500 pi², 275\$ par mois, 57000 pi², 275\$ par mois, 57500 pi², 275\$ par mois, 58000 pi², 275\$ par mois, 58500 pi², 275\$ par mois, 59000 pi², 275\$ par mois, 59500 pi², 275\$ par mois, 60000 pi², 275\$ par mois, 60500 pi², 275\$ par mois, 61000 pi², 275\$ par mois, 61500 pi², 275\$ par mois, 62000 pi², 275\$ par mois, 62500 pi², 275\$ par mois, 63000 pi², 275\$ par mois, 63500 pi², 275\$ par mois, 64000 pi², 275\$ par mois, 64500 pi², 275\$ par mois, 65000 pi², 275\$ par mois, 65500 pi², 275\$ par mois, 66000 pi², 275\$ par mois, 66500 pi², 275\$ par mois, 67000 pi², 275\$ par mois, 67500 pi², 275\$ par mois, 68000 pi², 275\$ par mois, 68500 pi², 275\$ par mois, 69000 pi², 275\$ par mois, 69500 pi², 275\$ par mois, 70000 pi², 275\$ par mois, 70500 pi², 275\$ par mois, 71000 pi², 275\$ par mois, 71500 pi², 275\$ par mois, 72000 pi², 275\$ par mois, 72500 pi², 275\$ par mois, 73000 pi², 275\$ par mois, 73500 pi², 275\$ par mois, 74000 pi², 275\$ par mois, 74500 pi², 275\$ par mois, 75000 pi², 275\$ par mois, 75500 pi², 275\$ par mois, 76000 pi², 275\$ par mois, 76500 pi², 275\$ par mois, 77000 pi², 275\$ par mois, 77500 pi², 275\$ par mois, 78000 pi², 275\$ par mois, 78500 pi², 275\$ par mois, 79000 pi², 275\$ par mois, 79500 pi², 275\$ par mois, 80000 pi², 275\$ par mois, 80500 pi², 275\$ par mois, 81000 pi², 275\$ par mois, 81500 pi², 275\$ par mois, 82000 pi², 275\$ par mois, 82500 pi², 275\$ par mois, 83000 pi², 275\$ par mois, 83500 pi², 275\$ par mois, 84000 pi², 275\$ par mois, 84500 pi², 275\$ par mois, 85000 pi², 275\$ par mois, 85500 pi², 275\$ par mois, 86000 pi², 275\$ par mois, 86500 pi², 275\$ par mois, 87000 pi², 275\$ par mois, 87500 pi², 275\$ par mois, 88000 pi², 275\$ par mois, 88500 pi², 275\$ par mois, 89000 pi², 275\$ par mois, 89500 pi², 275\$ par mois, 90000 pi², 275\$ par mois, 90500 pi², 275\$ par mois, 91000 pi², 275\$ par mois, 91500 pi², 275\$ par mois, 92000 pi², 275\$ par mois, 92500 pi², 275\$ par mois, 93000 pi², 275\$ par mois, 93500 pi², 275\$ par mois, 94000 pi², 275\$ par mois, 94500 pi², 275\$ par mois, 95000 pi², 275\$ par mois, 95500 pi², 275\$ par mois, 96000 pi², 275\$ par mois, 96500 pi², 275\$ par mois, 97000 pi², 275\$ par mois, 97500 pi², 275\$ par mois, 98000 pi², 275\$ par mois, 98500 pi², 275\$ par mois, 99000 pi², 275\$ par mois, 99500 pi², 275\$ par mois, 100000 pi², 275\$ par mois, 100500 pi², 275\$ par mois, 101000 pi², 275\$ par mois, 101500 pi², 275\$ par mois, 102000 pi², 275\$ par mois, 102500 pi², 275\$ par mois, 103000 pi², 275\$ par mois, 103500 pi², 275\$ par mois, 104000 pi², 275\$ par mois, 104500 pi², 275\$ par mois, 105000 pi², 275\$ par mois, 105500 pi², 275\$ par mois, 106000 pi², 275\$ par mois, 106500 pi², 275\$ par mois, 107000 pi², 275\$ par mois, 107500 pi², 275\$ par mois, 108000 pi², 275\$ par mois, 108500 pi², 275\$ par mois, 109000 pi², 275\$ par mois, 109500 pi², 275\$ par mois, 110000 pi², 275\$ par mois, 110500 pi², 275\$ par mois, 111000 pi², 2

Nécrologie

Renseignements:
Trois-Rivières jour 376-2501
soir 376-2323
Centre Mauricie jour 537-1801



BOLDUC
MME SUZANNE
DONTIGNY

À la maison Albatros 04, le 29 octobre 1996 est décédée à l'âge de 72 ans et 11 mois, Mme Suzanne Bolduc épouse de M. Alfred Dontigny, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, 30 minutes avant la cérémonie religieuse.

La direction des funérailles a été confiée au complexe funéraire Julien Philibert et fils inc., 1350 Sainte-Marguerite, Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu le jeudi 31 courant, en l'église Saint-Philippe, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis, à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Alfred Dontigny; ses enfants: Serge (Lise Perron) de Québec, Lucie (Pierre Pélessier) de Trois-Rivières; ses petits-enfants: Stéphanie Dontigny, Marie-Claude et Mathieu Pélessier; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Wilfrid Bolduc (Laurette Arseneault) de Valleyfield, Adélard Bolduc (Rita Hubert) de Trois-Rivières, Thérèse Bolduc (Julien Blanchet) de Trois-Rivières, Pauline Bolduc (Roger Boisvert) de Cap-de-la-Madeleine, Roger Bolduc (Simonne Chamberland) de Cap-de-la-Madeleine, Mme Rose Dupont (feu Eddy Bolduc) de Trois-Rivières, Mme Rébecca Marshall (feu Albert Dontigny) de Grand-Mère, Mme Claire Jacques (feu Lévis Dontigny) de Shawinigan; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à la maison Albatros 04 et à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.



BORDELEAU
VILLEMURE
MME CÉCILE

À l'unité des soins palliatifs du centre hospitalier régional de la Mauricie, le 29 octobre 1996, est décédée à l'âge de 69 ans et 6 mois, Mme Cécile Villemure, épouse de feu Léon-Paul Bordeleau, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux salons funéraires Oscar St-Ours Ltée, 2203, avenue Champlain, Shawinigan.

Heures des visites: Jeudi de 19h à 22h. Vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Samedi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 novembre, en l'église Sainte-Croix, à 13h45.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

La défunte laisse dans le deuil, ses enfants: Pierre (Kathleen Marinace) Louise (Serge Gélinas) André (Danielle Fournier) tous de Shawinigan, Michel (Linda Lanneville) de Grand-Mère, Denis (Louise Arvissais) de Shawinigan, Sylvie (Pierre Lacoursière) de Shawinigan, ses petits-enfants: Yannick, Jonathan, Annabelle, Catherine, Maxime, Marie-Eve, Andréane, Amélie, ses frères et sœurs: Léo (Aline) d'Ontario, Emile, Laval, tous de Shawinigan, Thérèse (Roger Sergerie) de Montréal, Réjeanne (Victor Gervais) Raymonde, feu Paul (Adrienne Villemure) tous de Shawinigan, ses beaux-frères et belles-sœurs: Marielle Bordeleau (Albertino Comeau) de Shawinigan, Micheline Bordeleau (Antonio Lambert) de Québec, Pauline Bordeleau (Marcel Bournaï) de Québec, Marie-Claire (Denis Lebel) de Shawinigan, Lise Godin (feu Jacques Bordeleau) de Shawinigan, feu Normand Bordeleau (Margot Lebel) de Shawinigan-Sud, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont ses ami(e)s de l'Age d'Or.

Si désiré, condoléances par télécopieur au: (819) 536-4259

Pour renseignements: (819) 536-3717



DESAULNIERS
M. MARCEL

À Grand-Mère, le 28 octobre 1996, est décédé à l'âge de 57 ans, M. Marcel Desaulniers, époux de Hélène Deschênes, demeurant à Saint-Élie-de-Caxton.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux salons funéraires Oscar St-Ours Ltée, 2203, avenue Champlain, Shawinigan.

Heures des visites: Mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Jeudi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le jeudi 31 courant en l'église Saint-Marc, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Hélène, ses enfants: Jacques (Nancy Desaulniers) de Grand-Mère, Jean et Annie (Danny Lampron) tous de Saint-Élie-de-Caxton, son frère et ses sœurs: André (Nicole Fournier) de Shawinigan, Louise (Jacques Rousseau) de Grand-Mère et Denise (Jos Gélinas) de Shawinigan, sa belle-mère: Mme Gertrude Deschênes de Saint-Élie-de-Caxton, ses beaux-frères et belles-sœurs: Gilles Deschênes (Doris Richard) de Shawinigan, Pierrette Deschênes de Saint-Élie-de-Caxton, Marielle Deschênes (Yvon Germain) de Shawinigan ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Si désiré, condoléances par télécopieur au: 819-536-4259

Pour renseignements: 819-536-3717



DUPLIN
MME FLORIDA
BOISCLAIR

Au centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières, le 28 octobre 1996, est décédée à l'âge de 64 ans, Mme Florida Boisclair, épouse de M. Gilles Duplin, demeurant à Shawinigan-Sud.

La défunte sera exposée à partir de mer-

credi 14h à la Résidence funéraire Jean Carbonneau, 2280, 5e avenue, Shawinigan-Sud.

Ouverture des salons: Mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Jeudi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le jeudi 31 courant en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Shawinigan-Sud, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux M. Gilles Duplin, ses enfants: Louise (Denis Desaulniers) Michel (Carole Bélisle) Hélène, Jocelyn (France Dickner) France (Claude Martel) ses petits-enfants: Sébastien, Emilie et Rosalie, son gendre bien-aimé: Jocelyn Filion, ses frères et ses sœurs: Georgette (Raymond Collins) Jean-Paul (Dorothee Régis) Henri-Jacques (Florence Boisclair) Maurice (Pauline Champagne) Alice (Jean-Marie Nadeau) Gisèle (Lucien Pouliot) Robert (Madeleine Doucet) Nicole (Raymond Fortier) ses beaux-frères et belles-sœurs: Lionel Duplin (Solange Duchesne) Gaston Duplin (Dolorès Carignan) Madeleine Duplin (Gaston Héon) Lise Duplin (Gaston Brouillette) Nicole Duplin (André Chrétien) Jacqueline Duplin (Léo Gauvin) Madeleine Pronovost (feu Jean-Paul Duplin) ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Condoléances par télécopieur: 819-537-8829

Pour renseignements: 819-537-8828



DUPONT
M. CLAUDE

Au centre hospitalier Saint-Luc de Montréal, le 30 octobre 1996 est décédé à l'âge de 44 ans, M. Claude Dupont époux de Ginette Dargis, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

La famille accueillera les parents et ami(e)s au complexe funéraire Julien Philibert et fils inc., 1350 Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, samedi à partir de 13h.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 novembre, au centre communautaire Jean-XXIII, 5815, de la Montagne, Trois-Rivières-Ouest, à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants: Dominique, Eric et son amie Marie-Eve; sa mère: Mme Lucette Longval (feu Clément Dupont); ses frères et sa sœur: Denis (Jeannine Levasseur), Micheline (Florent Desrochers), Yves; sa belle-mère: Mme Georgette Tremblay (feu Raymond Dargis); ses beaux-frères et belles-sœurs: Michel Dargis (Linda Desmarais), Diane Dargis, Denise Dargis (feu Bertrand Lafontaine), Lise Dargis, Sylvain Dargis (Louise Thibault); il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Des dons à la Fondation de l'hôpital Saint-Luc (1058, rue Saint-Denis, Montréal Qc, H2X3J4) seraient appréciés.

Pour renseignements: (819) 378-3838.

Condoléances par télécopieur: (819) 375-6456.



GOUDREAU
LAPLANTE
MME LISE

À l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque, le 29 octobre 1996 est décédée à l'âge de 65 ans et 11 mois, Mme Lise Laplante (Ti-Lou) épouse de Maurice Goudreau, demeurant à La Tuque.

Mme Laplante ne sera pas exposée. Cependant, la famille accueillera parents et ami(e)s aux salons funéraires Perreault et fils inc., 602, rue Commerciale, La Tuque, vendredi, jour des funérailles à partir de 8h30.

Les funérailles auront lieu le vendredi 1er novembre, en l'église Saint-Zéphirin, à 10h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Mme Laplante laisse dans le deuil outre son époux; ses enfants: François (Eveke Szmeretsky) de La Tuque, Pauline (Paul Latoures) de Blainville, Sylvie (Peter Adams), Doris (Denis Breton), Julie (François Renaud), Roger (Chantal Kirouac), Benoit (Nancy Hudon) tous de La Tuque; ses petits-enfants: Teri, Sarah, Jean, Esther, Isabelle, Alan, Karine, Simon, Samuel, Geneviève, Olivier, Tommy, Annie, Martin et Antoine; ses frères et sa sœur: M. Mme René Laplante, M. Mme Roger Laplante, M. Mme Julien Laplante, M. Mme Paul Cormier tous de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Clément Goudreau de Chutes-aux-Outardes, M. Raymond Goudreau de Sherbrooke, M. Mme Roland Goudreau, M. Yvon Goudreau, M. Mme Rodolphe Arbour, M. Mme Gérard Goudreau tous de La Tuque, M. Mme André Goudreau de Trois-Rivières-Ouest, M. Mme Jacques Goudreau de Québec, M. Mme Jean-Marc Goudreau de Montréal; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation de l'hôpital Saint-Joseph de La Tuque ou à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Condoléances par télécopieur au: 819-538-0110

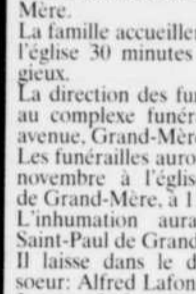
Pour renseignements: 819-538-3388

bastien Milot, François et Chantal Hubert, Alexandre, Mathieu et Guillaume Hubert; ses beaux-frères et belles-sœurs: Aurora Laroche-René, Blandine Veilleux, Edmond Hubert (Yvette Chamberland), Georges Hubert (Gertrude Lebel), Georgette Hubert-Ricard, Anita Hubert (Toussaint Laferrière), Cécile Hubert (Marcel Massicot); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Selon les dernières volontés de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.

Pour renseignements: (819) 374-6225.

Télécopieur: (819) 374-6227.



LAFONTAINE
M. JUSTIN

À Grand-Mère, le 26 octobre 1996, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Justin Lafontaine, fils de feu Fortunat Lafontaine et de feu Louise Crête, demeurant à Grand-Mère.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église 30 minutes avant le service religieux.

La direction des funérailles a été confiée au complexe funéraire Pellerin, 599, 6e avenue, Grand-Mère.

Les funérailles auront lieu le vendredi 1er novembre à l'église Saint-Jean-Baptiste de Grand-Mère, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Paul de Grand-Mère.

Il laisse dans le deuil ses frères et sa sœur: Alfred Lafontaine (Simone Lamy), Jacques Lafontaine (Éliane Lanneville), Pauline Lafontaine (feu Edgar Tétrault); sa belle-sœur: Jeanne-d'Arc Bussièrès, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Condoléances par télécopieur au: 819-538-0110.

Pour renseignements: 819-538-3388.

LAPOINTE, M. ROGER

À son domicile, le 24 octobre 1996 est décédé à l'âge de 65 ans, M. Roger Lapointe époux de feu Jeannette Courchesne, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au centre funéraire Châteaudun inc., 971, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine, samedi, jour des funérailles à partir de 9h30.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 novembre, en l'église Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine, à 11h.

L'inhumation aura lieu au columbarium du centre funéraire Châteaudun.

Le défunt laisse dans le deuil sa fille: Line et son ami Pierre Dontigny; ses frères et sœurs: Rita Lapointe (feu Rock Schiller), Thérèse Lapointe, Lise Lapointe (Marcel Nielly), Robert Lapointe (Jacqueline France) et Pierrette Lapointe; ses beaux-frères et belles-sœurs: Yolande (feu Roger Tourpin) et son ami Jean-Paul Lebel, Gaby (Aurèle Ranger); plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



LEFEBVRE
M. JEAN-PIERRE

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 30 octobre 1996, est décédé à l'âge de 53 ans, M. Jean-Pierre Lefebvre, époux de Lise Vezeau, demeurant à Grand-Mère.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire Pellerin, 599, 6e avenue, Grand-Mère, jeudi le 31 octobre de 14h à 17h et de 19h à 22h. Vendredi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le vendredi 1er novembre en l'église Saint-Paul de Grand-Mère, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Grande-Anse.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Lise Vezeau, ses frères et sœurs: André (Emilienne Jutras) Nicol (Edgar Gignac) Carol (Pierre Dupré) Henri (Manon Poiris) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Condoléances par télécopieur au: 819-538-0110

Pour renseignements: 819-538-3388



MORAIS
M. MAURICE

Au centre hospitalier régional de la Mauricie, le 27 octobre 1996, est décédé à l'âge de 81 ans, M. Maurice Morais (ancien combattant de la guerre 1939-1945), époux de Mme Marthe Brodeur, demeurant à Shawinigan.

La famille accueillera parents et ami(e)s au complexe funéraire Pellerin, 290, 7e Rue, Shawinigan, samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 novembre en l'église Saint-Pierre de Shawinigan, à 14 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse: Marthe Brodeur, sa fille: Thérèse (Michel Lapointe), sa sœur: Estelle (feu Lucien Descôteaux), ses beaux-frères et belles-sœurs: Jeanne Ayotte (feu Marcel Morais), Georges-Etienne Brodeur (Jacqueline Rousseau), Cécile Brodeur (Rodolphe Levasseur), André Brodeur (Robert Roll), Guy Brodeur (Hélène Rivard), Huguette Mercier (feu Normand Brodeur), Noëlla Léroneau (feu Benoit Brodeur); ses gendres: Michel Bédard et Guy Plante ainsi que ses petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à l'unité des soins palliatifs du Dr-Gaston-Brunelle du CHRM seraient appréciés.

Condoléances par télécopieur au: 819-538-0110.

Pour renseignements: 819-537-7221.



OLIVIER
M. LORENZO

Au centre hospitalier régional de la Mauricie, le 29 octobre 1996 est décédé à l'âge de 73 ans, M. Lorenzo Olivier époux de Mme Pauline Ferland, demeurant à Shawinigan-Sud.

Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Il a été confié à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 2280, 5e avenue, Shawinigan-Sud, pour incinération.

La famille se rendra à l'église, 30 minutes avant le service, pour rencontrer parents et ami(e)s.

Les funérailles auront lieu le jeudi 31 courant, en l'église Saint-Sauveur, à 11h.

Par la suite, les cendres seront déposées au columbarium Jean Carbonneau de Shawinigan-Sud.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Pauline Ferland; ses enfants: Daniel du Connecticut, U.S.A., Hélène (Daniel Hardy) de Lac-des-Piles, Raymond (Rosaire Gauthier) de Grand-Mère, Denise (Robert Tessier) de Shawinigan-Sud, Diane (Pierre Thibault) de Shawinigan, Aline (Alain Levasseur) de Granby; ses petits-enfants: David, Sébastien, Charles-Olivier, Jean-François, Joëlle et Thimothé; sa sœur: Mme Simone Olivier (feu Gérard Crevier) de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Monique Ayotte (feu Patrick Olivier) de Saint-Georges, Mme Gabrielle Bragagnolo (feu Henri Olivier) de Shawinigan, M. Lucien Richard (feu Edwidge Olivier) de Trois-Rivières, M. Maurice Ferland (Béatrice Bédard) de Shawinigan, Mme Françoise Ferland (Irene Gagnon) de Shawinigan, Mme Jacqueline Ferland (Paul-Emile Lahaie) d'Herouville, M. Jean Ferland (Denise Beaumier) de Shawinigan-Sud, M. Paul Ferland (Marie-Claire Gélinas) de Trois-Rivières, Mme Rolande Lebrun (feu Gaston Ferland) de Shawinigan, M. Lionel Beaudoin (feu Liliane Ferland) de Grand-Mère; sa filleule: Lucie Beaudoin de Saint-Bruno; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Société Alzheimer de la Mauricie seraient appréciés.

Pour renseignements: (819) 537-8828.

Télécopieur: (819) 537-8829.



PICHETTE
MME ANTONIA

Au centre hospitalier Comtois de Louiseville, le 30 octobre 1996 est décédée à l'âge de 88 ans, Mme Antonia Pichette, fille de feu Orphir Pichette et de feu Antoinette Gravel, demeurant à Louiseville.

La défunte sera exposée à partir de vendredi après-midi, à la résidence funéraire St-Louis et fils ltée, 30, rue Saint-Marc, Louiseville. Salon ouvert: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles à partir de 12h30.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 novembre, en l'église de Louiseville, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil ses neveux et nièces: M. Mme Jacques-Aimé Lupien (Yvette Dubé) de Louiseville, M. Mme René Lupien (Fernande Lafrenière) de Grand-Mère, Mme vve Jean-Paul Lupien (Thérèse Garceau) de Louiseville, Mme Liette Lupien de Trois-Rivières-Ouest, M. Mme Guy Lupien (Louise Deschênes) de Charlesbourg, M. Mme Jules Pichette (Jeanne Clément) de Berthierville, M. Mme Julien Gagnon (Éliane Pichette) de Louiseville, M. Mme Marcel Pichette (Pauline Cloutier) de Shawinigan-Sud, M. Mme Jean-Guy Pichette (Lucille Boucher) de Louiseville, M. Mme Jacques Cloutier (Nicole Pichette) de Louiseville; ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.



POIRIER
LECLERC
MME THÉRÈSE

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 27 octobre 1996 est décédée à l'âge de 72 ans et 10 mois, Mme Thérèse Leclerc épouse de feu Rosaire Poirier, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s au centre funéraire Châteaudun inc., 971, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine, samedi, jour des funérailles à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le samedi 2 novembre, en l'église Sainte-Bernadette de Cap-de-la-Madeleine, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Madeleine.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Mireille (Raymond Hardy), Huguette (Paul Bélanger), Michel (Lise Brodeur), Louise (Pierre Girard), Diane (Robert Désilets), Raymond (Carmen Levasseur), Suzanne (Yvon Romain) et Manon (André Dallaire); ses petits-enfants: Renée, Guylaine, Mathieu, Martin, Mélanie, Eric, Sonia,

Isabelle, Caroline, Jean-François, Amélie, Marie-Claude, Michael, Marie-Eve, Alexandre et Jeannot; ses frères: Euclide Leclerc (André Rioux), Gérard Leclerc (Thérèse Veillette); ses beaux-frères et belles-sœurs: Irène (feu Laurent Bastarache), Laurianne (Roger Roy), Normand (Juliette Dionne), Jeannette (feu Donat Poirier); ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



PROVENCHER
MME DENISE
LECLERC

À son domicile, le 29 octobre 1996 est décédée à l'âge de 56 ans, Mme Denise Leclerc épouse de M. Yvon Provencher, demeurant à Daveluyville.

La défunte est exposée au funérarium L. Gaston Gaudet inc., 390, Principale, Daveluyville. Salon ouvert: jeudi de 19h à 22h, vendredi, jour des funérailles à partir de 12h.

Les funérailles auront lieu le vendredi 1er novembre, en l'église de Daveluyville, à 14h30.

L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil outre son époux; ses enfants: Manon (Luke Brunet), Guy, Maryse (Serge Côté), Marco (Caroline St-Pierre), Yann Montpas; ses petits-enfants: Stéphanie et Jeffrey; son père: Lionel Leclerc; ses frères et sœurs: André (Rose-Hélène Desrosiers), Camille (Thérèse Mayrand), Mariette (Paul-Emile Vézina), Jacqueline (Clément Dorion), Jacques (Hélène Rheault), Thérèse (Laurent Légaré), Pauline (Normand Morrisette), Jeannine (Jean-Marie Morrisette), Gilles (Sylvie Lebevre), Danielle (Alain Plourde), Denis (Jacqueline); son beau-frère: Jean-Claude Boivin; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Provencher, autres parents et amis.

Pour renseignements: (819) 297-2928.

Télécopieur: (819) 297-2727.

925 Prières Remerciement - Saints

REMERCIEMENTS à Dieu pour nouveau de travail, L.L.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus et à la Vierge-Marie pour faveur obtenue, M.G.B.

REMERCIEMENTS à Vierge-Marie pour faveur obtenue, L.L.

Le Nouvelliste

Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone: (819) 376-2501

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine			
Prix de vente au camelot:			3,295
+ TPS de 7%:			0,235
			3,530
+ TVA de 6,5%:			0,235
			3,765
+ part du camelot:			0,705
TOTAL:			4,470

LIVRAISON À DOMICILE			
	12 mois	6 mois	3 mois
PRIX	192,00	100,00	50,80
T.P.S.	13,44	7,00	3,56
T.V.Q.	13,35	6,96	3,53
TOTAL	218,79	113,96	57,89

PAR LA POSTE Partout au Canada			
	12 mois	6 mois	3 mois
PRIX	395,00	225,00	158,00
T.P.S.	27,65	15,75	11,06
T.V.Q.	27,47	15,65	10,99
TOTAL	450,12	256,40	180,05

Redaction: 376-3659
Service aux abonnés: 376-2506
1-800-565-2506
Sports: 376-3351
Nécrologie: 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX</

Informations générales

Une décision qui choque

Les nouveaux arrivants s'en prennent à la politique sur l'immigration

Toronto (PC)

Plusieurs nouveaux arrivants au Canada ont été choqués et blessés d'apprendre, mercredi, que le gouvernement limiterait l'immigration en 1997 par crainte de réactions négatives de la population canadienne.

La nouvelle a aussi irrité les défenseurs des droits des immigrants, qui soutiennent que le gouvernement devrait éduquer la population au lieu de céder aux pressions.

Le gouvernement libéral a annoncé mardi qu'il ne pourra atteindre l'objectif du 1 pour cent de la population canadienne, soit 300 000 immigrants l'an prochain, pour tenir compte des ré-

actions de la population. Il limitera l'immigration à entre 195 000 et 220 000 nouveaux venus, soit le même nombre qu'en 1996.

Tandis que les ouvriers qualifiés et les immigrants investisseurs constituent le plus fort contingent d'immigrants, Ottawa réduit substantiellement l'accueil de réfugiés et d'immigrants venus dans le cadre du programme de réunification des familles.

La ministre de l'Immigration Lucienne Robillard a déclaré mardi que le Canada veut accueillir davantage d'immigrants, mais qu'il lui faut tenir compte du niveau de tolérance des Canadiens qui entretiennent certains «mythes» à propos des nouveaux venus,

comme celui que les immigrants «volent» les emplois des Canadiens.

«Pour bâtir le XXIe siècle, a-t-il dit, on va continuer à accueillir beaucoup d'immigrants chez nous. On veut même aller jusqu'à 1 pour cent (de la population canadienne), ce qui veut dire jusqu'à 300 000. Mais, en même temps, je dois suivre le seuil d'acceptation de l'ensemble de la population.»

«Ils ne devraient pas céder à la pression de l'opinion publique. Si le gouvernement reconnaît que l'immigration est bonne pour l'économie, pourquoi ne pas plutôt combattre activement ces préjugés?», s'insurge Sharmini Peries, du Conseil ontarien des services aux immigrants.

L'économiste Ather Akbari, de Halifax, a mené des recherches qui permettent de démystifier l'idée voulant que les immigrants soient un fardeau pour l'économie du pays.

En moyenne, a-t-il observé, les immigrants qui sont ici depuis plus d'une décennie touchent le même montant, ou moins, en prestations d'assistance sociale, que leurs voisins nés au Canada. Lui et d'autres économistes affirment encore qu'ils touchent également moins de prestations d'assurance-chômage et coûtent moins cher au régime d'assurance-maladie. Ils sont plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire, et ils acceptent les emplois que dédaignent plusieurs Canadiens d'origine. ●

«Dream» réalise une course de rêve

Adelaide (Reuter)

La voiture expérimentale Honda «Dream» a remporté mercredi le quatrième World Solar Challenge, course transaustralienne réservée aux véhicules à propulsion solaire.

Pour la première fois depuis la création de cette épreuve triennale, la Honda a mis à peine quatre jours à effectuer les 3010 km du parcours.

D'après les organisateurs, elle a parcouru la distance de Darwin à Adelaide en 33 h et 32 mn, soit deux heures de moins que le record de l'épreuve, déjà établi par Honda en 1993.

Sa vitesse moyenne a été de 89,76 km-h, contre un précédent record de 84,96 km-h.

La Honda Dream, dont la mise au point a coûté près de 8 millions \$ US, se distingue par une carrosserie très fuselée recouverte de panneaux solaires au silicium. Sa vitesse de pointe est de 140 km-h, ce qui en faisait la favorite parmi les 57 voitures et véhicules divers engagés dans l'épreuve.

Il est très improbable que de tels engins soient jamais commercialisés. Aux dires des organisateurs, ils pourraient néanmoins permettre des économies d'énergie sur les véhicules actuels.

La deuxième place sera probablement prise jeudi par la voiture suisse Schooler, devant le modèle japonais Aisol III.

L'épreuve a été marquée cette année par le décès d'un concurrent allemand qui concourait sur une bicyclette solaire. Il est mort dimanche d'une crise cardiaque deux heures après le départ. ●

(Photo - AP)
Le prototype Honda baptisé «Dream» a remporté facilement la quatrième édition du «World Solar Challenge» en Australie hier. Son plus proche poursuivant devrait franchir la ligne d'arrivée... aujourd'hui!



Le mouvement s'amplifie

Grève dans les cégeps

Montréal (PC)

Le mouvement de grève s'est intensifié dans les cégeps de la province, hier, les étudiants des collèges de Rosemont et Saint-Laurent, sur l'île de Montréal, et Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, ayant décidé de ne plus se présenter aux cours, du moins pour quelques jours.

Les cégépiens de Marie-Victorin, du Vieux-Montréal et de Maisonneuve, également à Montréal, étaient déjà en grève.

Dans plusieurs cas toutefois, ce boycott des cours est d'une durée limitée, de nouvelles assemblées générales devant se prononcer, demain ou lundi, sur l'opportunité de poursuivre les moyens de pression sur le gouvernement en vue de contrer notamment l'imposition de droits de scolarité au secteur collégial et le retrait des nouveaux critères d'évaluation.

Au moins trois autres associations de cégépiens ont aussi obtenu

un vote de principe pour la grève (Rimouski; André-Laurendeau, à LaSalle; F.-X.-Garneau, à Sillery), mais ce sont des assemblées générales tenues au cours des prochains jours qui détermineront si leurs membres se joindront aux autres grévistes.

D'autres actions ont aussi été entreprises par les étudiants. A Laval, les étudiants du Cégep Montmorency devaient procéder à un «bed-in» au cours de la nuit. Au Cégep de Lévis-Lauzon comme au Cégep de Sainte-Foy, tous deux à proximité de Québec, on occupe les lieux alors que plus de 90 pour cent des étudiants du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu n'ont pas encore payé leurs frais d'inscription de la présente session. Plusieurs manifestations sont aussi au programme.

On note également une certaine effervescence dans le milieu universitaire où on craint une augmentation des frais de scolarité. ●

Ottawa va de l'avant

Projet de loi déposé aujourd'hui

Ottawa (PC)

Un projet de loi sur la protection des espèces menacées doit être déposé aujourd'hui à Ottawa. Il vise à protéger les espèces jugées vulnérables, ou menacées de disparition, sur 60 pour cent du territoire canadien, y compris les eaux territoriales se trouvant à l'intérieur de la limite de 200 milles marins.

En vertu du projet de loi, il serait illégal de tuer, blesser ou nuire à toute espèce végétale ou animale menacée de disparition, ou d'endommager leurs habitats. Des amendes pouvant atteindre 1 million \$ sont prévues.

«Le gouvernement est déterminé à protéger les espèces menacées», a soutenu le ministre de l'Environnement Sergio Marchi, mercredi, à l'extérieur des Communautés. Les biologistes estiment qu'entre une et trois espèces disparaissent chaque jour à travers le monde. Depuis l'arrivée des Européens au Canada, au moins huit espèces animales ont disparu.

Le projet de loi proposé par le ministre Marchi donnerait un caractère

juridique officiel aux constatations du comité sur les espèces menacées au pays, qui publie chaque année une liste des espèces menacées. Le Canada en compte présentement 275.

En vertu de la législation, Ottawa serait tenu de préparer un plan de redressement pour chacune des espèces figurant sur la liste et relevant de la juridiction fédérale, y compris les poissons des rivières, lacs et océans, les oiseaux migrateurs, les animaux qui se déplacent de part et d'autre des frontières internationales et les plantes se trouvant sur les terres fédérales et les territoires.

Ottawa devrait aussi collaborer avec les autres paliers de gouvernement pour la protection des espèces menacées dans les provinces et les territoires.

«Nous espérons que le projet de loi sera un premier pas vers la protection des espèces en danger au pays», a commenté Julie Gelfand, de la Fédération canadienne de la nature. L'efficacité du projet de loi dépendra en bonne partie de la coopération des gouvernements provinciaux, des propriétaires fonciers et des pays étrangers. ●

La victime a-t-elle été exécutée à bout portant?

Un autre médecin militaire apporte un argument contradictoire à l'enquête sur la Somalie

John Ward
Ottawa (PC)

Un médecin militaire d'expérience soutient que rien ne permet de croire qu'un homme tué par des soldats canadiens en Somalie en 1993 a été exécuté à bout portant, contrairement à ce qu'affirme un autre médecin militaire.

L'adjudant Tom Ashman, qui était sergent en 1993, a déclaré mercredi à l'enquête sur la Somalie qu'il croyait que le major Barry Armstrong s'était trompé lorsqu'il avait dit que la victime avait été tuée alors qu'elle était étendue par terre.

M. Ashman a raconté qu'il était de service à l'hôpital du Régiment canadien aéroporté près de Belet Uen la nuit du 4 mars 1993, au moment où un Somalien a été abattu par les parachutistes et qu'un deuxième a été blessé.

M. Ashman a dit que lui-même, un autre major et quelques médecins expérimentés étaient présents lorsque M. Armstrong est arrivé, a inspecté brièvement le corps et a ensuite annoncé qu'il croyait que l'homme avait été exécuté à bout portant.

«J'ai été un peu choqué quand je l'ai entendu dire ça», a lancé M. Ashman.

«Je ne crois pas qu'on puisse en venir à pareille hypothèse en 10 minutes après un examen rapide d'un corps.»

M. Armstrong a répété l'allégation depuis son retour au Canada. C'est, entre autres, à la suite de ses affirmations voulant que le Somalien ait été exécuté que la Commission d'enquête sur la Somalie a été instituée.

Selon M. Ashman, l'homme avait de grandes blessures à la tête et une blessure dans le dos, mais il n'y avait rien qui permettait de dire qu'il avait été abattu à bout portant avec une carabine de gros calibre.

«D'après moi, si c'était le cas, le ca-

davre aurait dû avoir de grandes brûlures», a-t-il déclaré. «Il n'y avait aucune trace de brûlures causées par la poudre sur le cadavre.»

Quand on lui a demandé si une autopsie aurait dû être pratiquée, M. Ashman a répondu que la décision ne lui appartenait pas.

Une autopsie a été pratiquée deux semaines plus tard après que le cadavre eut été enterré et qu'il fut dans un état de décomposition avancé. La pathologiste n'a trouvé aucune preuve permettant de croire que l'homme avait été abattu à bout portant. ●

Le monde

Coussin meurtrier

■ Arlington, Virginie (AP) — Les responsables de la sécurité routière aux États-Unis en sont venus à la conclusion que c'est un coussin gonflable qui a provoqué la mort d'un foetus de huit mois dans un accident survenu en 1994. La mère s'en était tirée avec des bleus.

Le foetus a été tué en Géorgie en 1994 lorsqu'une femme enceinte a été impliquée dans un accident de voiture où la vitesse n'était pas un facteur, a indiqué le quotidien USA Today dans son édition de mercredi. La femme, qui n'a pas été identifiée, a déclaré aux enquêteurs qu'elle avait bouclé sa ceinture de sécurité, dit l'article du journal. C'est elle qui conduisait.

Au moins 28 enfants et 19 conducteurs adultes ont été tués aux États-Unis par des coussins gonflables, dit le bureau de la sécurité routière. Mais c'est la première fois que la mort d'un foetus est imputée aux coussins gonflables, souligne USA Today.

Attaqué par un kangourou

■ Sydney (AP) — Un adolescent de 13 ans a été attaqué sur un terrain de golf de Grafton (500 km au nord de Sydney) par un grand kangourou mâle qui lui a fracturé la mâchoire, rapporte mercredi le quotidien Grafton Examiner.

«Il m'a sauté dessus, jeté au sol et commencé à me piétiner, avant de partir et de revenir sur moi», a raconté le jeune garçon, Steven Shorten.

«C'est un événement très rare», a commenté June Richards, responsable du service de sauvetage des parcs naturels de la région. «C'était probablement un mâle dominant qui voulait protéger ses femelles», a-t-elle expliqué. L'attaque a eu lieu dimanche soir.

Procès rapide

■ Pékin (AP) — Quatre heures de procès auront suffi à la justice chinoise pour condamner mercredi à onze ans de prison le dissident Wang Dan, âgé de 27 ans, l'un des principaux leaders des manifestations pro-démocratiques de la place Tiananmen en 1989. Son crime: «conspiration visant à renverser le gouvernement».

En Chine, les procès politiques sont pratiquement toujours sanctionnés par un verdict de culpabilité. Wang Dan, «ennemi public numéro un» du régime de Pékin après la répression du printemps de Tien An Men, a déjà purgé une peine de trois ans et demi de prison pour son rôle dans le mouvement. Mais après sa libération, il a renouvelé ses appels au changement politique et à la tolérance, écrivant des livres et des articles publiés à l'étranger.

Mercredi, le gouvernement a refusé d'autoriser des observateurs internationaux à assister au procès de Wang Dan.

La prison à vie

■ Pretoria (Reuter) — Eugene de Kock, ancien chef des escadrons de la mort policiers sous l'ancien régime sud-africain, a été condamné mercredi à la prison à vie pour le meurtre de militants antiapartheid.

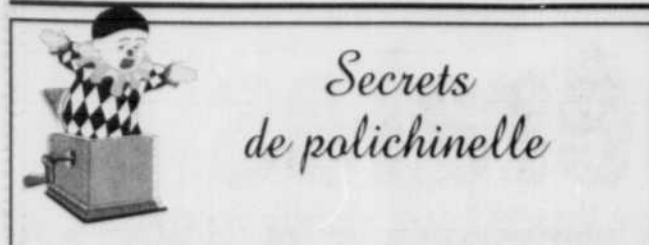
Il avait été reconnu coupable de six meurtres et de dizaines de crimes de moindre importance en août dernier.

Officier de police de carrière, Eugene de Kock dirigeait avec le grade de colonel les forces spéciales de la police sud-africaine chargée de mener une répression sanglante contre les militants de la cause noire.

Criminels dans la police

■ La Haye (Reuter) — Le Tribunal pénal international (TPI) chargé des crimes de guerre en ex-Yugoslavie a exigé mercredi l'arrestation immédiate de quatre suspects qui seraient actuellement policiers dans le nord-ouest de la Bosnie. «Le fait que quatre personnes inculpées par le TPI depuis 1995 occupent des fonctions de police et ont facilement été localisées par les médias prouve si besoin était que le droit international est foulé aux pieds au grand jour», déclare le tribunal, qui siège à La Haye, dans un communiqué.

«Le tribunal invite toutes les parties - y compris la Republika Srpska (entité serbe de Bosnie) - à remplir toutes leurs obligations découlant des accords de Dayton, entre autres celle d'arrêter immédiatement les personnes inculpées», lit-on. ●



Secrets de polichinelle

Ce n'est pas le mois du «Libanais»

■ Les temps sont difficiles pour le policier-pompier Daniel Marchand, de la Sécurité publique de Shawinigan. Celui qui est surnommé le «Libanais» semble être devenu la tête de... Turc de ses compagnons de travail. Ses collègues ont noté, un peu moqueusement, qu'il avait eu toutes les difficultés du monde à enfiler ses bottes et son pantalon de pompier, lors d'une récente sortie. Il faut dire que le pauvre bougre mérite bien les moqueries dont il fait l'objet. Il y a quelques semaines, il a accidentellement asséné un violent et douloureux coup de pied sur la main de son confrère Steve Légaré. Tout le monde en rit encore...

Le coeur sur la main

■ Il y a des bonnes actions qui méritent d'être soulignées et applaudies. Les quelque 240 élèves du Shawinigan High School semblent avoir le coeur sur la main. À chaque année, les jeunes fouillent dans le fond de leur tirelire pour donner quelques dollars pour de bonnes causes. Ils ont notamment amassé la somme de 1008 \$, qui a été remise à la Fondation Terry Fox, pour le développement de la recherche sur le cancer. Le chèque a été remis il y a quelques jours à James Marcotte, ce jeune homme qui est maintenant en rémission de son cancer. Une enveloppe de plus de 400 \$ devrait également être remise à l'Unicef après l'Halloween.

Il fond à vue d'oeil

■ Le président du conseil d'administration du CLSC Les Forges, M. Guy Dalphond, a sérieusement prévenu son directeur général, M. Laurent Paré, qui fond comme neige au soleil, que s'il continuait à perdre du poids, il pourrait bientôt changer sa garde-robe avec la sienne. C'est à suivre.

Du bingo bientôt

■ Michel Lefebvre, du Service des loisirs de la ville de Trois-Rivières, se débat comme un diable dans un boulier par les temps qui courent. C'est qu'il s'apprête dans quelques jours à annoncer la reprise des bingos à Trois-Rivières et ce, dans le cadre de la restructuration qu'il a lui-même orchestrée dans ce milieu, au profit des organismes communautaires du grand Trois-Rivières.



Mme Renée Pépin, secrétaire à la direction du Musée des religions de Nicolet.

LE NOUVEAU

De beaux meubles à meilleurs prix

KIT ATOUT

2415, boul. des Récollets, Trois-Rivières - Tél. : 373-0429

ARTS & PASSIONS
ART QUÉBÉCOIS

Une boutique et une galerie qui évolue au rythme des artistes et des gens qui la fréquentent.

•TABLEAUX •SCULPTURES
•ARTICLES DE COLLECTION
•VERRE •FLEURS SÉCHÉES
•BIJOUX •CÉRAMIQUES etc...

643, Des Ursulines
Vieux Trois-Rivières
370-5471
OUVERT 7 JOURS DÈS 10H

Des centaines de pistes

Ottawa (PC)

■ Une récompense de 1 million \$ pour toute information pouvant permettre de porter des accusations contre celui ou ceux qui ont commis l'attentat à la bombe qui a causé l'explosion d'un appareil d'Air India a généré des centaines de pistes, a annoncé le solliciteur général Herb Gray. Le vol 182 d'Air India a explosé au large de l'Irlande en juin 1985, tuant les 329 personnes à bord. La plupart des victimes étaient de nationalité canadienne. La GRC en est venue à la conclusion qu'une bombe avait explosé dans la soute à bagages.

- ### Rendez-vous
- Ouvroir Saint-Gérard**
- L'Ouvroir est ouvert tous les vendredis de 13 h à 16 h. Information: 539-5005, 539-7838 ou 539-5535.
- Ligue La Dame de pique**
- Tous les vendredis à 19 h, la Ligue La Dame de pique organise ses tournois au Centre Landry. Information: 371-2820.
- Légion Canadienne**
- La Légion canadienne de la rue Saint-Irénée à Cap-de-la-Madeleine, présente tous les vendredis à 19 h 30, leur soirée folklorique avec des accordéonistes, violoneux, chanteurs.
- Groupe G.S.**
- Vous êtes seul(e), séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve, et vous désirez rencontrer des gens, le Groupe G.S. vous invite à une rencontre tous les vendredis à 19 h 30, au restaurant La Bonne Habitude, sortie 202 de l'autoroute 55 nord, à Saint-Étienne-des-Grès.
- Aféas Saint-Jean-Baptiste**
- Un Whist militaire aura lieu le dimanche 17 novembre à 19 h au sous-sol de l'église Saint-Paul. Coût: 6 \$. Réservation: 538-2967, 538-4504, 538-4262.
- Légion canadienne**
- La filiale 204 invite tous les Légionnaires militaires et anciens militaires, et le public, à la parade de l'Armistice, (Jour du souvenir), qui aura lieu le dimanche 10 novembre à 13 h 30.
- Club de collectionneurs de la Mauricie**
- Le club tiendra une exposition de collections diverses à caractère culturel, les samedi 2 novembre de 10 h à 20 h 30 et le lendemain, de 9 h à 17 h, à la salle municipale de Saint-Maurice. Une cinquantaine de tables seront installées. Information: 377-2852.
- Maison de la Madone**
- Une session sous le thème: Vivre un deuil et grandir*, se tiendra le samedi 2 novembre à la Maison de la Madone. Aussi, une session de deux jours, les 1er et 2 novembre, sous le thème: Atelier de l'enfant intérieur*. Inscription: 375-4997.
- Retraités et aînés du Nouvelliste**
- L'Association des retraités et de aînés du Nouvelliste, tiendra son prochain déjeuner le vendredi 1er novembre vers 9 h, au restaurant Chez Théo, boulevard Royal à Trois-Rivières-Ouest. Auparavant, il y aura une cérémonie à l'église Saint-Laurent pour la commémoration des morts à 8 h 30.
- Rendez-vous du 3e Âge**
- Il y aura un tournoi de pétanque et un dîner de fêtes au lard, le samedi 9 novembre, à l'école Saint-Joseph à Shawinigan. Inscriptions de 9 h à 9 h 45. Réservation avant le 1er novembre.
- Troisième âge des Chenaux**
- Le samedi 2 novembre à 18 h, aura lieu, au 3e Âge, un souper suivi d'une soirée au local des Chevaliers de Colomb, 1368, boul. des Chenaux à Trois-Rivières. Réservation: 379-9914.
- Filles d'Isabelle**
- Le Cercle Notre-Dame-du-Cap, rue Lahaye, organise un marché aux puces qui aura lieu le samedi 2 novembre, de 9 h à 17 h et le lendemain de 9 h à 16 h. Le dimanche un déjeuner sera servi.

Météo Le Nouvelliste

Aujourd'hui

max 6
min 7
préc. 40%

Facteur Vent

vents SO 25 km/h
Nul

Indice UV

BAS MODÉRÉ ÉLEVÉ

60 30 20 15
temps d'exposition

Demain 1/4 préc. 40%

Samedi 5/0 préc. 40%

Dimanche 5/3 préc. 40%

Lundi 8/-2 préc. 40%

Au Québec

Baie-Comeau	Mel	1/3
Barrage Gouin	Nei	0/2
Chibougamau	Nei	0/2
Chicoutimi	Mel	2/3
Gaspé	Plu	3/2
Iles de la Mad.	Nua	8/4
Joliette	Nua	5/7
La Grande	Nei	-1/2
La Malbaie	Mel	3/4
Maniwaki	Nua	5/3
Québec	Nua	5/4
Rimouski	Mel	2/3
Rivière-du-loup	Mel	3/4
St Georges	Nua	5/4
St-Hubert	Nua	8/6
St-Hyacinthe	Nua	8/6
St-Jean	Nua	8/6
St-Jérôme	Nua	8/7
Sept-Îles	Nei	0/1
Sorel	Nua	6/7
Valleyfield	Nua	8/6
Victoriaville	Nua	6/5

Au Canada

Calgary	Enu	6/-10
Charlottetown	Plu	8/2
Cornwall	Nua	7/5
Edmonton	Nua	4/-5
Halifax	Nua	9/3
Kamloops	Sol	8/1
Ottawa	Nua	7/5
Régina	Sol	-3/-9
Saskatoon	Sol	-2/-9
Saint John	Nua	8/0
St. John's	Ave	6/4
Toronto	Var	5/2
Vancouver	Sol	12/3
Victoria	Sol	12/3
Windsor	Var	5/1
Winnipeg	Nei	-5/-8
Whitehorse	Nei	0/-4
Yellowknife	Var	-8/-10

Le monde

Amsterdam	Nua	13/9
Athènes	Sol	20/12
Beijing	Sol	12/5
Bruxelles	Nua	12/10
Buenos Aires	Sol	24/16
Hong Kong	Sol	28/24
Jérusalem	Sol	23/14
Lisbonne	Sol	20/13
Londres	Ave	16/9
Los Angeles	Var	19/11
Madrid	Sol	19/6
Mexico City	Ave	24/13
Moscou	Nua	6/2
New Delhi	Sol	31/19
New York	Sol	14/9
Paris	Nua	13/8
Port-au-Prince	Sol	29/22
Rio	Sol	26/18
Rome	Sol	18/6
Tokyo	Sol	23/12

Au Soleil

Acapulco	Sol	34/24
Bermudes	Sol	25/20
Barbades	Ave	31/24
Cancun	Sol	33/21
Fort Lauder.	Var	30/24
Freeport	Sol	30/23
Key West	Var	29/24
La Havane	Sol	28/23
Martinique	Ave	31/23
Myrtle Beach	Sol	23/16
Montego Bay	Sol	32/24
Orlando	Var	30/19
Puerto Plata	Sol	31/23
Tampa	Var	31/19
West Palm B.	Var	30/24

Les marées

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
08h35	1.2	00h35	1.4
12h05	1.9	10h00	1.2
20h10	1.2	12h55	1.3
		21h30	1.1

Soleil 6h31 - 16h37

Phases de la lune 11 nov 18 nov 25 nov 03 déc

Almanach

Max Normal	10°
Min Normal	-1°
Max Record 1989	18°
Min Record 1986	-7°

© Infomedia/Météo1996

La vie régionale en images



(Photoméda - Sylvain Mayer)

La Société d'histoire de Shawinigan-Sud, qui compte 250 membres, a inauguré ses nouveaux locaux, situés au 1125 de la 10e Avenue dans cette localité. Sur la photo, de gauche à droite, M. Jean-Yves Laforest, président de la Commission scolaire Val-Mauricie; M. Yvon Millette, représentant le premier ministre Jean Chrétien; M. Joachim Langevin, curé de la paroisse Saint-André; Mme Monique Duvot, présidente de la Société; M. Roger Hammond, de la Caisse populaire Val-Mauricie et M. André Bordeleau, membre du conseil d'administration de la Société.



(Photoméda - Claude Gill)

Plusieurs personnes ou organismes ont été honorés par la Croix Rouge lors de la dernière collecte de sang qui se déroulait à Shawinigan. On reconnaît sur la photo: Mme Jeannine Dupont, de l'Écho Féminin; Pierre Ayotte, représentant du commanditaire IGA; M. Gérard Desfonds, relationniste; Lise Landry, maîtresse de Shawinigan; Lise Bergeron, responsable de la collecte; J.A. Houde, membre des Chevaliers de Colomb et bénévole depuis plus de 50 ans; Marie-Claire Drouin, responsable de l'accueil et bénévole depuis 15 ans; et Ginette Bruneau, responsable des lits et bénévole depuis 20 ans.



(Photoméda - Sylvain Mayer)

Le maire Gerald Bastarache, de Grand-Mère, recevait dernièrement le Consul général des États-Unis à Québec, M. Stephen R. Kelly. Le diplomate en tournée a visité quelques industries locales.

Beige Panama Bahamas
Rose étrusque Andalousie

À CHAQUE COULEUR, SON CLIMAT...

Peinture Laurentide